

RAPPORT D'ACTIVITÉ

hautespyrenees.fr

2017





P4	L'Institution
P 14	Les faits marquants
P20	SOLID'ACTION65
P26	La solidarité départementale
P38	L'éducation et les bâtiments
P48	Les routes et les transports
P60	Le développement local
P86	Les ressources et l'administration générale
P99	Rapport financier

SOM
MAIRE

EDITO

MICHEL PÉLIEU

Retrouvez cet édito
en vidéo
en cliquant ici





L'année 2017 aura été historique pour l'aménagement numérique des Hautes-Pyrénées. La convention signée à l'automne avec Orange marque le début du plus grand investissement en infrastructures des cinq prochaines années sur notre territoire. D'ici 2023, les Hautes-Pyrénées feront partie des premiers départements ruraux à atteindre une couverture totale en fibre optique. Grâce au partenariat négocié, l'entreprise Orange financera elle-même la quasi-totalité de l'équipement, allégeant considérablement la facture pour le Département. Cette collaboration entre notre Institution et le secteur privé, qui va dans l'esprit du Projet de Territoire, est aujourd'hui indispensable pour accélérer le déploiement des infrastructures d'avenir pour tous, sans créer une nouvelle fracture dans les zones rurales.

Le Département est conscient des enjeux portés par le numérique. Nous avons ainsi choisi de renforcer les dispositifs existants, comme la diffusion des tablettes dans les collèges, mais aussi d'innover, en développant avec nos équipes informatiques un logiciel « Menu », conçu pour optimiser le fonctionnement de nos cantines scolaires. 2017 a par ailleurs été marquée par la mise en fonction de l'Hôtel du Pradeau. La fin d'un vaste chantier de rénovation qui permet aujourd'hui au Département de rassembler la majorité de ses services au cœur de Tarbes et de rationaliser son parc immobilier. Des investissements majeurs ont aussi été réalisés sur les routes départementales avec notamment des travaux d'aménagement et de renforcement de chaussées, la réalisation de la bretelle de Louey, la sécurisation des gorges de Luz, ou encore les opérations

prévues dans le cadre du programme européen SECURUS. Dans le domaine social, nous nous sommes engagés dans la rénovation des EHPAD de Castelnau-Rivière-Basse et Cantaous, ainsi que dans la construction d'un nouvel établissement sur le département. Au total, près de 60 millions d'euros ont été investis en 2017, soit 10% de plus que l'année précédente. Par notre capacité à intervenir dans tous les secteurs : l'éducation, l'aménagement du territoire, le développement social, l'aide aux collectivités, le Département prouve qu'il demeure l'acteur du quotidien au service des habitants des Hautes-Pyrénées.

MICHEL PÉLIEU
Président
du Département
des Hautes-Pyrénées



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental, renouvelé en mars 2015, se compose de 34 conseillers départementaux élus par binôme homme/femme sur 17 cantons.

En 2017, **7 réunions**, dont une à huis clos, ont eu lieu.

47 délibérations y ont été prises.



Le Bureau

Le Bureau est une instance politique composée des élus de la majorité départementale. Il examine chaque vendredi des dossiers et projets d'intérêt départemental.

La Conférence des Présidents

Elle est composée des Présidents des groupes politiques et du Président du Conseil départemental qui la réunit avant les réunions du Conseil départemental afin d'organiser les travaux.

La Commission permanente

Elle est composée du Président du Conseil départemental, des 12 vice-présidents et de 12 autres élus.

En 2017, **386 délibérations** ont été prises au cours des **18 réunions** de cette instance.

La Commission permanente assure la gestion des affaires dont elle a reçu la compétence par délégation du Conseil départemental. Le budget, la gestion des effectifs, les dossiers de portée politique importante restent de la compétence du Conseil départemental.

Les commissions **SECTORIELLES**

5 commissions thématiques, composées chacune de 12 à 14 conseillers départementaux, émettent des avis consultatifs sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour des réunions du Conseil départemental.

Ces avis seront présentés lors des séances par des rapporteurs désignés en leur sein.

- › **1^{ère} Commission** : Solidarités sociales, présidée par Joëlle ABADIE ;
- › **2^{ème} Commission** : Solidarités territoriales (Projet de Territoire et développement durable), présidée par Jean-Christian PEDEBOY ;
- › **3^{ème} Commission** : Infrastructures départementales, mobilité, présidée par Laurent LAGES ;
- › **4^{ème} Commission** : Education, culture, jeunesse, sport et vie associative, présidée par Monique LAMON ;
- › **5^{ème} Commission** : Finances, ressources humaines, moyens généraux, présidée par Gilles CRASPAY.

Les groupes politiques

au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées :

- **Groupe «Parti Radical et apparentés»**

Président : M. Laurent LAGES

- **Groupe «Parti Socialiste et Apparentés»**

Présidents : Mme Maryse BEYRIÉ - M. Jean GUILHAS

- **Groupe «Communiste Front de Gauche»**

Président : M. Jean BURON

- **Groupe «Indépendants et Territoires»**

Président : M. Gilles CRASPAY

- **Groupe «Entente Républicaine»**

Président : M. José MARTHE

- **Groupe «La République En Marche et apparentés»**

Présidente : Mme Virginie SIANI WEMBOU



LE PRÉSIDENT

Elu pour 6 ans par le Conseil départemental, le Président est l'autorité exécutive du Département. Assisté de 12 vice-présidents, il dirige l'administration. Il prépare et exécute les décisions de l'Assemblée et de la Commission permanente dont il établit l'ordre du jour et conduit les débats.



LES 12 VICE-PRÉSIDENTS

Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées compte 12 vice-présidents, élus par l'Assemblée départementale lors de la réunion de Droit. Ils disposent d'une délégation de fonction du Président.

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE
(Projet de Territoire, attractivité du territoire et coopération transfrontalière)
Chantal ROBIN-RODRIGO

2^{ème} VICE-PRÉSIDENT
(Jeunesse, enseignement supérieur et prospective)
Jean GLAVANY

3^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
(Solidarités sociales, action territoriale et santé)
Josette BOURDEU

4^{ème} VICE-PRÉSIDENT
(Ressources humaines)
André FOURCADE

5^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
(Action économique, tourisme, agriculture)
Maryse BEYRIÉ

6^{ème} VICE-PRÉSIDENT
(Développement durable)
Jean GUILHAS

7^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
(Insertion logement, politique de la ville)
Virginie SIANI WEMBOU

8^{ème} VICE-PRÉSIDENT
(Aménagement numérique du territoire)
Jacques BRUNE

9^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
(Education, action culturelle, sportive et associative)
Nicole DARRIEUTORT

10^{ème} VICE-PRÉSIDENT
(Routes et transports)
Jean BURON

11^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
(Patrimoine immobilier départemental)
Pascale PERALDI

12^{ème} VICE-PRÉSIDENT
(Finances)
Laurent LAGES



Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées
Neste-Aure-Louron



Chantal ROBIN-RODRIGO
Vice-présidente
Projet de Territoire, attractivité du
territoire et coopération transfrontalière
Vallée des Gaves



Jean GLAVANY
Vice-président
Jeunesse, enseignement supérieur
et Prospective
Aureilhan



Josette BOURDEU
Vice-présidente
Solidarités sociales,
action territoriale et santé
Lourdes 2



André FOURCADE
Vice-président
Ressources humaines
Vallée de l'Arros et des Baïses



Maryse BEYRIÉ
Vice-présidente
Action économique, tourisme, agriculture
Neste-Aure-Louron



Bernard VERDIER
Membre de la Commission Permanente
Les Coteaux



Virginie SIANI WEMBOU
Vice-présidente
Insertion logement, politique de la ville
Tarbes 1



Jacques BRUNE
Vice-président
Aménagement numérique du territoire
Haute-Bigorre



Nicole DARRIEUTORT
Vice-présidente
Education, action culturelle,
sportive et associative
Haute-Bigorre



Jean BURON
Vice-président
Routes et transports
Bordères-sur-l'Échez



Pascale PÉRALDI
Vice-présidente
Patrimoine immobilier départemental
Vallée de la Barousse



Frédéric LAVAL
Rapporteur général du budget
Membre de la Commission Permanente
Tarbes 1



Joëlle ABADIE
Présidente de la Commission Solidarités sociales
Membre de la Commission Permanente
Vallée de l'Arros et des Baïses



Jean-Christian PEDEBOY
Président de la Commission Solidarités
territoriales : Projet de Territoire et développement durable
Membre de la Commission Permanente
Moyen-Adour



Laurent LAGES
Vice-président Finances
Président de la Commission
Infrastructures départementales, mobilité
Vallée de la Barousse



Monique LAMON
Présidente de la Commission
Education, culture, jeunesse, sport et vie associative
Membre de la Commission Permanente
Les Coteaux



Gilles CRASPAY
Président de la Commission Finances,
ressources humaines et moyens généraux
Membre de la Commission Permanente
Tarbes 2



Andrée DOUBRÈRE
Membre de la Commission Permanente
Tarbes 2



Jean GUILHAS
Vice-président
Développement durable
Membre de la Commission Permanente
Val d'Adour-Rustan-Madiranais



Isabelle LAFOURCADE
Membre de la Commission Permanente
Vic-en-Bigorre



David LARRAZABAL
Membre de la Commission Permanente
Tarbes 3



Isabelle LOUBRADOU
Membre de la Commission Permanente
Moyen-Adour



José MARTHE
Membre de la Commission Permanente
Lourdes 1



Catherine VILLEGAS
Membre de la Commission Permanente
Ossun



Geneviève ISSON
Aureilhan



Adeline AYELA
Lourdes 1



Bruno VINUALÈS
Lourdes 2



Georges ASTUGUEVIEILLE
Ossun



Laurence ANCIEN
Tarbes 3



Christiane AUTIGEON
Val d'Adour-Rustan-Madiranais

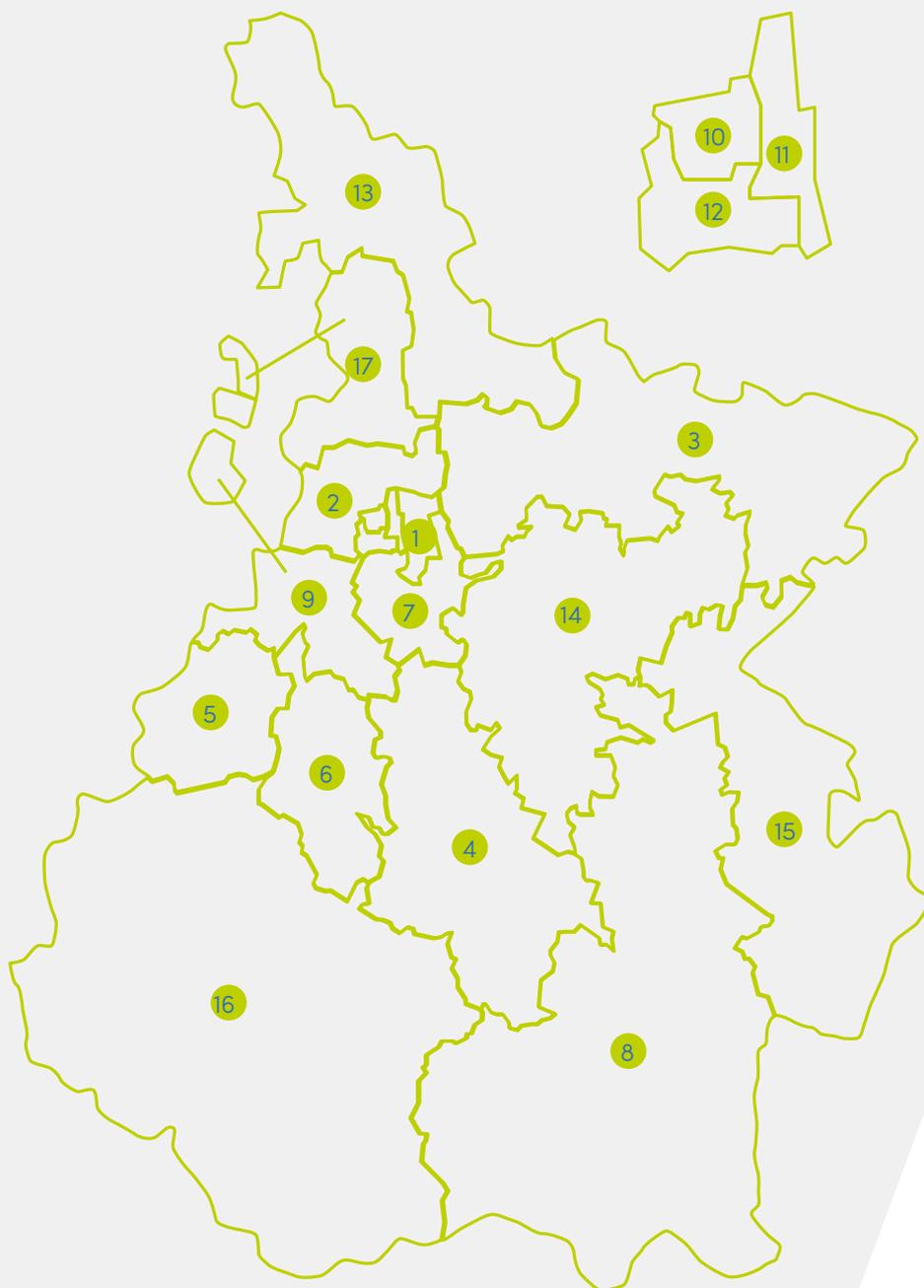


Louis ARMARY
Vallée des Gaves



Bernard POUBLAN
Membre de la Commission Permanente
Vic-en-Bigorre

LES CANTONS



- canton n° 1 : **Aureilhan**
- canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Echez**
- canton n° 3 : **Les Coteaux**
- canton n° 4 : **La Haute-Bigorre**
- canton n° 5 : **Lourdes 1**
- canton n° 6 : **Lourdes 2**
- canton n° 7 : **Moyen Adour**
- canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron**

- canton n° 9 : **Ossun**
- canton n° 10 : **Tarbes 1**
- canton n° 11 : **Tarbes 2**
- canton n° 12 : **Tarbes 3**
- canton n° 13 : **Val d'Adour-Rustan-Madiranais**
- canton n° 14 : **La Vallée de l'Arros et des Baïses**
- canton n° 15 : **La Vallée de la Barousse**
- canton n° 16 : **La Vallée des Gaves**
- canton n° 17 : **Vic-en-Bigorre**

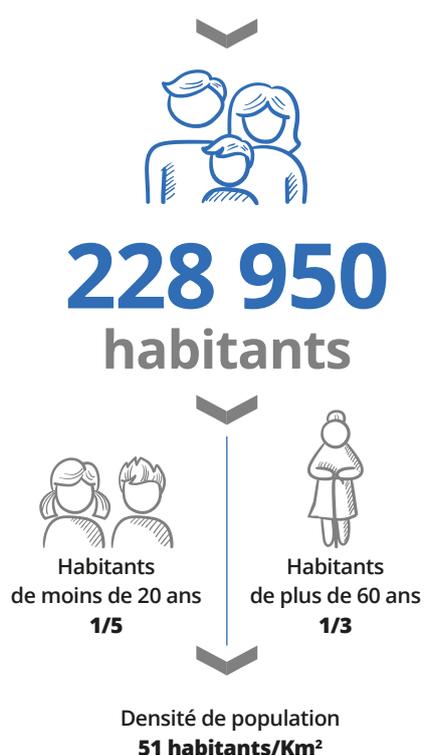
CHIFFRES CLÉS :

17 cantons
34 élus
1 binôme
homme/femme
par canton

CHIFFRES CLÉS LA POPULATION



Concert au Pic du Midi de Bigorre



CHIFFRES CLÉS L'ÉCONOMIE



34%

(source HPTÉ 2016)

des revenus du territoire
proviennent de l'activité touristique

Tour de France au Col d'Aspin



4 962

(source agreste 2013)

Exploitations agricoles



25 808

(insee 2015)

Établissements



434 619

(+ 14%) source EDEIS

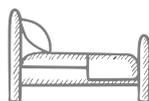
Passagers Aéroport



6 000

Étudiants

Pôle Universitaire



2,8 M

(source HPTÉ 2016)

Nuitées en hôtels



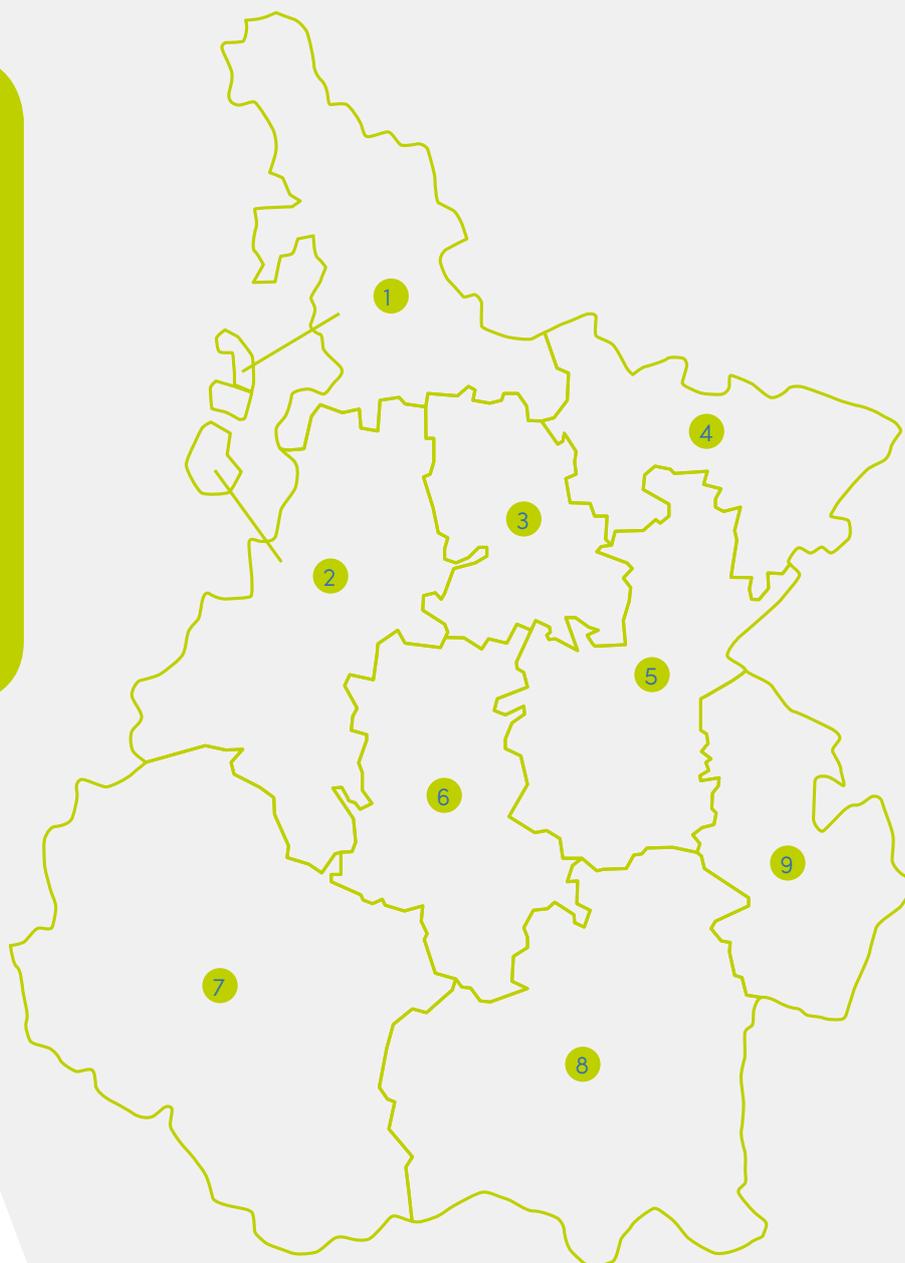
0,8 M

(source HPTÉ 2016)

Nuitées en campings

LES INTERCOMMUNALITÉS

- n° 1 : C.C. Adour-Madiran
- n° 2 : C.A. Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- n° 3 : C.C. des Coteaux de Pouyastruc et du Canton de Tournay
- n° 4 : C.C. du Pays de Trie et du Magnoac
- n° 5 : C.C. du Plateau de Lannemezan
- n° 6 : C.C. Haute-Bigorre
- n° 7 : C.C. Pyrénées Vallées des Gaves
- n° 8 : C.C. Aure-Louron
- n° 9 : C.C. Neste-Barousse



CHIFFRES CLÉS :

8 communautés
de communes

1 communauté
d'agglomération



2017

LES FAITS MARQUANTS

SOLID'ACTION65
Hautes-Pyrénées solidaires



SOLID'ACTION 65
Hautes-Pyrénées solidaires



« La Roue Tourne »

L'autonomie par l'apprentissage du vélo



ODPE

Observatoire Départemental de la Protection
de l'Enfance : comprendre pour mieux agir



Ha-Py PDI

L'innovation au service de l'insertion sociale



Nouvel EHPAD

Le Département au chevet
de la dépendance



Cyber-Accueil

Une équipe dédiée
à l'utilisation des outils
numériques



Tablettes dans les collèges

Des élèves connectés !

2017

LES FAITS MARQUANTS

Relevés topographiques

Des drones pour prendre de la hauteur



Appli « Menu »

Bien manger pour bien grandir



Bâtiment du Pradeau

Le patrimoine haut-pyrénéen restauré





La Bretelle de Louey

Investir au service de l'aménagement local



L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées décolle

+ de 14% de voyageurs en 2017

Fibre optique

Le très haut-débit pour tous



Foire internationale de HUESCA

La gastronomie pyrénéenne à l'honneur





^
**PYRÉNÉES
 CYCL'N TRIP**
 1 jour / 1 col

«La Grande Guerre à la Une»
 Un succès haut-pyrénéen avec plus de 13 000 visiteurs



5 Les Pyrénées 5
 Journal Pyrénéen

La Grande Guerre à la Une !
 Les Hautes-Pyrénées
 de 1914 à 1918
 dans la presse

13 mai >
 10 déc. 2017
EXPOSITION

Abbaye de l'Escaladieu
 65130 BONNEMAZON - 05 62 39 16 97 - abbaye-escaladieu.com

**Régime
 Indemnitare** >
 Mieux connaître
 le travail de chacun



**Charte
 de la commande
 publique** >
 Soutenir des politiques
 d'achats responsables



HAUTES-PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT



CHANTAL BAYET



Retrouvez cet édito
en vidéo
en cliquant ici





L'année 2017 est une année d'innovations importantes dans nos démarches et nos méthodes. Devant un environnement en constante évolution tant au niveau social qu'économique ou sociétal, face aux attentes nouvelles des citoyens et des usagers, nous devons remettre en questions nos pratiques et nos façons d'agir. C'est dans cet esprit que SOLID'ACTION65 a été conçu. Interroger notre fonctionnement pour répondre aux nouveaux défis. SOLID'ACTION65 est une démarche qui concrétise :

- Une ambition de partage des politiques de solidarité avec l'ensemble des élus de la collectivité, mais aussi tous les acteurs du territoire ;
- Un changement de cap dans le fonctionnement de l'administration en donnant un sens plus fort au travail réalisé par une transversalité enrichie.

Que la culture, l'éducation, les transports, les infrastructures,

soient réfléchis et conçus pour être au service des plus fragiles, l'amélioration de l'attractivité du territoire et l'accès à l'emploi. Nous voulons innover, mais innover ensemble. Cette ambition n'est possible qu'avec le concours de tous, dans la diversité de nos métiers et de nos parcours. Nos différences font notre force pour apporter des réponses adaptées aux habitants et à tous les acteurs associatifs et institutionnels de notre département. Venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, c'est le sens de notre travail quotidien, notre cœur de métier, l'affirmation de notre fierté d'appartenir à cette collectivité. Notre motivation et notre énergie seront toujours au service des haut-pyrénéens.

CHANTAL BAYET
Directrice Générale
des Services
Département
des Hautes-Pyrénées



SOLID' **ACTION** 65

Hautes-Pyrénées solidaires





Un investissement collectif pour le territoire

SOLID'ACTION65, c'est avant tout une démarche innovante de développement social au service d'une ambition : réinventer l'action sociale et plus globalement l'action publique pour renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans les Hautes-Pyrénées.

En effet, les politiques de solidarités sont de véritables leviers de développement pour les Hautes-Pyrénées avec :

- Des emplois dans les entreprises locales, en particulier dans les services d'aide à la personne ;
- Des services rendus à tous les habitants du territoire, à commencer par les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap ou de précarité...);
- Un investissement pour l'avenir contribuant à établir un climat social stable, solidaire, propice au désir de vivre-ensemble et d'entreprendre.

Une démarche innovante et audacieuse

En intégrant la solidarité à toutes ses interventions, le Département fait de l'investissement social un levier de développement du territoire, privilégiant une logique de partenariat à une logique de guichet. SOLID'ACTION65, c'est :

- La recherche permanente d'un impact social maximum dans toutes les politiques départementales à travers un partenariat entre les acteurs publics, privés et associatifs des Hautes-Pyrénées ;
- La coordination entre acteurs de l'économie et de la solidarité en réponse aux besoins des territoires ;
- La solidarité comme investissement collectif de proximité au service des projets personnels et de la cohésion sociale.

La solidarité en action, 5 axes de développement

Dans la continuité du Projet de Territoire, le Département a engagé l'élaboration d'un schéma de développement social appuyé sur une large concertation interne et externe. Elle a abouti à la proposition d'une cinquantaine d'actions réparties autour de **5 axes de développement, qui fondent la démarche SOLID'ACTION65** :

- Mobilité, transports, proximité (se déplacer, trouver à proximité les services utiles) ;
- Jeunesse et éducation (au service de l'inclusion sociale des publics jeunes) ;
- Emploi, développement, économie sociale et solidaire (les solidarités, un tremplin vers l'emploi)
- Numérique (faciliter l'accès au numérique et à ses usages pour tous les publics) ;
- Citoyenneté et gouvernance (faciliter la co-construction et la collaboration entre acteurs à l'échelle locale, départementale ou régionale).

Le schéma de développement social des Hautes-Pyrénées a été approuvé par l'Assemblée départementale le 23 juin 2017. Les actions engagées en 2017 illustrent concrètement la démarche SOLID'ACTION65. Focus sur 2 d'entre-elles : « La Roue Tourne » et « Premières Pages ».

« LA ROUE TOURNE »

SOLID'ACTION65 SUR LE TERRAIN

Réalisée dans le cadre de l'appel à projets 2017 du contrat de ville du Grand Tarbes et Lourdes, l'opération « la Roue Tourne » vise à renforcer l'autonomie et la confiance en soi d'une quinzaine de bénéficiaires du RSA par l'apprentissage du vélo.

Ce pari audacieux a été orchestré par l'Office Départemental des Sports (ODS), en partenariat avec les services départementaux de la solidarité basés sur Tarbes,

l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'association d'insertion MOB65, autour d'un programme de formation complet : séances d'apprentissage du vélo avec un moniteur diplômé d'Etat, sensibilisation au code de la route, atelier d'entretien, parcours en site sécurisé. L'opération s'est achevée par une sortie collective sur la voie verte des Gaves.

Au terme de l'opération, 7 bénéficiaires majoritairement féminines

ont pu acquérir un vélo d'occasion auprès de MOB65 (20€) et être dotés d'un kit de sécurité (casque et gilet). Au-delà de l'apprentissage du vélo et des règles de sécurité routière, les participants ont tous reconnu les effets bénéfiques du vélo sur la santé, le budget et l'estime de soi. Au vu du succès de cette première opération, l'ODS souhaite renouveler l'expérience auprès d'un nouveau groupe de bénéficiaires du RSA en 2018.



CHIFFRE CLÉ :

15
participants

pour cette 1^{ère} édition
de « La Roue Tourne »



CHIFFRES CLÉS

50
albums lus
par une centaine de personnes
(professionnels, grand public)
afin de sélectionner l'album
offert aux familles en 2018.

80 lieux
de retrait
de l'album,
partenaires de l'opération
« Premières Pages » dans les
Hautes-Pyrénées

60
bibliothèques
proposant l'adhésion gratuite
à chaque enfant bénéficiaire
de l'opération



« PREMIÈRES PAGES » DES BÉBÉS À LA PAGE

« Rendre la lecture accessible à tous, dès le plus jeune âge » : telle est la volonté du Département des Hautes-Pyrénées qui participe, pour la première année, à l'opération « Premières Pages » initiée par le Ministère de la Culture.

A travers l'opération « Premières Pages », le Département mobilise ses ressources et ses compétences en agissant sur le soutien à la parentalité et l'accessibilité de la culture partout et pour tous.

Piloté par la Médiathèque départementale et la Direction Enfance-Famille, et soutenu par l'État, le lancement de « Premières Pages » dans les Hautes-Pyrénées s'appuie sur un partenariat sur tout le territoire avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, ainsi qu'avec les structures et les professionnels de la culture et

de la petite enfance (bibliothèques, centres sociaux, relais d'assistants maternels, centres PMI, associations...).

Réuni le **12 octobre 2017**, le comité de pilotage « Premières Pages », composé d'élus, de professionnels de la culture et de la petite enfance, a décidé de sélectionner l'album « **Déjà** » de **Delphine GRENIER** (Editions Didier Jeunesse, 2015) parmi les 50 livres proposés aux partenaires et au grand public. L'album sera offert en 2018 à tous les enfants nés ou adoptés dans les Hautes-Pyrénées.

Tout au long de l'année 2018, les 80 points de retraits partenaires de l'opération « Premières Pages » organiseront des animations à destination des parents et des enfants autour de l'album : lectures à haute voix, jeux, contes, etc.

SÉLECTION 2017



« Déjà » de Delphine Grenier

Editions Didier jeunesse, Paris, 2015.

C'est la nuit, il n'y a pas de bruit. Souris entreprend d'aller réveiller ses amis le chat, l'oiseau, la grenouille, la poule et le lapin. Bientôt, les voilà tous réunis tout en haut de la colline.

Un album randonnée d'une grande délicatesse, qui explore les mystères de la nuit et prépare au sommeil en chassant les angoisses nocturnes.

Delphine Grenier est diplômée des Arts Décoratifs de Strasbourg. Elle a réalisé de nombreuses illustrations pour la publicité et la télévision ainsi que des jouets et des accessoires pour le théâtre. Elle anime également des ateliers pédagogiques autour du livre et de l'image dans les écoles.

DSD

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Retrouvez cet article
en vidéo
en cliquant ici





« Nous en sommes persuadés, agir aujourd'hui avec et pour les jeunes, c'est bâtir les conditions de la société de demain dans les Hautes-Pyrénées. »

Joëlle Abadie,

Présidente de la 1^{ère} Commission : solidarités sociales

« Observer pour mieux connaître, connaître pour mieux comprendre, comprendre pour mieux agir » telles sont nos missions à l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance. »

Fabienne Abadie,

**Responsable de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance,
Direction de la Solidarité Départementale**





OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBSERVER, CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance confie aux Présidents des Conseils départementaux le soin de créer et d'animer un Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (OPDE). Les acteurs locaux doivent y être associés.

Du fait de ses missions, l'ODPE devient un maillon stratégique en contribuant à mieux faire connaître le dispositif de protection de l'enfance à l'échelon départemental et à le faire évoluer.

Il favorise également à l'échelle du territoire départemental la collaboration et l'articulation entre les

acteurs de la protection de l'enfance et ceux qui y concourent.

Pour sa première année de fonctionnement, l'ODPE des Hautes-Pyrénées a souhaité mettre en avant l'articulation entre recherches et pratiques professionnelles.

Il a choisi pour slogan :

Observer
pour mieux connaître
Connaître
pour mieux comprendre
Comprendre
pour mieux agir

Il désire inscrire ses actions dans le champ de la protection de l'enfance au sens le plus large : la protection de tous les enfants de 0 à 21 ans.

Sa finalité est de développer des projets et de mettre en avant des pratiques permettant la meilleure prise en compte des besoins fondamentaux de tous les enfants et jeunes vivant sur le département et ce, quel que soit le milieu dans lequel ils évoluent (famille, milieu scolaire, activité de loisirs).

L'ODPE veille

- Développer des outils de connaissance des particularités des mineurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Combattre les clichés, les représentations sur le lien trop rapide entre précarité économique et problèmes éducatifs ;
- Identifier les phénomènes émergeant sur les territoires du département ;
- Promouvoir localement les actions assurées par les Maisons Départementales de Solidarité ;
- Favoriser la reconnaissance des initiatives de terrain.

L'ODPE agit

- Les 0/3 ans ;
- Les jeunes à difficultés multiples ;
- La parentalité ;
- L'absentéisme important des collégiens.

Sa démarche s'inscrit dans une logique de développement social global en cohérence avec la démarche SOLID'ACTION65.

L'Assemblée plénière annuelle a été volontairement programmée le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant. Le dynamisme et la méthodologie d'action de l'ODPE des Hautes-Pyrénées ont été remarqués par le représentant de l'Observatoire National de la Protection de l'En-

fance présent à cette occasion. Il a souhaité mettre en avant l'organisation de l'ODPE des Hautes-Pyrénées au séminaire national des ODPE à Paris le 30 janvier 2018.



Hautes-Pyrénées

Garantir la protection de l'enfant

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé et sa sécurité dans le respect de ses droits. Elle comprend donc des actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents, l'organisation du repérage et du traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant ainsi que des décisions administratives ou judiciaires prises pour sa protection. Les actions de prévention ont notamment pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives et d'assurer

le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins et à l'intérêt de l'enfant, une prise en charge partielle ou totale de celui-ci.

Le service doit également assurer la prise en charge des enfants qui sont temporairement ou définitivement privés de la protection de leur famille, tels que les enfants « Mineurs Non Accompagnés » par exemple. Le Département intervient également auprès de majeurs de moins de vingt et un ans qui connaissent des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Au sein du Département, ce sont les services de la Direction Enfance Familles qui définissent et pilotent cette politique publique et qui la déploient en étroite collaboration

avec les services de la Direction des Territoires.

Ainsi, le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) anime la politique globale de protection de l'enfance et assure la conception et la gestion des moyens nécessaires (actions de prévention et de protection de l'enfant, accompagnement et recrutement des assistants familiaux, dispositif d'adoption, Cellule de Recueils des Informations Préoccupantes et des Signalements, ...).

La Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF) ainsi que le service de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) participent à la mise en œuvre de cette compétence obligatoire du Département.

Ha-Py PDI

UN ESPACE DE TRAVAIL INNOVANT

Dans le cadre du nouveau Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2018-2022, le Service Insertion a organisé une journée dédiée aux actions d'insertion sociale et professionnelle en faveur du public RSA : Ha-Py PDI.

Faire connaître, valoriser les actions du PDI, s'interroger sur les pratiques professionnelles, telles étaient les ambitions de ce 23 Mars 2017.

Imaginée comme une ville, Ha-Py PDI a ouvert aux visiteurs les portes de ses quartiers thématiques « emploi, santé, mobilité, développement personnel, logement, culture... ». Elus, institutionnels, professionnels chargés de l'accompagnement des allocataires du RSA, prestataires du PDI, Groupe ressource, Service des archives et du patrimoine du Département, usagers, ils n'étaient pas moins de 200 à circuler le long des rues aux noms évocateurs tels que la « Rue du pied à l'étrier » ou encore la « Rue du Joli Logis ».

La matinée a été consacrée à la visite par équipe des quartiers, l'occasion de présenter des actions du PDI par les prestataires sous forme de « speed-dating ». L'après-midi a été réservée au partage d'expériences relatives aux actions du PDI. Professionnels, partenaires et habitants ont pu témoigner aussi bien de la portée positive des actions sur les parcours que des difficultés rencontrées.

Au-delà de la connaissance des actions du PDI comme outil d'insertion, l'enjeu de cette journée était aussi de se questionner sur les pratiques de mobilisation :

- A quel moment proposer une action du PDI ?
- Les parcours sont parfois détournés, qu'en pensez-vous ?
- Quelle conséquence si la voie est sans issue ?

Une synthèse de ces ateliers a été restituée aux participants pour être soumise à débat.

La réussite de cette manifestation, tant sur son organisation que son animation, a tenu à une collaboration efficace entre le service insertion et les différentes directions du Département (Direction des Routes et Transports, Direction de l'Education et des Bâtiments, Direction des Archives et du Patrimoine...).

Afin d'en capitaliser les travaux, le Service Insertion a élaboré pour chaque participant un carnet de route dans lequel étaient référencés les contacts des prestataires, le contenu des ateliers et les images du jour.

Ha-Py PDI



CHIFFRES CLÉS

Le bilan de cette journée est très positif :

88 %

des personnes interrogées ont exprimé l'utilité d'une telle journée en soulignant l'importance de la rencontre physique des différents acteurs.

100 %

des participants ont formulé le souhait de voir renouveler ce type de manifestation.



L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

UN ENJEU MAJEUR

CHIFFRES CLÉS

5 751
bénéficiaires du RSA

30,9 M€
d'allocations versées
au titre du RSA

2,2 M€
programmés pour 2017
au titre du PDI



Chef de file en matière d'aide sociale et de solidarité des territoires, le Département est légitimement positionné comme l'acteur clé au sein d'un partenariat d'acteurs. Les actions pour l'emploi, l'insertion sociale et professionnelle s'inscrivent ainsi au cœur des politiques départementales.

Le service Insertion travaille en partenariat avec des services de l'Etat, tel que Pôle emploi.

Il a en charge le pilotage, l'animation et la coordination de la politique d'insertion du Département à travers 4 missions essentielles :

- Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) ;
- L'animation et la coordination professionnelle des dispositifs sur les territoires ;
- La gestion de l'allocation RSA (Revenu de Solidarité Active) ;
- Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI). Sur la période 2015-2017, le Département a reçu de l'Etat une délégation de gestion d'une enveloppe du Fonds Social Européen (FSE) de

2,5 M€ au titre de la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion.

Elle permet de financer 4 types d'actions :

- Actions internes conduites par le Département (chargé de relation entreprises, coordinateurs insertion, référents professionnels, animateurs du Pacte Territorial d'Insertion et assistance technique) ;
- Actions internes réalisées dans le cadre de marchés publics (conception et mise en œuvre de modules de conseils à destination des publics en insertion, animation d'un réseau de parrainage avec des entreprises de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées) ;
- Actions externes menées par des partenaires de l'insertion (Initiative Pyrénées, Mission locale, Solidarité avec les Gens du Voyage, réseau ACOR) ;
- Actions externes pilotées par des ateliers chantiers d'insertion (Récup'actions, Villages Accueillants) et des associations intermédiaires (Défi Emploi).

Cap-parrainage

Ce dispositif initié par le Département en 2016 est rentré dans sa phase opérationnelle en 2017. Il ambitionne de favoriser le retour à l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Avec Cap-parrainage, le Département a bâti sur Tarbes et son agglomération un réseau de partenaires économiques et sociaux. Il crée une synergie favorisant l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi, allocataires du RSA.

Ce réseau fédère un groupe d'entre-

prises mettant à disposition des cadres pour parrainer, conseiller et soutenir individuellement au cours d'entretiens réguliers les chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

Concrètement, le parrain apporte au demandeur d'emploi une aide personnalisée. Il prend le temps de le rencontrer pour le dynamiser, le remotiver, lui donner confiance, le soutenir et le conseiller. La durée du parrainage s'étale sur 6 mois, renouvelable si nécessaire.

Retrouvez l'article de Cap-parrainage en vidéo en cliquant ici



CHIFFRES CLÉS

26
entreprises engagées

48
chercheurs d'emploi ont
bénéficié d'un parrainage

LA POLITIQUE D'AUTONOMIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU DÉPARTEMENT



La mise en place de la Maison Départementale pour l'Autonomie (MDA) : un meilleur service aux citoyens en perte d'autonomie

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement a prévu la mise en place de Maisons de l'Autonomie. Ce type d'organisation permet la mise en commun des mis-

sions d'accueil, d'information, de conseil et, le cas échéant, d'instruction des demandes, d'évaluation des besoins et d'élaboration des plans d'aide au profit des personnes handicapées et des personnes âgées.

Ainsi, dans les Hautes-Pyrénées, le Département a souhaité améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur, développer cette organisation pour une meilleure visibilité, faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs et garantir une continuité des parcours des personnes en situation de handicap et des personnes âgées par la création d'une MDA. Elle regroupe :

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- les personnels et les moyens matériels du Département affectés à la politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le Schéma départemental de l'autonomie 2017-2021

Comme le recommande le législateur, la démarche de révision du schéma personnes âgées a conduit le Département à proposer un schéma unique regroupant les besoins des personnes âgées et des personnes handicapées : le Schéma départemental de l'autonomie 2017-2021.

Adopté par l'Assemblée Départementale en décembre 2017, il s'inscrit pleinement dans la continuité de la mise en œuvre de la Maison Départementale pour l'Autonomie. Fruit d'un travail commun entre élus, usagers ou leurs représentants, partenaires concernés par le handicap et la dépendance et services du Département, il formalise l'engagement de la politique départementale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

CHIFFRES CLÉS

6 679
bénéficiaires APA
à domicile

739
bénéficiaires de l'aide
sociale

923
bénéficiaires de la PCH

« Une réponse accompagnée pour tous »

L'objectif de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » est de proposer une réponse individualisée pour chaque personne dont la situation le nécessite. Sur mesure, elle doit être conforme à son projet de vie et lui permettre de s'inscrire dans un parcours de santé, au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Une condition de réussite pour identifier les besoins des personnes et les satisfaire est d'établir un partenariat fort entre les acteurs (Département, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Agence Régionale de Santé, Rectorat, gestionnaires d'établissements de santé et médico-sociaux, associations...).

Déployée par le Département depuis juin 2017, la réponse accompagnée s'est traduite par :

- Une généralisation de la priorisation des listes d'attente en partenariat avec les établissements médico-sociaux ;
- Le démarrage d'un diagnostic de l'offre et de la demande d'orientation en ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux) ;
- La négociation d'une convention territoriale entre les différents partenaires délivrant des autorisations et des financements

(ARS, Education Nationale, CPAM, CAF, Conseil départemental), afin d'articuler les actions à mettre en œuvre pour faciliter l'accompagnement global de la personne en risque de rupture de parcours ou du fait de la complexité de sa situation.

La démarche a été généralisée au 1^{er} janvier 2018 à l'ensemble des départements français.



La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA)

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) est un des dispositifs de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Il s'agit d'une instance de coordination des financements visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.

La conférence des financeurs est présidée par le Président du Conseil départemental, et le Direc-

teur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant, en assurant la vice-présidence.

Au sein de la conférence siègent des représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie, de l'Agence Nationale de l'Habitat, des fédérations des institutions de retraite complémentaire et des organismes régis par le code de la mutualité, des représentants des collectivités territoriales.

Dans chaque département, cette conférence établit un diagnostic des besoins des personnes âgées de soixante ans et plus résidant sur le territoire départemental, recense les initiatives locales et définit un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires.

Le programme défini par la conférence porte sur :

- L'amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles ;
- L'attribution d'un forfait autonomie aux résidences autonomie ;
- La coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile ;
- Le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie ;
- Le développement d'autres actions collectives de prévention.





UN NOUVEL EHPAD DANS LE DÉPARTEMENT

UN PROJET AMBITIEUX À HORGUES

Le projet de création d'un nouvel établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur la commune de Horgues a été initié en avril 2017 afin de satisfaire les besoins d'accueil de personnes âgées dépendantes sur cette zone. Après avoir étudié 11 candidatures, le choix du promoteur s'est porté sur le groupe SCAPA (Association loi 1901 à but non lucratif) gérant déjà 4 établissements sur le département (EHPAD de Juillan, Loures-Barouse, Tibiran-Jaunac et Saint-Laurent-de-Neste). La construction de ce nouvel équi-

pement doit démarrer fin 2018 pour une ouverture prévue en 2020.

Doté de 80 places d'hébergement permanent et de 5 places d'hébergement temporaire, dont 2 réservées à l'accueil d'urgence, le nouveau bâtiment proposera un accueil diversifié et une prise en charge personnalisée, notamment pour les personnes atteintes des maladies de Parkinson et d'Alzheimer.

L'opération est estimée à 10,5M€. Le Département apportera un financement à hauteur de 6 000 euros par place d'hébergement permanent, soit 480 000 euros.

CHIFFRES CLÉS

85 places

d'hébergement au total

80 places

d'hébergement permanent

5 places

d'hébergement temporaire

10,5 M€

Coût total estimé du projet

Accompagner les établissements d'hébergement

Le service des établissements a en charge le suivi budgétaire de 76 établissements sociaux et médicosociaux (ESMS) du département :

- 13 établissements relatifs à l'enfance ;
- 35 établissements médicalisés hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- 5 unités de soins de longue durée ;
- 19 établissements et services prenant en charge des personnes en situation de handicap ;

- 4 associations de service d'aide à domicile autorisées et tarifées.

Il participe à la mise en place des CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) avec les EHPAD et les SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).

Dans le cadre de ses activités, il réalise des contrôles d'établissements, des contre-visites et des audits de lieux de vie.

Il accompagne également les établissements dans leur projet de restructuration.



CYBER-ACCUEIL

UNE JEUNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

CHIFFRES CLÉS

**1 tutrice
et 6 jeunes**

effectuant un service civique
composent l'équipe
Cyber-Accueil

Faire ses démarches administratives en ligne n'est pas toujours chose aisée !

Depuis mai 2017, la DSD accueille des jeunes volontaires en service civique sur une mission de Cyber-Accueil.

Ainsi, une tutrice, agent du Conseil départemental, est chargée d'intégrer le volontaire à l'équipe de chaque Maison Départementale de Solidarité (MDS) et de l'accompagner dans sa mission de Cyber-Accueil.

Ils offrent un accompagnement au numérique aux publics avec pour mission de les familiariser à l'outil

informatique et leur apprendre à accéder aux services offerts sur les sites de nos partenaires (CAF, Pôle emploi, CPAM, préfecture...). Ils proposent et animent des ateliers ouverts aux personnes orientées par les travailleurs sociaux, afin de les guider dans l'utilisation et l'appropriation de l'outil informatique.

Ils ont également recensé les différents lieux de solidarité équipés de matériels informatiques afin de mieux orienter les publics.

Les 6 jeunes volontaires en service civique ont rencontré les acteurs, partenaires de terrain et suivi des formations pour utiliser au mieux les services de l'e-administration. Par son engagement de 8 mois dans ce projet, chaque volontaire a pu contribuer à la lutte contre la fracture numérique.

Cette action expérimentale, intégrée dans le projet de service qui lie les MDS et les partenaires présents sur les territoires (Maisons du Service Au Public, autres collectivités, associations...), sera reconduite en 2018.





L'HABITAT ET LE LOGEMENT

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

Le Département, au travers du Fonds de Solidarité pour le Logement, mobilise des aides financières pour les personnes en difficulté. Ce fond est également financé par les communes et les fournisseurs d'électricité, de gaz, etc.

Dans le cadre de sa politique de solidarité et en sa qualité de chef de file de l'action sociale, il apporte une assistance aux personnes démunies. Outre l'insertion sociale et professionnelle, il agit en faveur du logement en prenant en charge des mesures d'accompagnement social individuel ou collectif pour lutter contre la précarité notamment énergétique.

En liaison avec les Maisons Dépar-

tementales de la Solidarité et les partenaires du Département, le service Logement anime le Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) des Hautes-Pyrénées. Avec l'accompagnement des conseillers en économie sociale et familiale, il organise des ateliers d'information et de sensibilisation. En complément de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département soutient les travaux de lutte contre l'insalubrité et d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Ces aides s'adressent aux publics les plus modestes.

CHIFFRES CLÉS

494

bénéficiaires FSL
« accès »

259

bénéficiaires FSL
« maintien »

2 198

bénéficiaires FSL
« précarité »

LA SANTÉ

PRÉVENTION ET SOINS POUR TOUS

L'année 2017 a été caractérisée par une augmentation constante de ses activités notamment avec l'accueil des migrants et des mineurs non accompagnés confiés au Département et l'accroissement des partenariats avec les structures médico-sociales, sociales, les associations, les services d'interpré-
tariat...

Le service des Actions de Santé remplit plusieurs missions :

La vaccination polyvalente mentionnée dans le calendrier vaccinal (2 831 doses utilisées en 2017)

Il prodigue à titre gratuit les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Elles sont obligatoires avant l'âge de 2 ans pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018.

CHIFFRES CLÉS

1 053

vaccinations
contre la fièvre jaune

689

consultations médicales

478

radiographies pulmonaires

3 280

tests de dépistage

Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, les vaccinations contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires aux âges de 2, 4 et 11 mois. Les vaccins recommandés sont notamment ceux contre la tuberculose, la varicelle, la grippe, le zona, et les infections à papillomavirus humains.

La vaccination « voyageurs » et les consultations de conseils aux voyageurs

Il assure des consultations de préparation aux voyages et, selon les destinations, les vaccinations recommandées ou obligatoires dont celle contre la fièvre jaune. A ce titre, 1 053 injections de ce vaccin ont été réalisées en 2017. Il conseille également les médecins traitants pour leur patientèle.

La lutte contre la tuberculose

Avec le Centre de Lutte Anti Tuberculose (CLAT), il coordonne les actions de lutte contre la tuberculose au niveau départemental, compétence qui lui est déléguée par l'Etat.

Dans ce cadre, 689 consultations médicales et 478 radiographies pulmonaires ont été réalisées en 2017. 9 cas de tuberculose ont été dépistés sur le département pour lesquels le CLAT a effectué 7 enquêtes de dépistage de « cas contacts ». Le CLAT a également contribué à 6 enquêtes hors du département.

Le dépistage et le diagnostic des infections sexuellement transmissibles

Habilité par l'ARS depuis le 1^{er} janvier 2016, le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage, et de Diagnostique des IST) effectue le dépistage des infections par le VIH, des hépatites A, B, et C, de la syphilis et des autres infections sexuellement transmissibles.

Il assure une activité de conseil pour la santé sexuelle en coordination avec le Centre de Planification et d'Education Familiale.

Il effectue les consultations en vue du traitement pré-exposition pour le VIH. Il réalise des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), des vaccinations hépatite A et B et contre le papillomavirus. Il délivre la contraception d'urgence.

En 2017, 1 771 consultations ont été effectuées et 3 280 tests de dépistage réalisés.



DEB

ÉDUCATION ET BÂTIMENTS



Retrouvez cet article
en vidéo
en cliquant ici

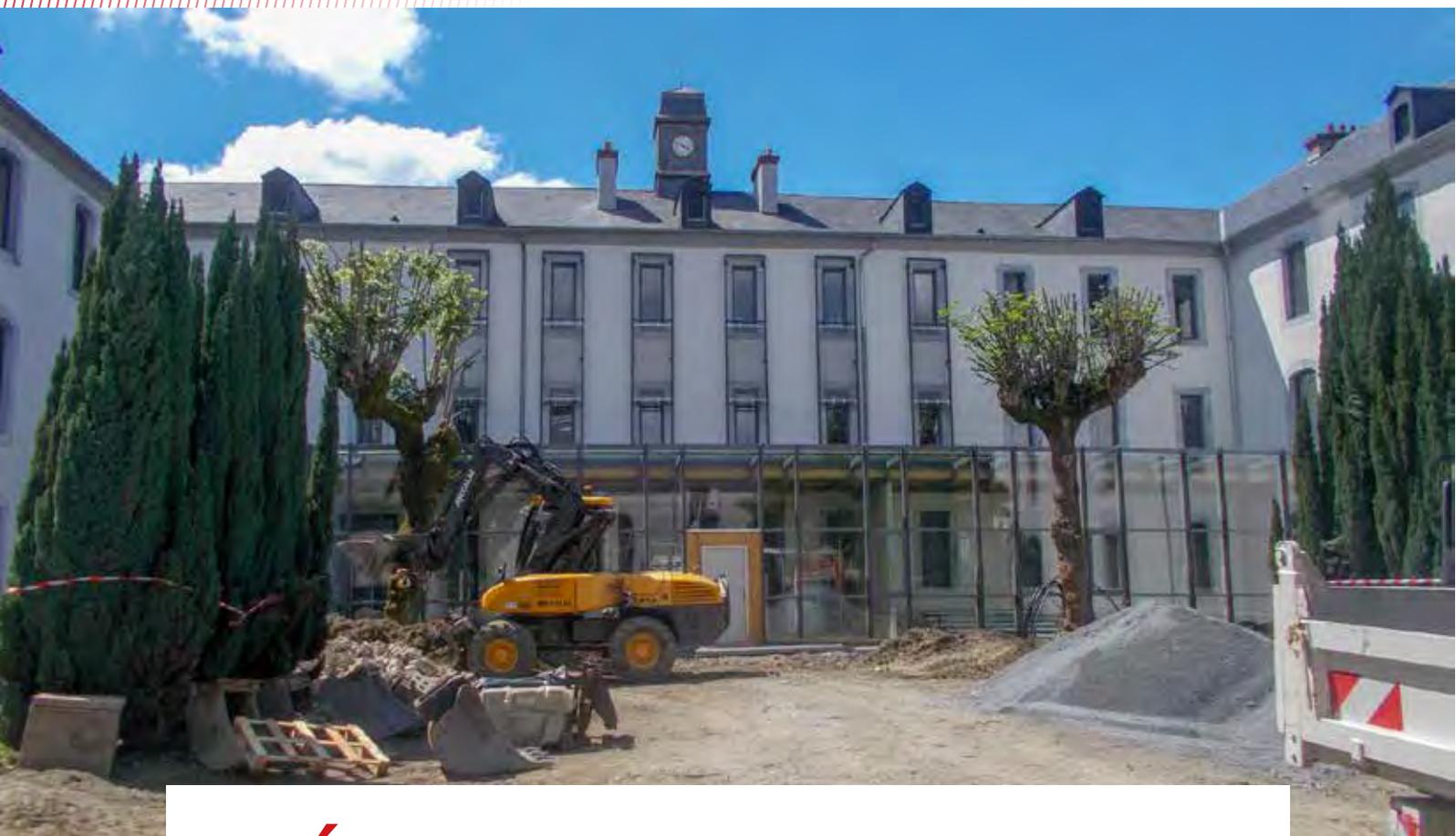




*« L'application "menu" créée par le
Département est une première nationale »*
Monique Lamon,
Présidente de la 4^{ème} Commission : éducation,
culture, jeunesse, sport et vie associative

*« L'appli "menu" facilite la mise en place de
la réglementation et le respect de l'équilibre
alimentaire dans les collèges »*
Jean-Philippe Couberis,
Réfèrent restauration,
Direction de l'Éducation et des Bâtiments





RÉNOVER ET ENTRETENIR POUR MIEUX ACCUEILLIR

Pour garantir tout au long de l'année un bon fonctionnement des sites et installations du Département, la Direction des Bâtiments a réalisé en 2017, 10,4 M€ d'investissement et 1,7M€ de dépenses de fonctionnement.

A ce titre, tous les collèges du Département ont bénéficié de travaux, notamment durant les périodes de congés scolaires pour un montant total de 3,5M€.

Par ailleurs, dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap), 433 000 € ont été consacrés aux travaux de mise aux normes

d'accessibilité pour les bâtiments du Département recevant du public.

L'année 2017 a vu également la fin des travaux de réhabilitation du bâtiment du Pradeau à Tarbes ainsi que la construction de la Maison Départementale de la Solidarité (MDS) de Bagnères-de-Bigorre pour un montant de 2M€. Les opérations en cours d'étude concernent, sur Tarbes, les réhabilitations du collège Massey, des sites de la Direction de la Solidarité Départementale, place Ferré et rue Gaston Dreyt, ainsi que de l'Hôtel du Département, 6 rue Gaston Manent.



LE PRADEAU RÉHABILITÉ

Le Département est devenu propriétaire en 2008 de l'ancienne Délégation Militaire rue Gaston Manent à Tarbes, site historique du patrimoine haut-pyrénéen datant de 1716. Il a depuis évolué en fonction des différents occupants (séminaire du diocèse sous l'Ancien Régime, évêché constitutionnel au XIX^e siècle, premier site du Haras National visité par Napoléon, lieu de réclusion, hôpital militaire et caserne).

Le parti pris d'aménagement du site a été de conserver le bâtiment principal, de démolir les bâtiments annexes (anciens garages) et de développer à terme un axe visuel structurant depuis la promenade du Pradeau et les Haras vers l'Hôtel du Département.

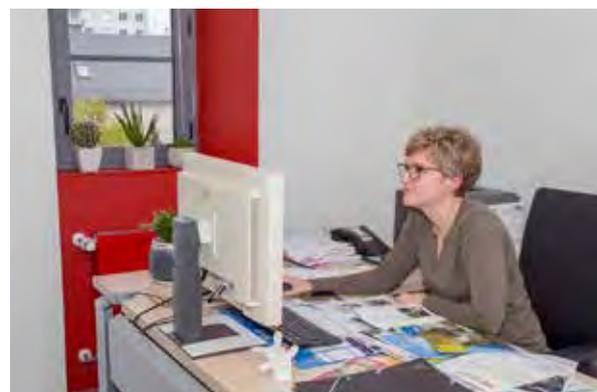
Réhabilité de 2015 à 2017 et rebaptisé Bâtiment du Pradeau, ce nouvel édifice regroupe sur une superficie de 2 550 m², les élus ainsi que plusieurs services du Département : Cabinet de la Présidence, Direction de la Communication, Direction Générale des

Services et Direction du Développement Local, soit une centaine de personnes.

Le choix d'intégrer des enjeux environnementaux performants dans la réhabilitation des lieux a permis au Département d'être lauréat en 2016 de l'appel à projets « bâtiments économes de qualité environnementale en Midi-Pyrénées » lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Plusieurs choix techniques participent à la performance énergétique du bâtiment :

- Optimisation des niveaux d'isolation ;
- Récupération d'eau pluviale pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage des espaces verts ;
- Ventilation à double flux avec récupération d'énergie sur l'air extrait ;
- Eclairage de type LED avec une détection de présence associée à chaque luminaire ;
- Eclairage extérieur performant et économe participant à la mise en lumière du bâtiment et de ses abords.



MAÎTRE D'ŒUVRE : ATELIER D'ARCHITECTURE LARRONDO

CHIFFRES CLÉS

4,5 M€ HT

Coût de l'opération
(études + travaux)

Financements : 400 000 € d'aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et du Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER) + 3 889 000€ de prêt à taux 0 de la Caisse des Dépôts.

13 entreprises ont participé au chantier dont 11 basées dans les Hautes-Pyrénées.

10 entreprises sont intervenues sur le site avec une clause d'insertion ;

7 130 heures d'insertion ont été réalisées ;
23 personnes en recherche d'emploi ont pu bénéficier d'un contrat de travail.

A l'issue de ce chantier, 6 personnes ont intégré durablement le monde du travail : 1 CDD de plus de 6 mois, 4 CDI et 1 mission d'interim de plus de 6 mois.

ÉNERGIES POSITIVES DANS LES COLLÈGES

Les collèges Paul VALÉRY de Séméac et Maréchal FOCH d'Arreau ont bénéficié d'une réhabilitation thermique visant à réduire de manière importante leurs consommations énergétiques.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de la performance des équipements et de réduction de l'impact environnemental des établissements.

Ils ont été l'occasion de sensibiliser les utilisateurs à la consommation d'énergie des bâtiments et aux pratiques responsables de chantier en valorisant des pratiques de construction respectueuses de l'environnement et du voisinage ainsi qu'en informant les élèves sur les éco-gestes. Un

parcours pédagogique a été mis en place en intégrant les différents acteurs.

L'ensemble de ces opérations a bénéficié de financements dans le cadre de la convention « Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte ». Ces travaux permettront une réduction de plus de 30 % de la consommation énergétique des bâtiments. Ils ont également permis de donner une nouvelle identité architecturale aux collèges.

Travaux réalisés au collège Paul VALÉRY (Séméac) :

- Isolation thermique par l'extérieur ;
- Ventilation mécanique double flux par une centrale de traitement d'air ;
- Traitement acoustique des couloirs ;
- Installation de luminaires LED à très haut rendement dans les circulations du bâtiment D ;
- Remplacement des chaudières existantes.

Travaux réalisés au collège Maréchal FOCH (Arreau) :

- Isolation par l'intérieur des murs d'un bâtiment ;
- Remplacement partiel des menuiseries ;
- Remplacement des luminaires de 2 bâtiments ;
- Rénovation des chauffages des logements.



Collège Paul VALÉRY de Séméac

MAÎTRE D'OEUVRE : GLEIZE ENERGIE

CHIFFRES CLÉS COLLÈGE PAUL VALÉRY

Coût de l'opération (tranche ferme)

813 K€ HT

Montant des subventions : **317 k€**

Prêt à taux 0 de la Caisse des Dépôts.

MAÎTRE D'OEUVRE : SETES

CHIFFRES CLÉS COLLÈGE MARÉCHAL FOCH

Coût de l'opération

340 k€ HT

Montant des subventions : **185 k€**

RÉUSSIR ET S'ÉPANOUIR AU COLLÈGE



Les compétences du Département envers les collèges se retrouvent dans les domaines suivants :

Bâtiments

Le Département est chargé des travaux de réhabilitation et d'amélioration des bâtiments qui accueillent aujourd'hui les élèves, les enseignants et l'ensemble du personnel des établissements publics.

A ce titre, la collectivité met en œuvre sa politique d'amélioration énergétique, pour le confort de ses occupants, et dans l'optique d'économies d'énergies potentielles (les collèges d'Arreau et de Séméac ont notamment fait l'objet de travaux importants cette année), ainsi que sa politique de

mise en accessibilité, conformément à ses obligations réglementaires.

Aide au fonctionnement des collèges publics et privés : le Département verse des dotations annuelles aux établissements.

Restauration

Il accompagne activement les collèges publics pour une amélioration continue du service de restauration (équilibre des menus, approvisionnement local, formation des cuisiniers, renouvellement de matériel...).

Informatique

La collectivité a en charge depuis 2015 le renouvellement, l'acquisition et la maintenance du matériel informatique dans les collèges publics. C'est aussi une volonté d'accompagner les établissements dans des expérimentations avec les nouveaux outils d'aujourd'hui (tablettes numériques).

Le Département des Hautes-Pyrénées exerce ses missions avec une équipe dédiée aux collèges à la Direction de l'Éducation et des Bâtiments, dont 160 agents techniques au sein des établissements, chargés de l'accueil, de la maintenance, de l'entretien des locaux, et de la restauration. Concernant l'enseignement supérieur, le Département a accompagné financièrement la réhabilitation de la Cité U du CROUS sur le site Universitaire pour 320 940€ en 2017 (en complément de 383 350€ en 2016).

CHIFFRES CLÉS

10 173

collégiens dont 8 236 fréquentent les collèges publics.

3 822 614€

de travaux de rénovation et de réhabilitation et 1 982 845€ de dotation de fonctionnement (hors frais de personnel) dans les collèges publics.

1 158 468€

de dotation de fonctionnement dans les collèges privés (dont frais de personnel)

160

agents techniques dans les collèges publics

6 000

étudiants dans l'enseignement supérieur

319

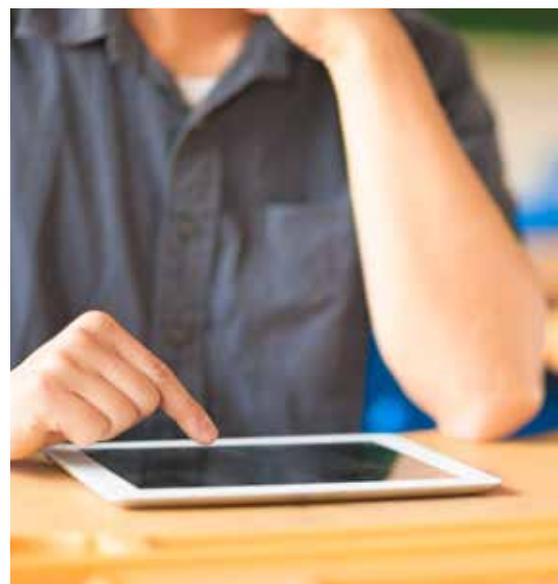
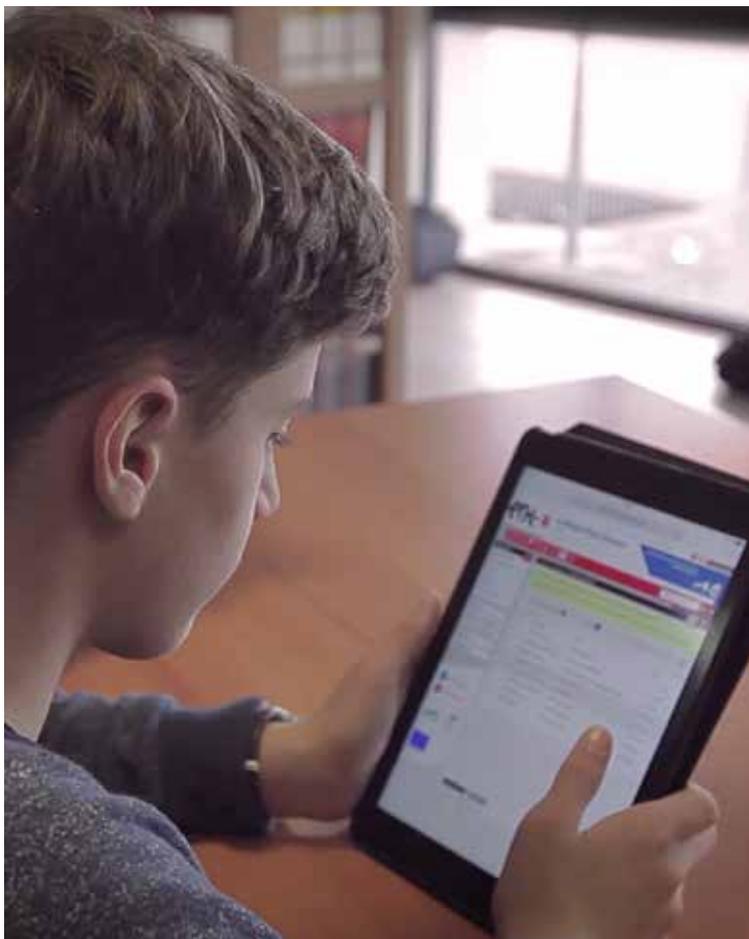
étudiants ont bénéficié d'une bourse du Département pour un montant total de 270 995€

DES COLLÈGES ET DES ÉLÈVES **CONNECTÉS**

En 2017, dans le cadre de 2 appels à projets initiés par l'Etat (AAP 2015 et 2016), le Département a doté de tablettes numériques les 133 élèves de 5^{ème} du collège Paul ELUARD de Tarbes ainsi que les 256 élèves de 5^{ème} des collèges des 3 Vallées à Luz-Saint-Sauveur et du Haut Lavedan à Pierrefitte-Nestalas. Pour la durée des appels à projets (3 ans), les tablettes sont prêtées aux enseignants et aux élèves.

Dans le cadre d'un nouvel appel à projet lancé en 2017, le Département a choisi de doter les collèges publics de 2, 4 ou 6 classes mobiles selon les effectifs des établissements, soit 74 classes mobiles pour 1 110 tablettes.

Par ces projets, le Département et l'Etat souhaitent ainsi encourager de nouvelles pédagogies et améliorer l'accès aux ressources et aux savoirs.



CHIFFRES CLÉS POUR LES 3 COLLÈGES :

775

élèves et leurs enseignants
équipés de tablettes
numériques sur la durée
des appels à projets

Opération sur 3 ans :
coût total de

663 120 €

pour l'équipement des élèves
et des enseignants, dont
378 880 € à la charge du
Département.

L'APPLI « MENU »

DES MENUS VARIÉS, UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

En 2017, en application de la réglementation sur l'équilibre alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire, un plan alimentaire a été mis en œuvre au sein des collèges publics.

Le plan alimentaire est un outil pour concevoir des menus variés, équilibrés et conformes aux exigences réglementaires de fréquence de présentation des plats sur une période donnée. Il a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail associant les chefs cuisiniers des collèges publics, une diététicienne et le référent restauration du Département.

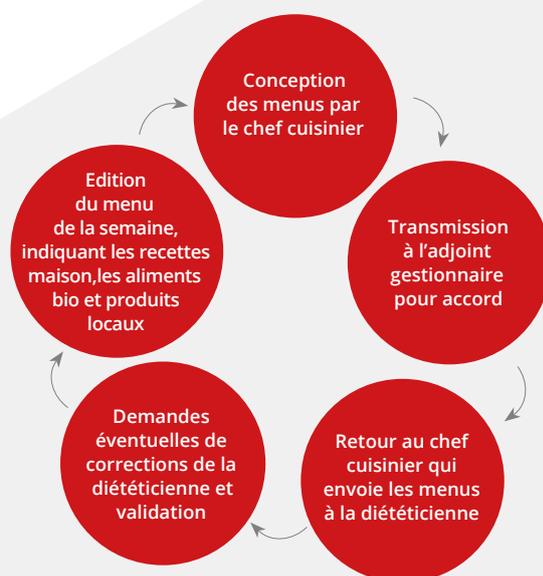
Le Département a choisi d'informatiser cet outil afin de faciliter le travail des chefs cuisiniers.

Une application informatique « menu » a été développée en interne dans le cadre d'une collaboration DEB (Direction de l'Éducation et des Bâtiments) / DSI (Direction des Systèmes d'Infor-

mation) et déployée en mars 2017 dans 18 des 20 collèges publics du département (les cités scolaires d'Argelès-Gazost et de Vic-en-Bigorre ayant un service restauration géré par la Région Occitanie). Elle est désormais utilisée pour l'élaboration des menus par 35 cuisiniers, au service des 6 500 demi-pensionnaires pour lesquels près de 1,2M repas sont produits annuellement.

La réglementation particulièrement contraignante nécessitait que les chefs de cuisine consacrent beaucoup de temps à élaborer leurs menus. La nouvelle application, à partir d'une liste déroulante de plats et de denrées classifiés par catégorie, permet de planifier rapidement les menus sur 6 ou 7 semaines.

Chaque menu propose des produits de saison, issus de l'agriculture biologique ainsi que des produits locaux, identifiés sous la signature « HaPy Saveurs ».



Organisation de la conception des menus dans les collèges

CHIFFRES CLÉS

8 200

repas sur place
(en liaison chaude)
préparés par jour.

1 180 000

repas annuels.

35 cuisiniers



Retrouvez l'appli « menu » en vidéo en cliquant ici





LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES



Le Conseil départemental des jeunes rassemble 38 élèves élus pour 2 ans dans les 20 collèges publics et les 6 collèges privés. Leurs missions : réaliser des projets citoyens et participer activement à la vie du Département. Cette expérience unique permet de sensibiliser les jeunes à l'éducation civique en apprenant le fonctionnement d'une institution et en y rencontrant les différents acteurs : élus, agents, etc. Elle permet également de donner l'occasion aux jeunes de participer activement à la vie du Département par un travail de proximité à destination des jeunes ou plus largement des



DES CITOYENS ENGAGÉS !

usagers du service public. C'est un lieu d'expression, de réflexion et d'action. Les jeunes élus s'investissent sur des thèmes en lien direct avec les projets portés par la collectivité.

Les deux commissions du mandat 2016-2018 ont choisi de travailler sur le patrimoine naturel du département pour l'une et sur l'activité physique chez les jeunes pour l'autre. Encadrés par des agents du Département (Direction de l'Action Culturelle et de la Médiathèque, Direction des Archives et des Patrimoines), de l'Office Départemental des Sports, de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole 65 et de

l'association Médianes, ils sont accompagnés également dans leurs travaux par des Conseillers départementaux.

Les séances de travail sont complétées par des sorties sur le terrain pour rencontrer les acteurs en lien avec les 2 thématiques (Parc National à Gavarnie, centrale hydroélectrique à Saint-Lary, architecture de station de sports d'hiver à La Mongie, séances de sport et échanges avec des pratiquants de haut niveau et des professionnels de santé).

La clôture des travaux est prévue pour juin 2018. Les collégiens présenteront une exposition et une boîte à images.

CHIFFRES CLÉS

38

élèves composent la mandature 2017-2018

2

commissions : Patrimoine et Activité physique

DRT

ROUTES ET TRANSPORTS

Retrouvez cet article
en vidéo
en cliquant ici





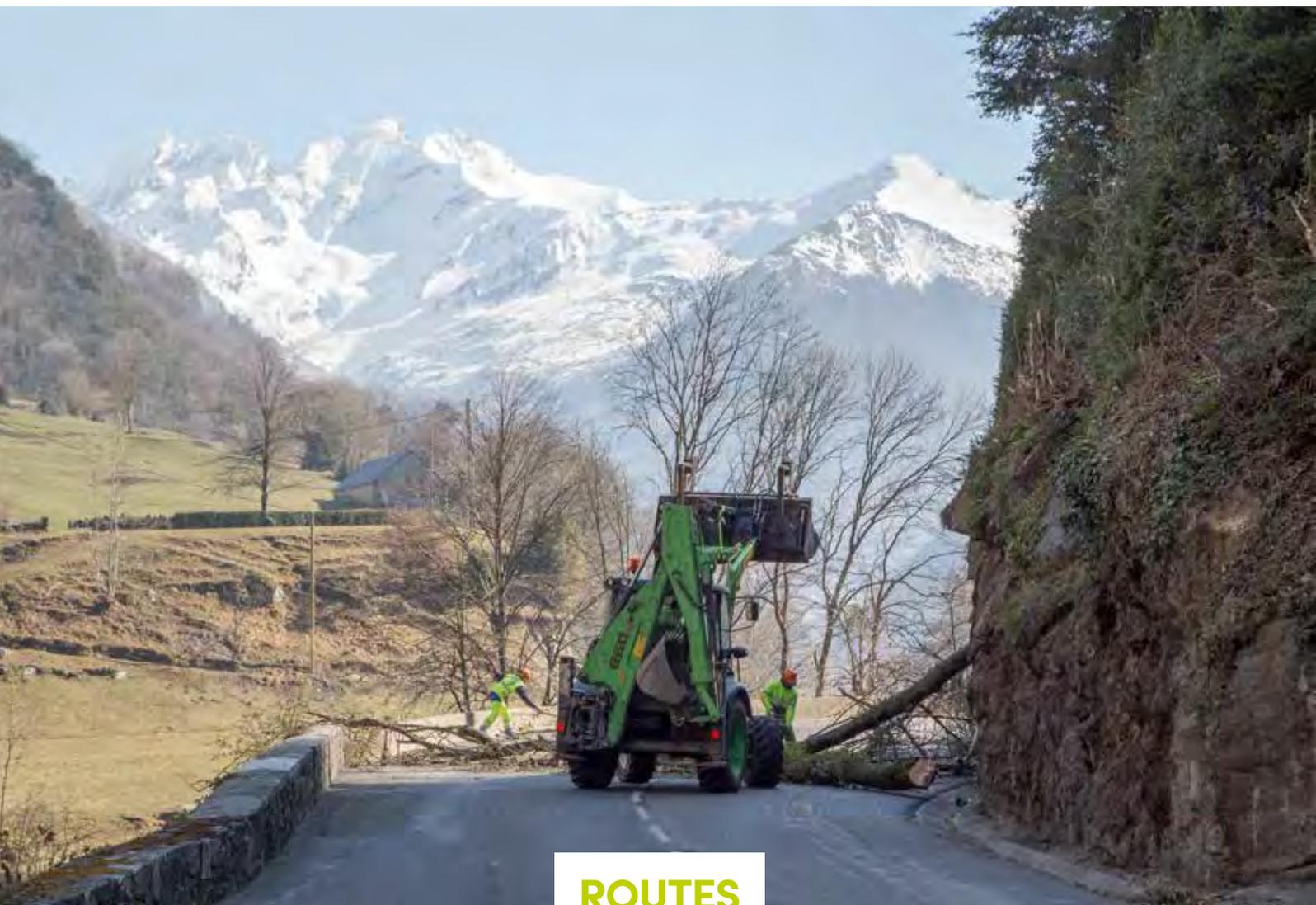
« Depuis son ouverture le 4 Septembre 2017, la bretelle de Louey est empruntée quotidiennement par plus de 2 000 véhicules, montrant là toute son utilité pour le territoire »

Jean Buron,
Vice-Président du Conseil départemental en charge
des routes et des transports

« L'ensemble des services techniques a œuvré sous 2 contraintes principales pour la réalisation de la bretelle de Louey : la maîtrise des coûts financiers et un délai de réalisation restreint »

Stephanie Thabaud-Donadille,
Chef de service « Investissements routiers »,
Direction des Routes et des Transports





ROUTES

SÉCURISER ET MODERNISER

La Direction des Routes et des Transports assure la programmation, la conception et la réalisation des travaux routiers. Elle est également chargée de l'information routière pour les usagers (service Inforoute) et gère l'ensemble des subventions liées au patrimoine routier départemental. Chaque année, le Département met en place un service de viabilité hiver-

nale afin de maintenir un réseau offrant des conditions optimales de circulation et de sécurité.

Le Parc Routier Départemental, situé sur la zone Bastillac Sud à Tarbes, assure l'entretien de l'ensemble de la flotte automobile, réalise des travaux routiers sur le réseau départemental et effectue des expertises sur les réseaux et chantiers départementaux.



BRETELLE DE LOUEY

RN21 / RD921A

Le Département des Hautes-Pyrénées est intervenu pour la réalisation de cette infrastructure dans le cadre d'une délégation de compétence accordée par l'État, représenté par la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO), gestionnaire de la route nationale n°21.

Les travaux de réalisation de la bretelle d'accès entre la RN 21 et la RD 921A, dite « bretelle de Louey », débutés le 3 avril 2017, ont été achevés après 5 mois de travaux comme prévu initialement. La route a été mise en service le 4 septembre 2017. Elle est empruntée chaque jour par plus de 2 000 véhicules en moyenne.

La Direction des Routes du Département, la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Occitanie) et la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées (DDT) ont contribué à l'aboutissement de ce projet fortement attendu par les acteurs locaux, collectivités et acteurs économiques.



GORGES DE LUZ

L'année 2017 aura vu se dérouler un important programme de travaux de sécurisation des versants surplombant la route départementale n°921, dans la partie centrale des Gorges de Luz.

Ces travaux ont nécessité l'utilisation à titre exceptionnel de l'ancien tunnel ferroviaire dit l'Arriou-Cluc, engendrant une très forte mobilisation des équipes du Départe-

ment, afin d'assurer la circulation durant les 8 semaines de travaux. Ce premier programme de travaux d'urgence a été mis en œuvre par la commune de Chèze, maître d'ouvrage de l'opération.

Le montant global de cette 1^{ère} phase de travaux était d'environ 3M€ HT, le Département ayant apporté un fonds de concours de 1,67M€ à la commune de Chèze.

Au-delà du secteur concerné par les travaux d'urgence, l'Etat a demandé au Département de mener une étude des risques sur l'ensemble de l'itinéraire des Gorges de Luz.

Les premières conclusions de cette étude, conduite par un bureau d'études spécialisé basé dans les Alpes Suisses, ont été communiquées dès novembre 2017.

L'INFORMATION EN CONTINU

8 NOUVEAUX PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES

Les panneaux à messages variables sont des panneaux de signalisation routière conçus pour alerter ou informer les usagers de la route sur les conditions de circulation qu'ils vont rencontrer.

Ils affichent des messages écrits, via un logiciel connecté à distance ou localement sur les panneaux en cas de problème de communication (10 messages prédéfinis sont alors utilisés). Ces supports permettent d'apporter des messages alternés en plusieurs langues, notamment à destination de nos voisins espagnols.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le dispositif compte désormais 14 unités (il était de 6 unités jusqu'alors).

Vallée des Gaves,
4 PMV supplémentaires

- RD821A à Argelès-Gazost (permettant de desservir les secteurs de Cauterets, du Val d'Azun et du Soulor) ;
- RD821 à Argelès-Gazost (permettant de desservir les secteurs d'Hautacam, Luz-Ardiden, Gavarnie et le col du Tourmalet) ;
- RD913 Giratoire de Soulom au départ des Gorges de Luz (permettant de desservir les secteurs de Cauterets, Luz-Ardiden, Gavarnie et le col du Tourmalet) ;
- RD921 à Chèze (permettant de desservir les secteurs de Luz-Ardiden, Gavarnie et le col du Tourmalet).

Vallée des Nestes,
2 PMV supplémentaires

- RD929 à Arreau (permettant de desservir Val Louron et Peyragudes) ;
- RD929 à Saint-Lary-Soulan (permettant de desservir le tunnel de Bielsa et Piau-Engaly).

Remplacement de 2 PMV existants par des panneaux de capacité supérieure (financement européen via le programme POCTEFA projet SECURUS) :

- RD929 à Hèches, remplacement et modernisation d'un PMV ;
- RD173 à Aragnouet remplacement et modernisation d'un PMV.



LES YEUX DU DRONE

UN OUTIL À PART ENTIÈRE



Que ce soit pour exécuter des relevés topographiques, obtenir une vision globale de l'occupation des sols ou encore évaluer la stabilité de talus ou d'ouvrages, les drones sont devenus des outils efficaces, pour un coût économique désormais maîtrisé. Ils peuvent également permettre de réaliser rapidement un état des lieux de zones difficiles d'accès et une évaluation rapide des dégâts après un sinistre. Les « yeux » du drone deviennent ceux des services techniques.

L'AUTOGUIDAGE ENGAGÉ

ASSISTANCE HIVERNALE AUX AUTOMOBILISTES

Dans l'objectif d'améliorer le service rendu aux usagers pendant les opérations de déneigement et de salage, tout en professionnalisant le travail des agents, une démarche a été engagée visant à doter le Département d'un système permettant de saisir des événements routiers (incidents, accidents, dégradations...), de relever les conditions de circulations (équipements recommandés ou obligatoires par exemple) et d'enregistrer les données en temps réel (température, quantité de sel, position de la lame,...) relevées par les engins de surveillance hivernale.

Toutes ces informations sont actuellement renseignées par les équipages de façon manuscrite et remontées verbalement par télé-

phone ou par radio. En automatisant certaines de ces informations, l'équipage pourra ainsi se concentrer sur son action de déneigement ou de salage, et l'information pertinente sera mise à disposition des usagers plus rapidement.

Des tests réalisés à la fin de l'hiver 2016-2017 et au printemps 2017 ont permis de valider la faisabilité matérielle et la bonne remontée des informations.

Une expérimentation a été engagée durant l'hiver 2017-2018, sur trois secteurs de montagne, afin de valider l'ensemble du système et la plateforme logicielle, avant d'envisager la faisabilité d'un déploiement général à compter de l'hiver 2018-2019.

CHIFFRES CLÉS

2 843

tonnes de sel utilisées pour la campagne de viabilité hivernale

32,7 M€

investis par le Département sur le réseau routier départemental



TRANSPORTS

UNE COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE

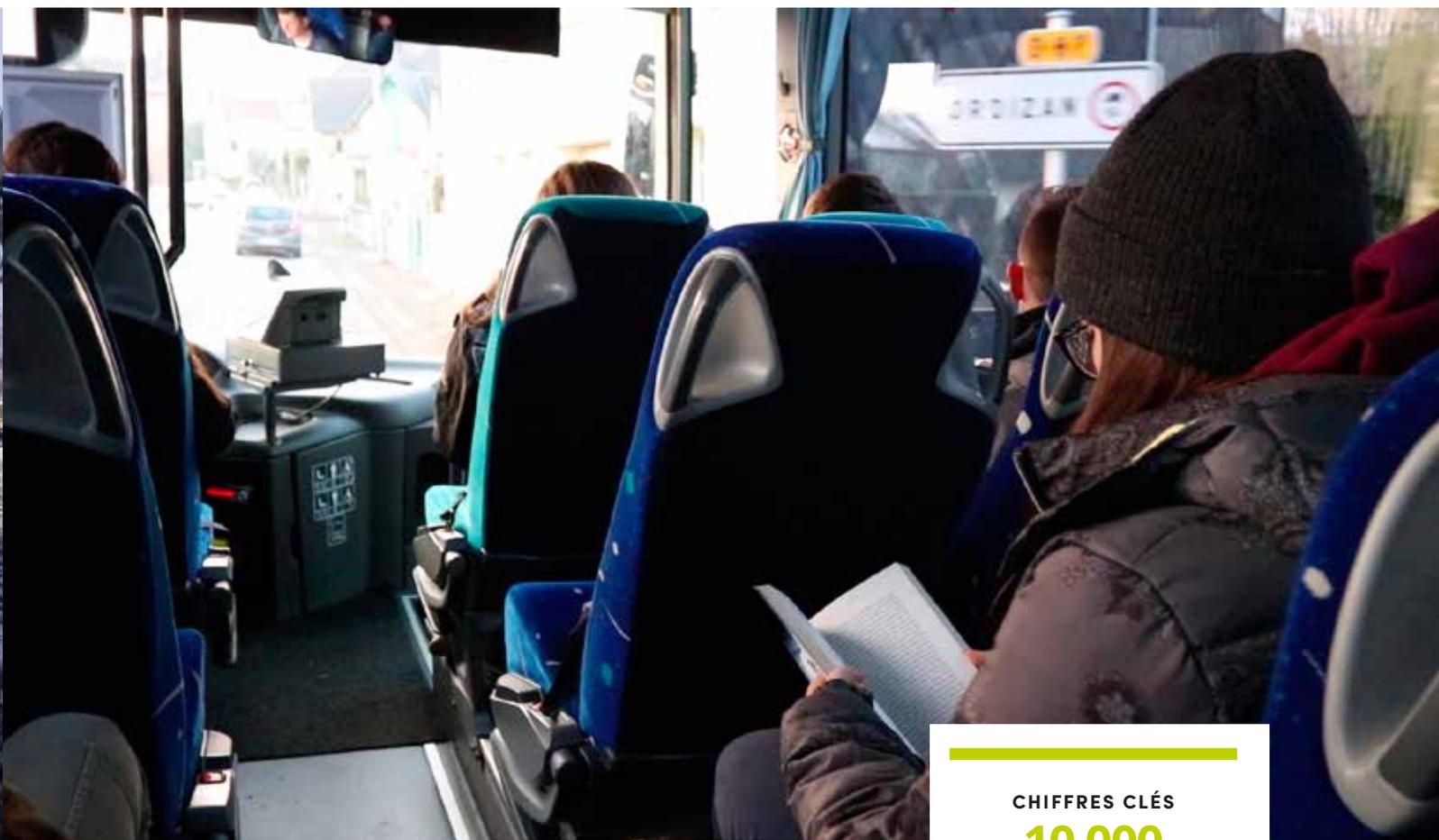
L'année 2017 a été marquée par :

- Le renouvellement de tous les marchés de transport scolaire (142 lots) avec effet au 1^{er} septembre 2017 ;
- Le transfert de la compétence « transports » des Conseils départementaux à la Région avec effet au 1^{er} janvier 2017 pour le transport interurbain et le transport à la demande, et au 1^{er} septembre pour le transport scolaire conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Le Département des Hautes-

Pyrénées a, comme deux autres Départements (Haute-Garonne et Lozère), exprimé auprès de la Région Occitanie son souhait de continuer à assurer l'organisation de l'ensemble des transports non urbains et scolaires. Cette démarche volontariste s'est concrétisée par la signature de deux conventions de délégation de compétences jusqu'au 31 août 2020. Parallèlement, la nouvelle Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), est également Autorité Organisatrice de Transports. Elle a sollicité

le Département afin que celui-ci continue à assurer la responsabilité de l'organisation des transports scolaires sur le périmètre communautaire. La CATLP a donc également délégué sa compétence au Département jusqu'au 31 août 2020.

De ce fait, le Département des Hautes-Pyrénées continue à assurer l'organisation des transports sur son territoire dans le cadre de délégations de compétence, ce qui lui permet de proposer un service sur mesure, le plus souvent assuré par des transporteurs locaux.



Les 13 agents du Département en charge des transports ont été transférés à la Région, puis remis à disposition du Département le temps de la délégation afin de continuer d'exercer leurs missions. Pour les transports interurbains, le réseau « MaLigne » est constitué de 4 lignes régulières desservant les principaux axes structurants du département. La ligne régulière « MaLigne des Gaves » a été modifiée sur la période d'avril à octobre afin d'améliorer la desserte de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

pour s'adapter aux besoins générés par les nouvelles lignes ouvertes vers Rome et Cracovie. Concernant les transports à la demande (TAD), le Département gère et finance directement les services au citoyen, à savoir Lourdes – Bagnères – La Mongie – Pic du Midi et des navettes partant de l'aéroport à destinations des stations de ski en période hivernale. Il existe également 8 autres services de TAD gérés par des organisateurs secondaires et financés partiellement par la Région après avis du Département.

CHIFFRES CLÉS

10 000

élèves environ transportés quotidiennement

2,5 millions

de kilomètres parcourus par an

95 %

des communes du département couvertes

60

entreprises de transports conventionnées

900 €

coût moyen annuel pour la collectivité par enfant

80€

coût moyen annuel de la participation des familles par enfant



TLP DÉCOLLE

L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées connaît une hausse de sa fréquentation (+14%)

Le Département des Hautes-Pyrénées est membre du Syndicat mixte Pyrénia, propriétaire de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées, qui regroupe également la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP).

CHIFFRES CLÉS :

434 619
passagers en 2017

L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées, exploité par la société Edeis, a clôturé cette année 2017 en enregistrant une croissance de 14% du nombre de ses passagers soit un total de 434 619 passagers.

Cette forte progression s'explique notamment par le succès de la ligne vers Paris-Orly exploitée par la compagnie HOP! Air France avec 138 241 passagers transportés. L'ouverture récente par la compagnie Ryanair de 2 nouvelles dessertes vers Cracovie et Rome vient renforcer l'offre de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Depuis le 26 mars 2017, chaque jeudi et dimanche, la compagnie

dessert Cracovie et Rome Ciampino.

Cet axe de développement s'inscrit également dans le projet « Lourdes, Carrefour Européen du Pèlerinage », initié en 2016 et adopté par le syndicat mixte Pyrénia. Il vise notamment à améliorer l'accessibilité de Lourdes en reliant les grandes métropoles européennes et les principaux sites mariaux.

Les lignes aériennes, ouvertes en 2009 et en 2011, à destination de Londres Stansted et Milan-Bergame, ont acheminé au total plus de 250 000 passagers au cours de l'année 2017.

HAUTES-PYRÉNÉES

LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS

CHIFFRES CLÉS :

13 communes

sont couvertes par la zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) représentant 63 000 locaux

365 communes

sont dans le périmètre d'extension de la zone AMII représentant

69 236 locaux,

92 sont en zone d'intervention publique représentant 20 387 locaux.

En mai 2017, la Direction Régionale d'Orange s'est rapprochée du Département des Hautes-Pyrénées afin de lui proposer de réaliser, sur fonds propres, le déploiement d'un réseau FTTH (fibre jusqu'à la maison) correspondant à la première phase du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

Une période de discussions et de négociations s'est alors engagée avec l'opérateur Orange.

Cette phase de concertation s'est concrétisée par la signature entre l'État, le Département et

Orange, d'une Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements, dont la version finale engage Orange à déployer son réseau FTTH sur 365 communes du département soit 93% des logements.

La phase de discussions avec Orange a également permis de définir les zones d'intervention privées et publiques. Ainsi, le périmètre restant à couvrir par l'intervention publique est une zone homogène couvrant 92 communes concentrées dans la partie sud-est du département.





RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Afin de répondre aux besoins des collectivités, la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit a mis en place une nouvelle solution dite « offre collectivité ». Elle consiste à établir un réseau local de fibres optiques assurant l'interconnexion de plusieurs bâtiments administratifs : mairie, école, centre de loisirs ...

Les intérêts pour la collectivité sont multiples : un seul accès Internet, une seule facture et du Très Haut Débit via la fibre optique.

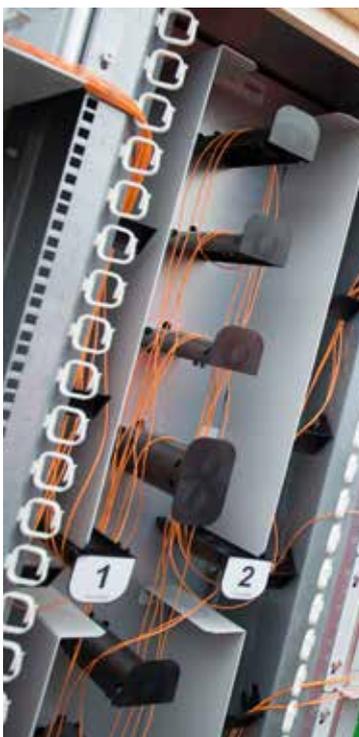
En 2017, les communes de Horgues et Trébons ont eu recours à cette offre et en sont très satisfaites.



Une couverture en téléphonie mobile étendue

Suite à l'appel à projets lancé par l'Etat « zone blanche centres bourgs », le Département s'est engagé dans la construction de quatre nouveaux pylônes afin de parfaire la couverture en téléphonie mobile. Les quatre sites retenus sont localisés sur les communes de Sere-Lanso, Avezac-Prat-Lahitte, Labastide et Gaudent (en projet). Ce projet a été mené en étroite collaboration avec le Comité Inter-régional pour le Développement et l'Aménagement des Pyrénées (CIDAP).

Initié en 2017 avec le lancement de la procédure de marché et la sélection du maître d'œuvre, les pylônes seront livrés en 2018 à Free, l'opérateur leader en charge de leur exploitation pour tous les opérateurs.



La TNT (Télévision Numérique Terrestre) consolidée sur le territoire

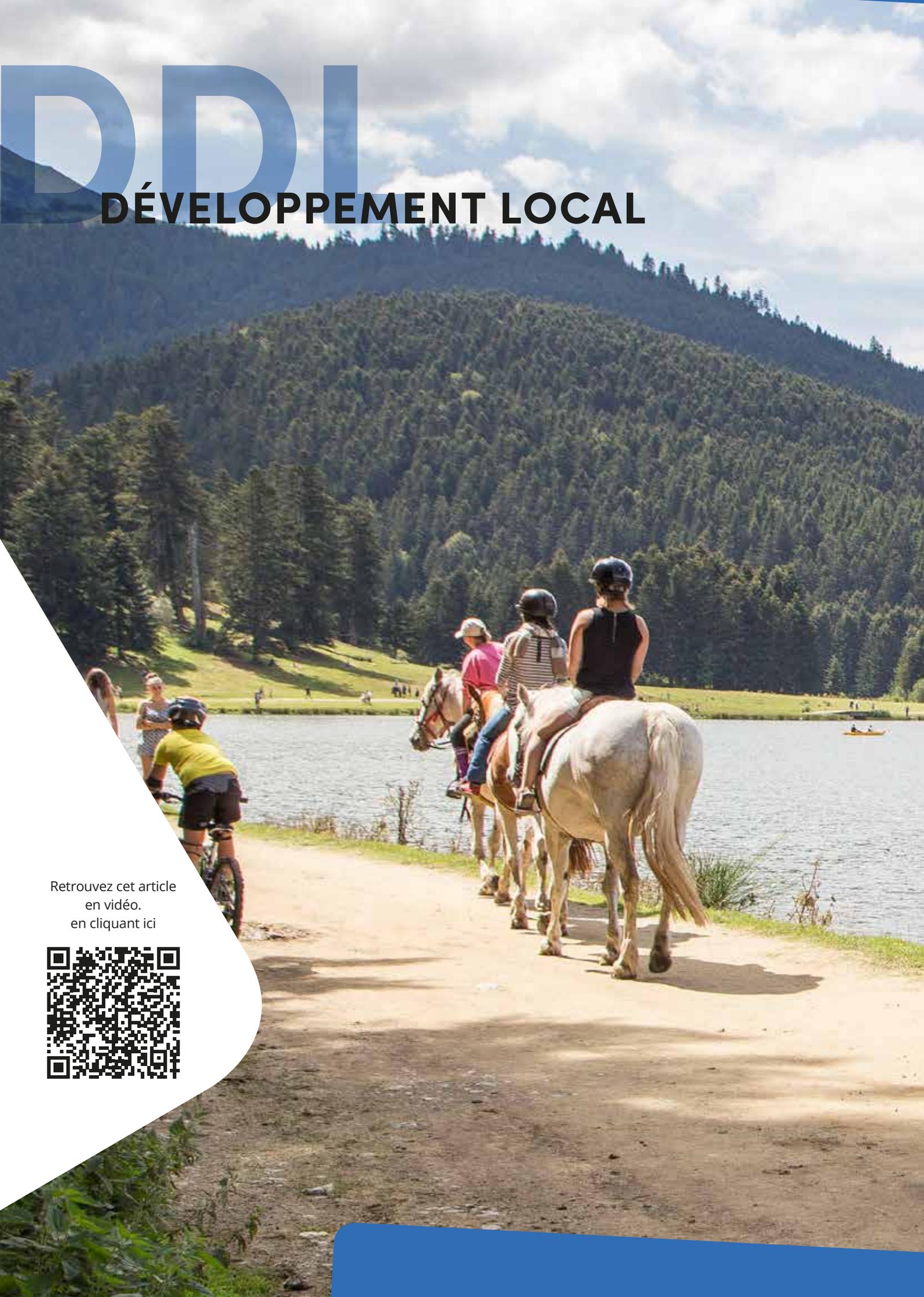
Le réaménagement des fréquences de diffusion a nécessité des opérations de maintenance sur les pylônes du Département abritant des infrastructures (TNT). Suite aux recommandations de l'Agence Nationale des Fréquences Radios (ANFR) et en collaboration avec le CIDAP, le Département a donc procédé en octobre 2017 à une opération de réaménagement des fréquences sur les points hauts TNT dont il a la responsabilité.

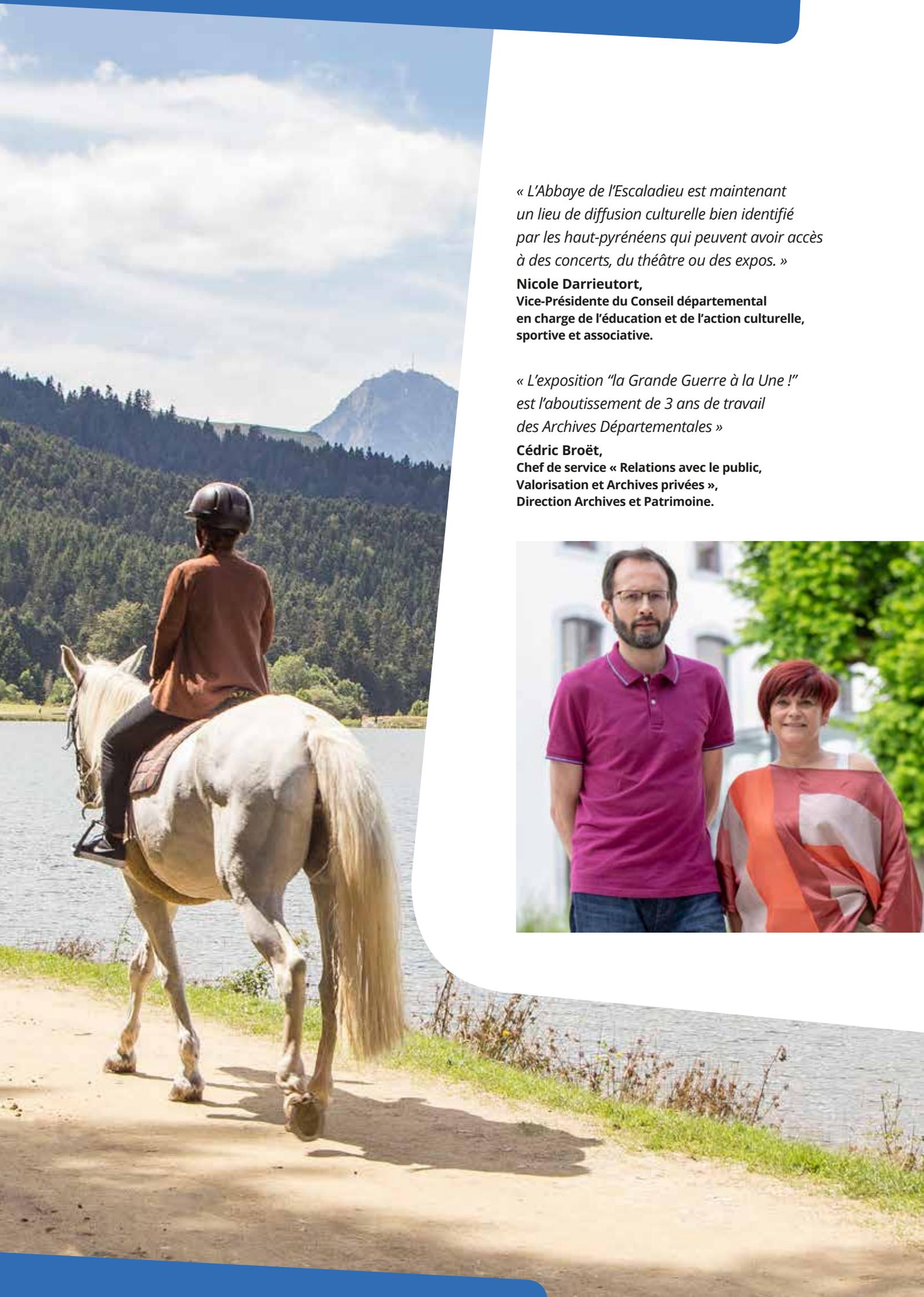
En effet, en avril 2016, la TNT est passée à la haute définition (HD) avec la généralisation de la norme MPEG-4 plus performante. Outre une meilleure qualité de l'image et du son, cette évolution a libéré des fréquences et offert plus de capacité aux services de très haut débit mobile améliorant ainsi les capacités de connectivité des territoires.

DDI

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Retrouvez cet article
en vidéo.
en cliquant ici





« L'Abbaye de l'Escaladieu est maintenant un lieu de diffusion culturelle bien identifié par les haut-pyrénéens qui peuvent avoir accès à des concerts, du théâtre ou des expos. »

Nicole Darrieutort,
Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et de l'action culturelle, sportive et associative.

« L'exposition "la Grande Guerre à la Une !" est l'aboutissement de 3 ans de travail des Archives Départementales »

Cédric Broët,
Chef de service « Relations avec le public, Valorisation et Archives privées »,
Direction Archives et Patrimoine.





EUROPE

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Dans le cadre du second appel à projet du programme de coopération transfrontalière France-Espagne-Andorre (POCTEFA), publié le 9 novembre 2017, les Hautes-Pyrénées ont obtenu 7,8M€ de crédits européens (FEDER) pour financer 19 projets transfrontaliers impactant le territoire.

Sur l'ensemble de la zone couverte par le POCTEFA, les Hautes-Pyrénées ont bénéficié de la troisième enveloppe FEDER la plus importante, derrière la Haute-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

Les projets programmés sur les Hautes-Pyrénées couvrent l'ensemble des domaines de l'écono-

mie : recherche, transport routier, solidarité, culture, environnement, développement durable, économie, gestion des risques.

Le Département quant à lui a bénéficié de 2.4M€ d'aide FEDER pour le projet SECURUS 2, visant à améliorer la protection des véhicules des risques naturels sur les itinéraires transfrontaliers.

FOIRE INTERNATIONALE DE HUESCA

LA PRODUCTION LOCALE À L'HONNEUR

CHIFFRE CLÉ

8 000
visiteurs

ont assisté à cette
1^{ère} édition. La seconde
est programmée du 23
au 26 mars 2019 à Huesca.

Ce congrès s'est tenu du 18 au 21 mars 2017 au palais des congrès de Huesca. Il s'inscrivait dans le cadre du projet transfrontalier « Inspyr » mené par le Groupement Européen de Coopération Territoriale Hautes-Pyrénées/Huesca Pireneos (Département des Hautes-Pyrénées et Diputación de Huesca), la Chambre d'agriculture 65 et la Ville de Huesca, pour la promotion des produits locaux en circuits courts. Durant cet événement, la gastronomie pyrénéenne a été mise à l'honneur au travers de différentes activités :

• Une foire animée par 37 producteurs des 2 territoires où le grand

public a pu déguster et acheter de nombreux produits (fromage, jambon, huile d'olive, vin...);

• Des conférences autour de thèmes variés comme la nutrition de qualité, le canard, le haricot tarbais ou encore le commerce et le marketing ... ;

• Des shows-cooking animés à la fois par plusieurs chefs reconnus des deux côtés de la frontière et des écoles hôtelières (Lautréamont de Tarbes, Guayente de Sahun et San Lorenzo de Huesca) ;

• Des ateliers de dégustation (vins, truffes glacées...);

• Des expositions (gastronomie pyrénéenne, chiens truffiers...).





SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Le développement des **énergies renouvelables**, une stratégie départementale

Les Hautes-Pyrénées, avec l'hydroélectricité, est un territoire déjà engagé en matière d'énergie renouvelable (EnR). En effet, la production locale des EnR représente 43,3% de sa consommation totale d'énergie (ce taux est ramené à 14,4% hors hydroélectricité). Mais loin de se satisfaire de ce constat, le Département a décidé de mettre en œuvre une stratégie de développement des EnR. Pour ce faire, il s'appuie sur un

cabinet spécialisé afin d'établir un état des lieux des productions et des potentiels d'EnR mobilisables pour élaborer une stratégie et un plan d'actions. Ce travail est mené en concertation avec les acteurs privés et publics pouvant, chacun à leur niveau, contribuer à renforcer cette indépendance aux énergies fossiles. De plus, des potentiels locaux autres que l'hydroélectricité existent : photovoltaïque, bois,

géothermie, méthanisation... Démarrée en 2017, cette stratégie devrait être présentée aux divers acteurs du territoire au début de l'été 2018. Elle participe aux objectifs fixés par le Plan Climat Energie Territorial (PCET) élaboré par le Département en 2014 et au chantier de la transition énergétique initié par le Projet de Territoire qui prévoit également des actions en matière d'économies d'énergie.

Services à la population

un enjeu à taille humaine

Conforter l'offre de services aux haut-pyrénéens, garantir à tous l'égalité d'accès et rendre plus attractif notre territoire : tels sont les défis à relever collectivement en réalisant, sous l'impulsion et avec le soutien de l'Etat, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Tout au long de l'année 2017, cette démarche de co-construction a mobilisé l'ensemble des forces vives et des acteurs du territoire (élus, agents des collectivités, responsables de services publics et privés, responsables associatifs...). Ils se sont exprimés et engagés sur le partage du diagnostic territorial. Ils ont proposé des pistes d'actions pour le maintien des services afin de répondre aux évolutions et aux nouveaux enjeux.

Ce sont ainsi pas moins de 130 personnes qui se sont investies à travers divers temps de concertation pour établir 5 axes d'interventions, 17 objectifs et 33 actions partenariales à mettre en œuvre à l'horizon 2024, dont 13 emblématiques dès 2018 telles que :

- Développer des guichets uniques et lieux d'accueil sur la base du réseau des Maisons de Services au Public ;
- Mettre en place des tiers-lieux pour encourager le télétravail ;
- Favoriser le regroupement de professionnels de santé ;
- Offrir des bouquets de services éducatifs à l'échelle des intercommunalités (scolaire, périscolaire, transports, restauration, modes de gardes, activités de loisirs...) ;
- Instituer une journée des services au public ;
- Réaliser et maintenir une carte interactive des services sur les Hautes-Pyrénées.

Les thématiques identifiées correspondent à celles auxquelles sont attachés les haut-pyrénéens. Elles portent sur les problématiques essentielles à notre territoire (l'emploi, l'éducation, la santé, les commerces et équipements de proximité, l'accès aux services numériques, le logement, les transports et les mobilités) et prennent en considération les réalités spécifiques des personnes les plus fragiles.

Ce schéma est une opportunité permettant d'agir collectivement sur le quotidien des habitants en ajustant, pour les 6 prochaines années, nos politiques publiques et en créant de nouvelles coordinations. Ce schéma doit vivre en s'adaptant au plus près des attentes des haut-pyrénéens. Ainsi en 2018, cette dynamique partenariale lancera les premières actions. Elle impliquera l'ensemble des acteurs avec une gouvernance et un dispositif global de suivi ayant vocation à alimenter le schéma pour le faire évoluer dans le temps.

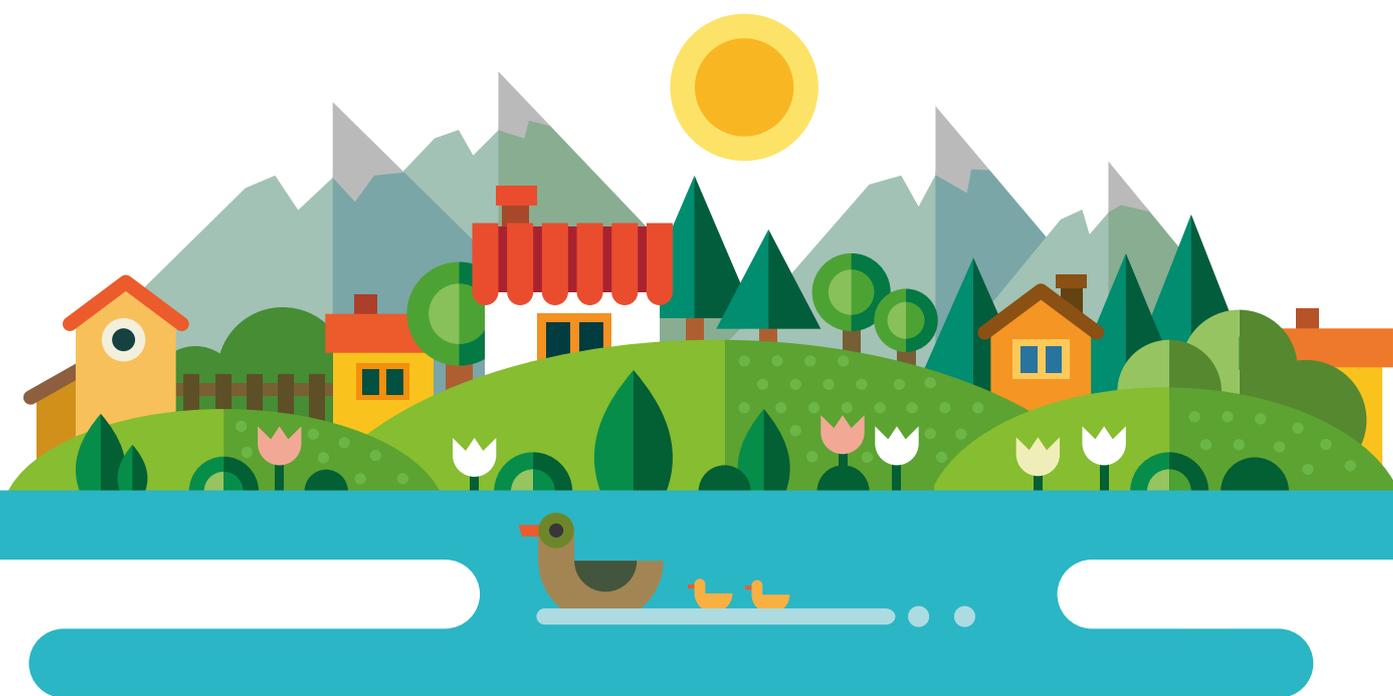
CHIFFRES CLÉS

5 axes
d'interventions

17 objectifs

33 actions
partenariales





LE DÉPARTEMENT 1^{er} PARTENAIRE DES PROJETS LOCAUX

Fonds d'Aménagement Rural (FAR)

Destiné à accompagner les communes de moins de 2 000 habitants et leurs EPCI pour leurs projets d'aménagements de bâtiments publics (mairie, école, église) et d'amélioration du cadre de vie (voirie, abords, places, ...), ce dispositif a été doté en 2017 de 6.5M€ répartis entre les 13 cantons ruraux. Ainsi plus de 400 collectivités ont

été accompagnées dans la réalisation de 458 opérations générant un volume total d'investissement de près de 35M€.

Enfin un accompagnement financier de 200 000 € a été alloué par le Département à la construction et la rénovation des écoles d'Andrest, Aucun, Montgaillard et Arcizac-Adour.

CHIFFRES CLÉS

458

opérations financées

35M€

d'investissement total

Appels à projets développement territorial et dynamisation des communes urbaines

Depuis 2016, le Département lance des appels à projets annuels pour le développement territorial et la dynamisation des communes urbaines. Il participe ainsi au développement des territoires par un soutien financier des projets innovants et/ou structurants portés par ces collectivités locales. En 2017, 35 projets ont bénéficié de 2,2M€ d'aides pour un montant global de dépenses de 17,6M€.

Les opérations portent sur des thématiques diverses notamment la santé, le cadre de vie, la petite enfance ou encore le sport :

- Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Vic-en-Bigorre ;
- Requalification de la place et mise en valeur du cœur de la Bastide à Trie-sur-Baïse ;
- Création d'une unité de vie pour personnes âgées à Gembrie ;
- Rénovation d'un bâtiment pour l'accueil d'un commerce de proximité à Galan ;
- Construction d'un complexe sportif à Ossun ;
- Création d'une crèche passe-relle au sein de l'école maternelle Anatole France à Tarbes ;
- Construction d'une salle multimodale à Bordères-sur-l'Echez ;
- Aménagement d'une zone piétonnière à Lourdes.



Maison de Santé Pluridisciplinaire à Vic-en-Bigorre



EAU

UNE RESSOURCE ESSENTIELLE POUR LE TERRITOIRE

Le Département accompagne de nombreuses communes dans leurs projets d'amélioration de la qualité de l'eau potable et de l'assainissement.

Ainsi en 2017, la commune de Monléon-Magnoac a pu inaugurer une station d'épuration collective et un réseau de collecte des eaux usées en lieu et place des assainissements individuels peu adaptés aux petites parcelles pentues du bourg (montant de l'opération : 200 000€ HT avec une subvention du Département de 30 000€).

En outre, le Département poursuit son assistance technique aux exploitants de stations d'épuration

au travers du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration).

Le syndicat Tarbes-Nord rencontre de façon récurrente des problèmes de qualité d'eau distribuée, liés aux pollutions chroniques en nitrates et pesticides. Afin de fournir à ses 10 000 usagers une eau irréprochable, le syndicat a décidé la pose d'une canalisation d'interconnexion avec les Pyrénées-Atlantiques.

En complément de ses actions visant à faire évoluer les pratiques agricoles autour du puits d'Oursbellille, ce maillage de près de 10 km

assure la fourniture d'une eau de qualité aux abonnés de ce secteur. Montant de l'opération : 1,7 M€ HT avec une subvention du Département de 80 000€.

Le Département des Hautes-Pyrénées est membre de « l'Institution Adour » depuis sa création en 1978. Ce syndicat mixte a récemment lancé une vaste étude prospective : Adour 2050.

Afin d'aider les collectivités dans cette démarche et dans la programmation de travaux, le Département poursuit son assistance technique à l'entretien des rivières.

DÉCHETS

UN DÉPARTEMENT ÉCO-EXEMPLAIRE

La loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a transféré la compétence de planification de la gestion des déchets aux Régions. Le Département suit cette transition et la réflexion du nouveau plan régional.

Au titre de la solidarité territoriale, il maintient son observatoire des données, ses actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des acteurs du territoire.

Il continue d'apporter un soutien financier par l'intermédiaire du fonds de subvention « déchets » pour la conduite d'études et la mise en place d'actions permettant une meilleure valorisation et réduction des déchets ménagers.

Ainsi, il est engagé dans un programme de sensibilisation visant à favoriser le tri et la réduction des déchets.

Une administration éco-exemplaire

Sur différents sites du Département, de nombreuses actions sont menées auprès des agents pour les sensibiliser à la valorisation et à la réduction de leurs déchets :

- Tri papiers, emballages, verre, piles, cartouches ;
- Compostage sur sites ;
- Ateliers de sensibilisation.

*Ceci n'est pas
un déchet*



C'est un engrais,
comment le
composter ?

hautespynnees.fr



AGRICULTURE

SOUTENIR L'EXCELLENCE AGRICOLE

L'année 2017 aura été marquée une fois de plus par un contexte tendu en matière d'agriculture. A la faiblesse des cours de la plupart des grandes productions (lait, viande, céréales...) s'est ajoutée un deuxième épisode de contamination par l'influenza aviaire des élevages de palmipèdes et de volailles. Les abattages et les vides sanitaires imposés ont impacté non seulement les 250 producteurs, mais également les filières amonts et avalées des élevages.

Le Département a accompagné les éleveurs dans la traversée de cette crise en prenant en charge notamment les analyses sanitaires requises, soit pour le mouvement des animaux, soit pour la remise en production (137 000€).

En 2017, le Département a conclu avec la Région une convention définissant sa politique d'appui aux secteurs agricole, forestier et agroalimentaire.

Dans ce cadre, le Département a souhaité poursuivre son accompagnement en faveur :

- Du pastoralisme par le maintien des aides au gardiennage et aux travaux d'améliorations pastorales (125 000€) permettant à la fois un entretien du milieu montagnard et pour les éleveurs de disposer d'une ressource fourragère complémentaire ;

- Des investissements portés par 23 Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) à hauteur de 59 000€. Cette moderni-

sation des matériels permet de rationaliser les coûts de la mécanisation des exploitations dans un contexte économique de plus en plus tendu ;

- De la lutte contre les maladies animales affectant essentiellement les bovins et les ovins mais également le cheptel apicole que ce soit par la prise en charge d'analyses et de visites sanitaires (112 000€) et par son investissement au sein du Laboratoire des Pyrénées dont il est membre ;

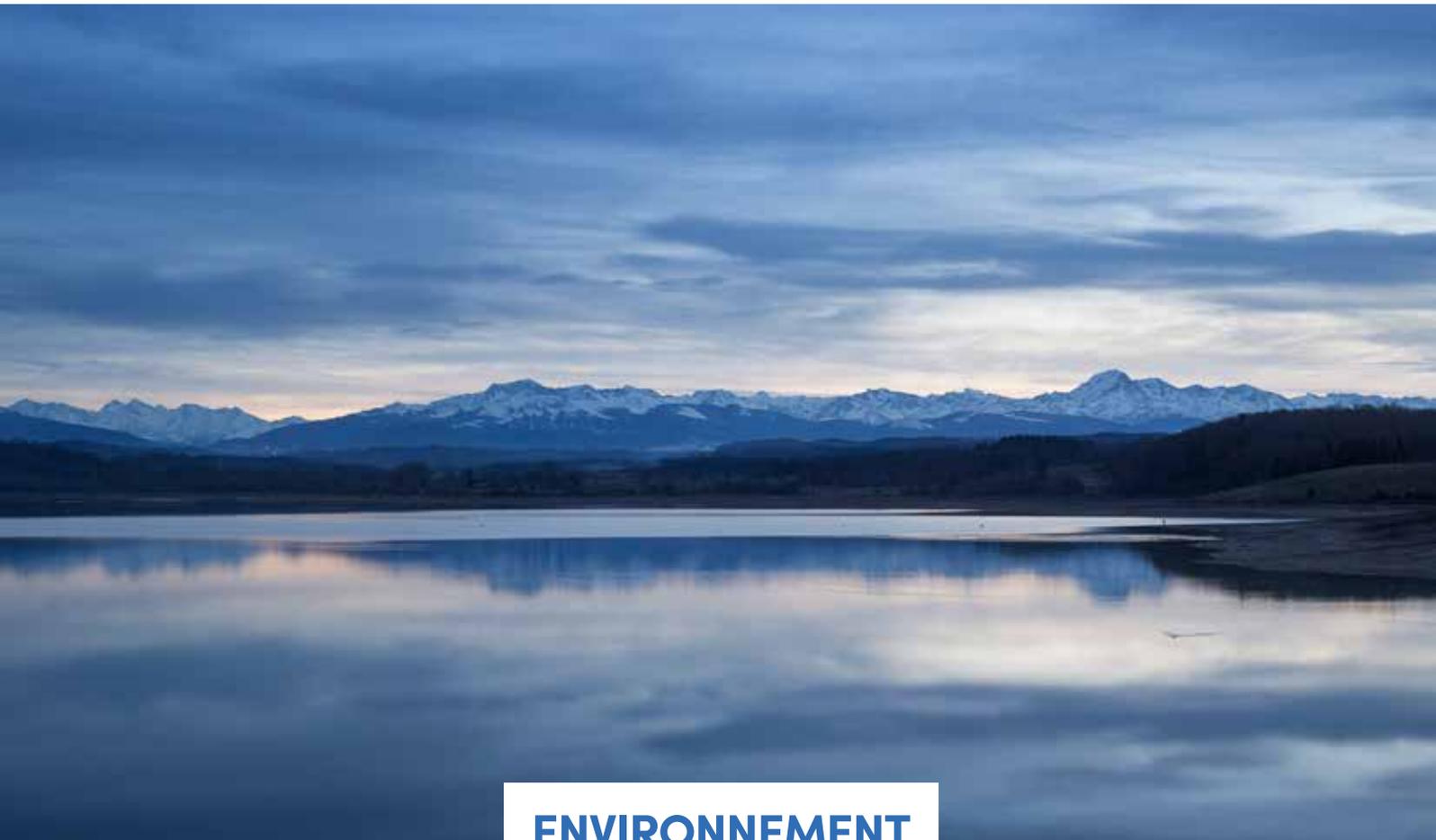
- Des actions d'animation territoriale ou de filières pour développer les productions sous signe officiel de qualité et la valorisation des produits (marque HaPy Saveurs par

exemple) à hauteur de 215 000€.

La collectivité s'engage également à favoriser l'approvisionnement des cantines des collèges publics en produits locaux avec notamment la création d'une légumerie départementale. En collaboration avec la Communauté des communes Adour Madiran et l'association Villages accueillants, ce projet élaboré sur l'année 2017 entrera en phase opérationnelle en 2018.

Par ailleurs, le Département a poursuivi les opérations d'aménagement foncier liées aux travaux routiers et à l'aménagement de la ZAC Pyrénia.





ENVIRONNEMENT

SENSIBILISER POUR MIEUX PROTÉGER

Fonds Départemental pour l'Environnement (FDE)

Le Fonds Départemental pour l'Environnement (FDE) permet d'accompagner :

- Les collectivités compétentes dans la restauration et la gestion des milieux aquatiques ;
- La protection de la faune et de la flore ;
- Les actions d'éducation au développement durable auprès des scolaires et du grand public.

Ainsi en 2017, 18 projets ont été accompagnés pour un montant de 260 000€.

Par ailleurs, le Département soutient plusieurs organismes partenaires actifs dans la protection des milieux naturels et des paysages comme par exemple le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), le Conservatoire Botanique ou encore le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement.

Lac de Puydarrieux

Deux agents du Département assurent la surveillance de la zone de quiétude du Lac de Puydarrieux. Ils accueillent le public et, en partenariat avec les instances chargées de la faune et de la flore, contribuent au suivi scientifique des populations d'oiseaux. Ce plan d'eau est particulièrement réputé pour l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs dont notamment la grue cendrée.

PROJET DE TERRITOIRE

DE L'AMBITION AUX ACTIONS



« HACK IN ADOUR »

« Hack in Adour » est une démarche territoriale d'innovation ouverte, rassemblant les acteurs du tissu socio-économique gravitant autour de l'innovation, de la transition énergétique et du développement durable.

Par un processus d'intelligence collective, en 3 étapes et 2 rendez-vous, elle permet d'imaginer et de développer des solutions innovantes répondant aux grands défis de la transition énergétique portés par le territoire.

Ainsi un « Hackaton » s'est tenu durant les 3 premiers jours de décembre 2017. Il a permis aux

participants de travailler et de concrétiser des projets innovants avec l'objectif de faire véritablement émerger des start-up dans les Hautes-Pyrénées.

Fédératrice des acteurs du territoire, « Hack in Adour » est un levier de dynamisme socio-économique, d'innovation et de création de start-up.

Portée par « La Mêlée Adour » et le CEEI Crescendo, « Hack in Adour » est une des actions concrètes de la « French Tech Hautes-Pyrénées » qui s'inscrit dans le Projet de Territoire défini par « Ambition Pyrénées ».

CHIFFRES CLÉS

160

participants lors
de la 1^{ère} étape le
16 Novembre 2017

80

participants au Hackaton

4

équipes récompensées
lors du Hackaton

MÉDECINE GÉNÉRALE

FAVORISER L'ACCUEIL D'INTERNES SUR NOTRE TERRITOIRE

Comment maintenir un vrai maillage médical alors que de nombreux médecins généralistes partent ou vont partir à la retraite d'ici 5 ans ? C'est la question que s'est posée le chantier « offre de santé » du Projet de Territoire, piloté par Nicole Darrieutort, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

Une des réponses proposées est de permettre aux internes en Médecine Générale de réaliser leur internat sur le département. L'objectif est qu'à l'issue de leur internat, notamment grâce à la qualité des relations qu'ils auront pu y nouer et à sa qualité de vie, ils souhaitent exercer dans les Hautes-Pyrénées. Dans le cadre du partenariat entre

l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département et le Conseil de l'Ordre des médecins, 2 manifestations phares ont été organisées en 2017 :

Un forum sur l'installation en médecine générale à Toulouse.

Outre la rencontre des candidats à l'installation, cette journée a permis de découvrir des initiatives innovantes en matière de démographie médicale ainsi que les différents dispositifs d'incitation à l'installation.

Le département a été présenté à une cinquantaine d'internes, dont une majorité ne connais-

sait pas les Hautes-Pyrénées. Son organisation du système de santé et sa qualité de vie au quotidien ont été, entre autres, mis en avant.

Une soirée d'accueil des internes en stage en Hautes-Pyrénées.

Elle a rassemblé l'ensemble des internes en activité sur le département. La qualité de l'accueil ainsi que le travail de l'ensemble des acteurs du chantier, et en particulier des maîtres de stage, commencent à porter leurs fruits. Les stages dans les Hautes-Pyrénées sont désormais les premiers sélectionnés par les internes.



« MANGEONS HaPy »

Le Département s'engage pour la promotion des produits locaux

Le 8 décembre 2017, le Département s'est officiellement engagé à adhérer à la plateforme de produits locaux « Mangeons HaPy » initiée par la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées.

En cohérence avec la marque « HaPy Saveurs », lancée en mars 2016 pour la promotion de la qualité des produits locaux et avec le projet de création d'une légumerie départementale pour approvisionner les cantines des collèges publics, le Département poursuit son engagement dans le soutien aux filières agricoles locales et au développement de circuits courts. La plateforme départementale de produits alimentaires locaux « Mangeons HaPy » a pour objectif d'organiser la production et la distribution de type demi-gros que les producteurs ne peuvent assumer individuellement. Sa vocation est de pouvoir répondre à la demande en approvisionnement des quelques 200 lieux de restauration collective du territoire, en premier lieu les cantines scolaires. La plateforme proposera ainsi plus de 300 références à la fois issues de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique : viandes, produits laitiers, légumes, fruits, produits d'épicerie. Au total, près de 600 producteurs bénéficieront de ses services.

Créée sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), elle sera opérationnelle en septembre 2018. Elle regroupera une trentaine de partenaires associés (producteurs individuels et groupements de producteurs, collectivités locales, chambres consu-

lares, associations, salariés).

Le regroupement au sein d'une même entité des producteurs et des clients assurera une meilleure adaptation de l'offre et de la demande. La forme juridique coopérative répond également à une démarche d'économie sociale et solidaire associant les collectivités publiques et les acteurs économiques privés.

Le Département a adhéré à la SCIC « Mangeons HaPy » en souscrivant à hauteur de 5 000€ au capital social estimé à 35 000€. La coopérative sera implantée à Maubourguet dans les locaux de l'ancien SUPER U, en cours de réaménagement par la Communauté de communes Adour Madiran. La légumerie départementale sera installée dans ce même bâtiment permettant de préparer des légumes prêts à être cuisinés dans les établissements scolaires. Au total, près de 10 emplois seront créés par la plateforme « Mangeons HaPy » et la légumerie.



CHIFFRES CLÉS

200

lieux de restauration collective (cantines scolaires, maisons de retraites, etc.) produisant 12 millions de repas chaque année

300

références de produits locaux proposées par la plateforme « Mangeons HaPy »

600

producteurs des Hautes-Pyrénées associés



INITIATIVE PYRÉNÉES

UN RÉSEAU, UN ESPRIT

Membre d'Initiative France, 1^{er} réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprises, Initiative Pyrénées s'inscrit dans une action quotidienne de proximité en faveur de la création d'emplois. Elle favorise l'émergence sur tout le territoire des Hautes-Pyrénées d'initiatives créatrices d'une dyna-

mique locale, quel que soit le secteur d'activité.

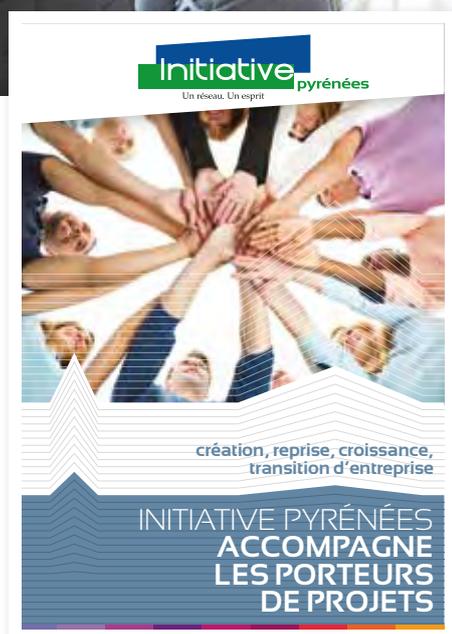
Elle est un acteur du Projet de Territoire des Hautes-Pyrénées par ses actions de soutien aux porteurs de projets.

« De l'idée à la réalité ! »

Initiative Pyrénées rend le projet de création, reprise ou croissance,

possible grâce à un accompagnement personnalisé pour :

- Valider le modèle économique du projet ;
- Compléter les apports personnels par le biais d'un prêt d'honneur ;
- Permettre le démarrage du projet dans les meilleures conditions pour assurer sa pérennité.



CHIFFRES CLÉS

320
porteurs de projets
accueillis

75
projets financés

dont **37%**
portés par des femmes.



TOURISME

LE CARNET DE ROUTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Fin 2016, le Département a adopté le « Carnet de route du Tourisme dans les Hautes-Pyrénées » définissant ainsi sa stratégie en termes de marketing et de développement touristique. Celle-ci est déclinée pour les 10 Pôles identifiables par les touristes qui composent désormais le territoire départemental.

Pour mieux accompagner la mise en œuvre des feuilles de route de chacun des Pôles touristiques, le Département a adapté son dispositif d'accompagnement financier. Il lance désormais 2 appels à projets par an.

En cohérence avec la stratégie des Pôles, les projets doivent poursuivre les objectifs d'un ou plusieurs des facteurs clés de succès d'une destination touristique identifiés par le Projet de Territoire « Hautes-

Pyrénées 2020-2030 » :

- La qualité environnementale et urbanistique ;
- La qualité des restaurants, des équipements et des services ;
- La mise en tourisme des sites du territoire (naturels, culturels...);
- L'excellence commerciale et marketing des acteurs ;
- La qualité de l'accueil ;
- L'accessibilité et les dessertes.

4 paramètres sont également pris en compte dans la procédure de sélection d'un projet :

- Sa pertinence touristique ;
- Sa viabilité économique ;
- Sa dimension sociale ;
- Sa dimension environnementale.

Pour la mise en œuvre de sa feuille de route, chaque Pôle désigne un chef de projet technique et organise une gouvernance associant acteurs publics et privés afin d'assurer la

cohérence avec le Projet de Territoire. En 2017, les 2 premières campagnes d'appels à projets ont permis la programmation de 41 dossiers et mobilisé l'ensemble des 1,5M€ de crédits inscrits au budget du Département. Le budget global des dossiers ainsi accompagnés s'élève à 7,5M€.

Les 10 Pôles touristiques

- Lourdes
- Gavarnie
- Cauterets – Pont d'Espagne
- Luz – Pays Toy
- Argelès-Gazost – Val d'Azun
- Tourmalet – Pic du Midi
- Vallée de Saint-Lary – Néouvielle
- Vallée du Louron – Peyragudes
- Tarbes – Vallée de l'Adour
- Coteaux – Nestes – Baronnies – Barousse.



PYRÉNÉES CYCL'N TRIP 1 JOUR, 1 COL

10 cols réservés aux cyclistes pendant 5 jours !
Du 17 au 21 juillet 2017 - Première édition

Juste après le passage du Tour de France 2017, les Hautes-Pyrénées ont testé avec succès le PYRÉNÉES CYCL'N TRIP.

Les Hautes-Pyrénées sont ainsi devenues la première et unique destination en France à proposer durant 5 jours consécutifs

l'ouverture de cols aux seuls vélos. Au menu chaque jour de 9h à 12h, 1, 2 ou 3 cols avec une circulation règlementée permettent de pédaler sans voiture, sans chronomètre, sans départ groupé, sans inscription et gratuitement. Une semaine hors norme pour

rouler à son rythme avec, au choix, 10 cols et plus de 100 km d'ascension réservés aux cyclistes dans l'un des plus hauts et des plus beaux domaines cyclables. Une organisation conviviale, dans un état d'esprit purement « Ha-Py ».



Comment ça se passe ?

Un arrêté temporaire de circulation réserve la route aux cyclistes. Pas de voiture donc, à l'exception de certains véhicules autorisés (organisation, secours, riverains...).

En bas du col, un accueil, des informations, des consignes de sécurité et des encouragements !

En haut du col, un ravitaillement, un souvenir, des photos, et de la bonne humeur !

Avec le CYCL'N TRIP ASSISTANCE, des séjours sur mesure sont proposés par La Boutique des Hautes-Pyrénées (HPTÉ) : réservation des nuits, transfert des bagages entre les étapes, activités pour les accompagnants. Plusieurs formules de séjours pour s'adapter aux envies de chacun(e).

Une première édition qui en appelle d'autres

Près de 1 500 cyclistes de tout horizon et toute nationalité ont profité de l'aubaine et plébiscité le PYRÉNÉES CYCL'N TRIP. De nombreux témoignages de gratitude et de remerciements, des multiples « on reviendra » et beaucoup d'enthousiasme sont

apparus sur les réseaux sociaux. Les professionnels du secteur ont également tous salué l'initiative, à l'instar des Tour-Opérateurs très intéressés pour programmer le PYRÉNÉES CYCL'N TRIP. La réussite de cette 1^{ère} édition tient également à la collaboration étroite

entre les services du Département, Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement, l'Office Départemental des Sports et l'ensemble des partenaires locaux. Fort du succès de cette 1^{ère} édition, le PYRÉNÉES CYCL'N TRIP 2018 est programmé du 30 juillet au 03 août.



TOUR DE FRANCE 2017

Du Km 2024 à l'Altiport 007

C'est au cœur de l'étape Pau-Peyragudes que se situa le Km 2024 du Tour de France. Un honneur pour les Hautes-Pyrénées et particulièrement pour la commune de Lhez. Les Co-Présidents du Comité de candidature de Paris 2024, le palois Tony Estanguet et le bigourdan Bernard Lapasset, y ont peut-être vu un signe prometteur.

L'Office Départemental des Sports organisait les célébrations autour de ce Km symbolique avec la participation d'une centaine d'enfants des centres de loisirs pour former un immense 2024 largement diffusé lors du direct de France Télévision et vu dans plus de 190 pays.

L'autre fait marquant de cette étape fut le coup de théâtre sur la terrible montée de l'altiport de Peyragudes, baptisé 007 en souvenir des 20 ans du tournage du James Bond « Demain ne meurt jamais ». La victoire semblait promise à Chris Froome, mais après 214 km d'une étape verrouillée, le français Romain Bardet fit basculer la course dans les 400 derniers mètres en portant une attaque foudroyante. Incroyable dénouement qui relança la course à la victoire finale.

L'Altiport 007 et les Hautes-Pyrénées furent encore une fois le théâtre des plus grandes émotions !

CHIFFRES CLÉS

30 000

spectateurs présents sur l'altiport 007.

95

agents positionnés tous les 3 à 5 km le long des 72 km de routes départementales





AMÉDÉE DUTIRON

Le 1^{er} haut-pyrénéen à avoir couru le Tour de France

L'Office Départemental des Sports a organisé le 9 juillet 2017 la reconstitution du passage d'Amédée Dutiron à Rabastens-de-Bigorre lors de la 9^{ème} étape du Tour de France 1909.

Nous étions le 21 juillet 1909, 7^{ème} édition du Tour de France entre Toulouse et Bayonne (299 km).

Appartenant à aucune équipe, Amédée DUTIRON faisait partie des « isolés ». Originaire de Liac, petit village voisin de Rabastens-de-Bigorre, Il n'avait que 24 ans, mais déjà une belle expérience de coureur cycliste. Il était volontaire, très endurant et pugnace, ce qu'il lui valut le surnom « du fauve ».

Chaque année lors de la Montée du Géant du Tourmalet, l'Office Départemental des Sports met Amédée Dutiron à l'honneur. Il reste à jamais le 1^{er} haut-pyrénéen à avoir couru le Tour de France. Il fait partie du cercle très fermé des « Géants du Tour », titre décerné à tous les coureurs

qui ont réussi l'exploit de finir au moins un Tour de France.

Son passage dans les Hautes-Pyrénées, le 21 juillet 1909, demeure une des belles pages de l'histoire du sport haut-pyrénéen et sa reconstitution plus de 100 ans après fût un beau moment d'émotion.





ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

SAUVEGARDER LA MÉMOIRE ET LE PATRIMOINE

2017 a vu la 1^{ère} mise en ligne de registres d'état civil de la collection départementale. Après les registres paroissiaux et les tables décennales, ce sont désormais les registres d'état civil des communes de l'arrondissement d'Argelès-Gazost pour la période 1802-1892 qui ont été numérisés et rendus accessibles sur le site :

<http://www.archivesenligne65.fr>

Les arrondissements de Bagnères et Tarbes suivront en 2018.

Les Archives départementales ont assuré la campagne d'archivage pour les services du Département concernés par des déménagements en 2017. A cette occasion, de très importantes opérations

d'élimination et de versement de documents ont été réalisées (respectivement 150 et 136 mètres linéaires).

La quasi-totalité des services de la Direction du développement local, de la Direction générale, du Cabinet et du service de la Communication ont été impliqués.

En matière de valorisation, 3 conférences en communes furent organisées.

Enfin, en parallèle des visites de l'exposition « la Grande Guerre à la Une ! », le service éducatif a accueilli près de 800 élèves de tout niveau pour une présentation des archives.

CHIFFRES CLÉS

1 132

mètres linéaires de nouvelles archives entrées

671

courriers de demande de recherches traités

737

visiteurs inscrits pour 11 005 documents consultés

53 186

visiteurs du site internet pour 3 413 260 pages consultées

906

documents sources numérisés par 254 119 prises de vue

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

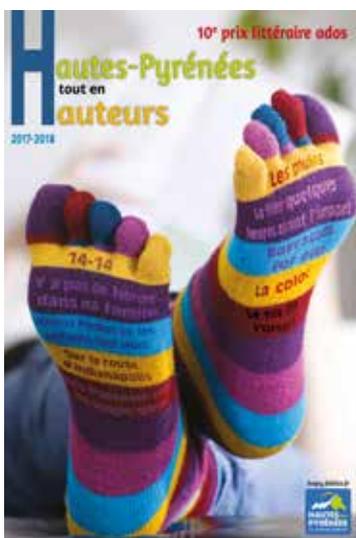
LA BIBLIOTHÈQUE

DES BIBLIOTHÈQUES

2017 : signature d'un Contrat
Territoire Lecture (CTL)
entre la DRAC Occitanie
et le Département

Il permet d'accroître les moyens
investis dans l'offre de res-
sources numériques en ligne. Les
haut-pyrénéens inscrits dans les
bibliothèques rurales peuvent
désormais accéder gratuitement
à un large choix de ressources
numériques via le portail :
<http://www.hapybiblio.fr>

Le CTL soutient également l'opé-
ration 1^{ères} Pages. Préparée en
2017 dans le cadre de Solid'ac-
tion65 en partenariat avec la
Direction Enfance Famille, cette
opération permettra dès 2018,
d'offrir un livre à tous les nou-
veaux nés du département. Parce
que le plaisir de la lecture parta-
gée est indispensable dès le plus
jeune âge, des animations autour
du livre pour les tout-petits seront
également programmées afin de
sensibiliser tous les publics.



CHIFFRES CLÉS

Les 29 et 30 septembre, la
Médiathèque départementale
a organisé une vente de docu-
ments retirés des collections :

1 620

visiteurs sur 2 jours

et plus **15 000**
documents vendus à 1€ !



LA GRANDE GUERRE À LA UNE !

Le centenaire du premier conflit mondial a été l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir au public la richesse et la diversité des périodiques et des documents conservés aux Archives départementales relatifs à cette époque.

L'exposition « La Grande Guerre à la Une ! », illustrant les Hautes-Pyrénées de 1914 à 1918 dans la presse, s'est tenue à l'abbaye de l'Escaladieu de mai à décembre 2017.

Assistées des historiens José Cubero et de Thomas Ferrer, les Archives départementales ont ainsi invité les visiteurs à découvrir le quotidien de notre département durant cette période troublée.

Labellisée par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, cette exposition a été le fruit d'un important travail des équipes des Archives départementales (collecte, classement, dépouillement de la presse, travail de mise en forme...). Elles ont été accompagnées dans la mise en forme par les graphistes de la Direction de la communication du Département. Tout au long de ces 6 mois, médiation et animation autour de cette exposition ont également impliqué l'ensemble de l'équipe de l'abbaye qui a développé des ateliers spécifiques. De même, la Direction de l'Action Culturelle et de la Médiathèque (DACeM) a consacré une partie de sa programmation culturelle à cette période.

Une version itinérante de l'exposition a été conjointement élaborée. Plusieurs communes et établissements scolaires l'ont déjà réservée.



CHIFFRES CLÉS

13 500

visiteurs de l'abbaye ont pu découvrir l'exposition entre mai et décembre.

1 310

élèves ont été accompagnés dans leur visite par les agents des Archives départementales et du Service des abbayes (dont 815 collégiens).

TERRE D'ABBAYES



ESCALADIEU

Les abbayes sont sans cesse en mouvement ! Travaux de restauration ou de conservation, expositions, spectacles, ateliers pour enfants, visites insolites, etc. Retour sur quelques temps forts de l'année 2017.

A l'abbaye de l'Escaladieu, certains rendez-vous sont aujourd'hui incontournables pour les haut-pyrénéens : chasse aux œufs de Pâques dans les jardins, spectacles d'été,

Journées européennes du patrimoine ou encore Marché de Noël. Cette année, l'abbaye de l'Escaladieu a fêté ses 20 ans d'acquisition et de valorisation par le Département. Cet anniversaire a été l'occasion d'inviter le public lors d'une soirée festive !

Autre évènement singulier : le « baptême » du grand chêne implanté dans ses jardins et déjà classé « arbre remarquable ».

CHIFFRES CLÉS

18 619 visiteurs
4 011 visites guidées
dont 1 848 enfants :
25 collèges, 5 lycées
et 10 écoles

SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

CHIFFRES CLÉS

4 743 visiteurs
dont 1 258 en visites guidées

18

manifestations organisées par la commune, les associations locales et le Département : floralies, Jazz au cloître, salon de peinture et sculpture, Escales d'automne

A Saint-Sever-de-Rustan, l'année a été rythmée par les manifestations organisées par la Commune, les associations occupantes et le Département : floralies, salon de peinture et de sculpture, jazz au

cloître, Escales d'automne. L'abbaye a également fait peau neuve : toutes les huisseries (portes et fenêtres) du pavillon des hôtes ont été restaurées ou remplacées.





PATRIMOINE

DÉCOUVRIR VIC-EN-BIGORRE

Initiatives croisées entre le Service Patrimoine et la DSD

A travers un jeu de piste, munis d'un plan, d'anciennes cartes postales, d'énigmes, et d'appareils photos, un groupe d'habitants, animé par une équipe de la Direction de la Solidarité Départementale, a découvert l'histoire et le patrimoine de Vic-en-Bigorre.

Ce travail historique (photos avant/après) et d'écriture (inventer un texte à partir d'une photographie) a permis aux participants d'acquérir et de valoriser des compétences d'écriture tout en éveillant leur curiosité sur leur environnement proche.

En 2018, ce projet sera poursuivi par la valorisation de ce travail auprès du grand public grâce à

l'impression d'un livret et à une exposition des photographies et textes.

Place à la culture et au patrimoine sur les chantiers jeunes (Service Patrimoine/ Service Sport jeunesse)

En 2017, 12 chantiers jeunes ont été cofinancés au travers du dispositif partenarial « Chantiers jeunes, culture et patrimoine » réunissant le Département, la CAF, la DDCSPP et le GIP Tarbes-Lourdes. Plus d'une centaine de jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

En amont des chantiers, le Service Patrimoine met en relation

les différents acteurs des projets : structures jeunesse, collectivités commanditaires, associations locales, etc.

Géocaching et anecdotes

Afin d'enrichir et de diversifier les 12 caches mises en place par la Médiathèque départementale à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, des petites anecdotes sous forme de fiche sur le patrimoine ou l'histoire locale en lien avec la commune accueillante ont été insérées dans des boîtes dissimulées. Cette action a permis de toucher un public plus large et de proposer une découverte différente du patrimoine.

CULTURE OCCITANE

« LA LENGA DE NOSTE »

(La langue de chez nous)



CHIFFRES CLÉS

A la rentrée 2017 :
3 190
collégiens étudient l'occitan
2 019
écoliers bénéficient
d'une initiation à l'occitan
6
écoles publiques bilingues

MUSTRA SUS LO BIGORDAN

(Exposition sur le bigourdan)

Historique du projet

L'exposition sur la langue occitane dans les Hautes-Pyrénées a été proposée par la Maison de la culture occitane. Le Département par sa Direction des Archives, s'est associé au projet dès le départ.

Son objectif est de redonner au public la fierté de cet héritage et l'envie de se le réapproprier, en expliquant l'origine de l'occitan, son utilisation au cours des siècles et son empreinte encore très présente dans nos vies.

L'exposition constituée de quinze panneaux, a vocation à être présentée dans les écoles, collèges et communes qui le souhaitent.

En 2019, elle sera à l'abbaye de l'Escaladiou, enrichie de documents d'archives et audiovisuels.

Les services du Département ont piloté le projet et assuré la réalisation graphique.

Istòric deu projècte

La mustra sus la lenga occitana enas Hautas-Pireneas qu'ei estada prepausada pera Maison de la cultura occitana. Lo Despartament pera Direccion deus Archius que s'ei associat au projècte au començar. La sua mena qu'ei de tornar balhar au monde la fiertat d'aqueth airetatge e l'ahida de'u tornar prèner, en explicar l'origina der'occitan, la sua utilizacion desempuish sègles e la sua merca encòra hòrt presenta ena vita vitanta.

La mustra hèta de quinze panèus, qu'a vocacion d'ester presentada enas escòlas, collègis e comunas qu'ac demandan.

En 2019, que serà en'Abadia der'Escaladiu, ahornida d'archius e documents audiovisuaus.

Los servicis deu Despartament qu'an miat lo projècte e assegurat la realizacion grafica.



Occitan : 20/20 ! (vint sus vint)

Ua beròia escajuda tau noste despartament

(une belle réussite pour notre département)

Depuis la rentrée 2017, 100 % des 20 collèges publics départementaux enseignent l'occitan, ce qui fait des Hautes-Pyrénées le département chef de file en la matière dans toute la région Occitanie.

D R A G

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Retrouvez cet article
en vidéo
en cliquant ici





« Après un travail constructif entre les agents, l'administration, les organisations syndicales et les élus, nous sommes arrivés à créer un nouveau dispositif équitable et juste avec le nouveau Régime Indemnitare. »

André Fourcade,
Vice-Président du Conseil départemental en charge
des ressources humaines

« Désormais le Régime Indemnitare est basé sur le poste de l'agent quel que soit son grade »

Noémie Prat-Guerrand,
Chargée de mission, Direction des Ressources
et de l'Administration Générale



MOYENS GÉNÉRAUX

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES



La Direction des Ressources et de l'Administration Générale (DRAG) regroupe l'ensemble des fonctions supports nécessaires aux directions opérationnelles pour la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire départemental.

Créée en 2012, elle regroupe près de 120 agents, dont les principales missions sont les finances, les ressources humaines et les systèmes d'information.

Garantes du respect des normes et des procédures, ses directions doivent au quotidien s'adapter aux évolutions permanentes de l'action publique afin de mettre à disposition de l'ensemble des services de

la collectivité les outils et procédures nécessaires à la réalisation du service public.

C'est une forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui est réalisée au quotidien sans oublier les missions principales au maintien des grands équilibres humains et financiers de la collectivité.

L'ensemble des missions est aujourd'hui exercé dans une recherche continue d'amélioration des procédures, en conjuguant les attentes et besoins des usagers avec l'intérêt général. Car au-delà de l'aspect financier, cette direction assure la mise en œuvre uniforme des évolutions réglementaires sur des champs d'action très variés.

CHIFFRES CLÉS

118 agents

Direction des Ressources et de l'Administration Générale

41 agents

Direction des Ressources Humaines

34 agents

Direction de l'Administration et des Finances

38 agents

Direction des Systèmes d'Information

RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

MIEUX CONNAÎTRE LE TRAVAIL DE CHACUN

Annoncé en 2016 lors de la mise en place du nouveau règlement du temps de travail, la collectivité a engagé le chantier de la réforme du régime indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Ce chantier avait pour objectif de définir un dispositif plus transparent et plus équitable, prenant en compte l'évolution des métiers de la collectivité.

Ce nouveau dispositif ne tient plus compte de la catégorie et du grade mais des fonctions liées aux métiers exercés.

Il se compose :

- de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ;
- du complément indemnitaire annuel (CIA).

La collectivité a voulu associer l'ensemble des agents à la construction de ce nouveau régime indemnitaire au travers de nombreuses réunions d'information, de formation et de travail.

Enfin, un système de compensation garantit qu'aucune baisse du régime indemnitaire n'aura lieu assurant ainsi à minima le maintien du niveau de rémunération antérieur.

CHIFFRE CLÉ

121 agents

ont participé
aux réunions de travail
organisées par filière, pour
définir les critères du nouveau
régime indemnitaire



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

SANTÉ ET SÉCURITÉ, LA PRÉVENTION EN ACTION

(DUER) / Assistants de prévention

L'objectif de la prévention en matière de santé et de sécurité est de réduire autant que possible dans le cadre de la réalisation de nos missions, le nombre de maladies professionnelles et d'accidents du travail et ce grâce à une double démarche :

- L'évaluation des risques liés à l'exercice des missions au sein des services, objet du DUER ;
- Le regroupement et la mise en cohérence des consignes de santé et de sécurité édictées au sein du Département en réponse à l'éva-

luation des risques, objet du document portant organisation de la prévention.

Ce dispositif permet au Département d'organiser ses missions en intégrant le plus en amont possible la santé et la sécurité de ses agents. Un réseau d'assistants de prévention aide le service SASSP (Santé Action Sociale Sécurité Prévention) à élaborer cette politique de prévention en recensant les consignes existantes et en faisant vivre au sein des services la démarche d'évaluation des risques.

CHIFFRES CLÉS

28

unités de travail

9

principes de prévention relevant du code du travail

35

assistants de prévention au réseau pour 47 affectations prévues

35

réunions organisées dans le cadre de l'identification des risques

1 614

actions individuelles de formation en rapport avec la santé et la sécurité



CHARTRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SOUTENIR DES POLITIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

La commande publique est un enjeu central de la vitalité économique d'un territoire. En tant qu'acteur majeur de l'économie haut-pyrénéenne, le Département s'est engagé à utiliser tous les leviers de la réglementation afin de contribuer au dynamisme de l'économie locale.

Pour cela, il promeut l'accès de tous, y compris des TPE/PME, à sa commande publique tout en développant des relations équilibrées avec ses fournisseurs.

C'est pourquoi, la DRAG a élaboré une charte de la commande publique, en cohérence à la fois avec le Projet de Territoire,

SOLID'ACTION65 et la démarche BIOM.

La charte est constituée autour de 5 axes :

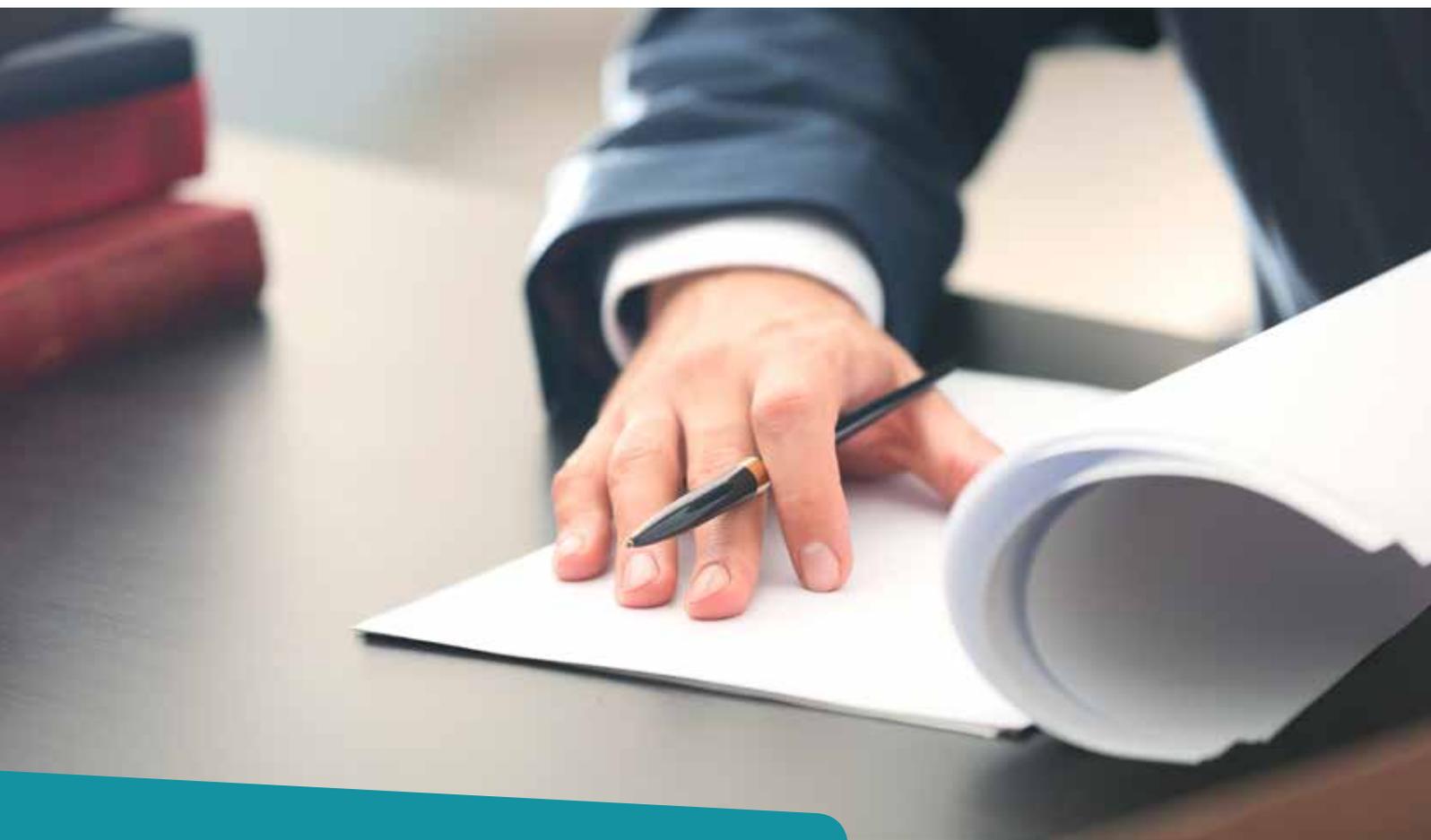
- Garantir la performance de l'achat ;
- Promouvoir l'achat durable et responsable ;
- Simplifier et dématérialiser les démarches administratives ;
- Améliorer les conditions d'exécution des marchés ;
- Améliorer la relation fournisseur et la maîtrise des risques.

Le Conseil départemental a approuvé cette charte lors de sa réunion plénière du 8 décembre 2017.

CHIFFRE CLÉ

5 axes

constituent la charte de la commande publique.



GARANTIR LES ÉQUILIBRES FINANCIERS DE LA COLLECTIVITÉ

La baisse des dépenses de fonctionnement des collectivités impose une vigilance permanente sur l'efficacité de l'utilisation des fonds engagés pour assurer le service public. Elle nécessite de se doter de méthodologies et d'outils permettant le suivi des résultats, démarche entamée il y a plusieurs années. Ces deux mouvements, vigilance et efficacité, pour nécessaires qu'ils soient, n'apportent qu'une vision partielle et partielle de la performance de l'action publique.

Ainsi, au-delà de la solidité des fondamentaux financiers de notre collectivité, l'élaboration de la stratégie financière est une nécessité absolue garante des équilibres financiers et dans le même temps du développement du territoire.

RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES

Solidarité	190 190 126 €
Routes et infrastructures	49 372 076 €
Aménagement rural et développement local	25 138 553 €
Enseignement	15 817 244 €
Sécurité Incendie	11 162 602 €
Transport	10 067 939 €
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	7 501 524 €



• **Soutenir localement l'investissement public nécessaire à l'attractivité et au développement : 54,3M€ réalisés.**

Le Département continue d'assurer une section d'investissement dynamique de 54,3M€ pour soutenir l'activité des entreprises, renforcer l'attractivité de nos territoires et accompagner les projets portés par nos collectivités locales avec notamment :

- 22.1M€ pour les routes et infrastructures ;
- 3.7M€ pour l'aménagement rural, le développement local et le tourisme ;
- 5.5M€ pour les collèges et les bâtiments.

• **Pas d'augmentation d'impôt.**

En 2017, pour la 5^{ème} année consécutive, le Département a choisi de ne pas modifier le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

• **Maîtrise des dépenses de fonctionnement**

Des efforts importants ont été poursuivis afin de contenir les dépenses de fonctionnement, tout en supportant une part de la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation des dépenses sociales.

• **Maîtrise de l'endettement**

La volonté du Département de maintenir son niveau d'investissement s'est conjuguée avec son souhait de maintenir un niveau d'endettement maîtrisé avec 15M€ inscrits et réalisés en 2017.

• **Compensation insuffisante du RSA par l'Etat**

Après une baisse significative en 2014 du reste à charge (RAC) rendue possible par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs améliorant le niveau de compensation des charges liées aux Allocations Individuelles de Solidarités (AIS), on observe en 2017 une nouvelle progression du RAC. En effet, les mesures instaurées depuis 2014, ont bénéficié à un plus grand nombre de départements, entraînant ainsi une baisse du montant alloué à chacun.

CHIFFRES CLÉS

30,9M€

d'allocations RSA

18,5M€

de dotation de l'Etat au titre du RSA

12,4M€

reste à charge du Département



RATIOS LEGAUX

INFORMATIONS FINANCIÈRES	2016	2107
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	1 234 €	1 251 €
Produit des impositions directes / habitant	468 €	431 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1 422 €	1 415 €
Dépenses d'équipement brut / habitant	117 €	141 €
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier / habitant	727 €	724 €
Dotation globale de fonctionnement / habitant	238 €	220 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	22,3%	22,62%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,74	0,73
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91,25%	93,03%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,19%	9,96%
Encours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	51,11%	51,21%

LES EFFECTIFS DU DÉPARTEMENT

En 2017, le Département comptait 1 764 agents (58 % de femmes et 42 % d'hommes) dont 1 438 agents permanents et 240 assistants familiaux. L'âge moyen des agents est de 47,12 ans.

RÉPARTITION AGENTS PERMANENTS	NOMBRE	%
DGS, Direction des Assemblées	8	0,56%
Cabinet, Accueil et Chauffeurs	12	0,83%
Communication	9	0,63%
Collaborateurs de groupes politiques	7	0,49%
DEB	263	18,29%
DRT	418	29,07%
DSD	455	31,64%
DRAG	118	8,21%
DDL	99	6,88%
Autres	49	3,41%
TOTAL	1438	100,00%

Travailleurs handicapés

Au 31 décembre 2017, le Département comptait 97 agents bénéficiant de l'obligation d'emploi, soit un taux d'emploi direct d'agents en situation de handicap de 6.36%. Pour rappel, le taux était de 1.73% en 2009.

Budget 2017

Les charges de personnel s'élevaient en 2017 à 65 898 554€ soit 21.52 % des dépenses de fonctionnement du Département. La masse salariale est de 59 656 572 €, soit un salaire net moyen mensuel de 1 804,32€



CHIFFRES CLÉS

1 299
agents stagiaires ou titulaires

212
agents non titulaires
(dont 139 agents permanents)

3
apprentis

4
emplois d'avenir

6
services civiques

240
assistants familiaux

L'ANNUAIRE DES SERVICES

Pour joindre directement votre interlocuteur

par téléphone, composez le 05 62 56 puis les 4 chiffres mentionnés

par mail : prenom.nom@ha-py.fr

Cabinet du Président

Directeur de Cabinet :

Olivier GUYONNEAU (78 53)

Directeur de la Communication :

Yvon LE GALL (78 72)

Direction Générale des Services

Directrice Générale des Services :

Chantal BAYET (78 60)

Directrice des Assemblées :

Anne-Marie FONTAN (78 61)

Direction générale adjointe Ressources et Administration Générale

Directeur Général Adjoint :

Pascal SAUREL (77 55)

Directrice des Ressources Humaines :

Xavier COURAGE (76 66)

Directeur de l'Administration
et des Finances :

Jean MUR (77 53)

Directrice des Systèmes

d'Information :

Martine DOMECCABANNE (77 66)

Direction générale adjointe Routes et Transports

Directeur Général Adjoint :

Philippe DEBERNARDI (72 61)

Directeur des Routes :

Franck BOUCHAUD (72 32)

Direction générale adjointe Éducation et Bâtiments

Directrice Générale Adjointe :

Rozenn GUYOT (72 71)

Directrice de l'Éducation :

Marie-Bernard CLAVERIE (72 72)

Directeur des Bâtiments :

Christian LAUTRE (72 71)

Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe :

Nathalie ASSIBAT (78 08)

Directrice des Territoires :

Gaëlle VERGEZ (78 08)

Directrice Enfance Famille :

Marie-Françoise ANDURAND (73 63)

Directrice Insertion Logement :

Véronique CONSTANTY (73 65)

Directeur Autonomie :

Frédéric BOUSQUET (78 06)

Direction générale adjointe Développement Local

Directeur Général Adjoint :

Sébastien PIVIDAL (77 85)

Directrice de l'Action Culturelle et de la
Médiathèque :

Dominique DESCLAUX (75 60)

Directrice de l'Attractivité et des

Solidarités territoriales :

Claude LAFFONTA (77 75)

Directeur des Archives et Patrimoines :

François GIUSTINIANI (76 21)

Organismes associés

Agence Départementale

d'Accompagnement des Collectivités :

Daniel TULSA (71 01)

Initiative Pyrénées :

Marie-Laure NEAUME (79 65)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
d'Environnement :

François DE BARROS (71 45)

Hautes-Pyrénées Haut-Débit :

Philippe COLLET (77 17)

Hautes-Pyrénées Sport Nature :

Pierre DESMALES (05 62 41 81 48)

Hautes-Pyrénées Tourisme

Environnement :

Isabelle PELIEU (70 65)

Office Départemental des Sports :

Marc BRUNING (78 14)

Syndicat Mixte du Pic du Midi :

Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE
(05 62 91 98 58)



LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 62 56 78 65
hautespyrenees.fr
facebook.com/departementhautespyrenees

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

Horaires d'ouvertures :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 du lundi au jeudi, jusqu'à 17h le vendredi

Les Bigerrions (MDS aggro Tarbaise)
37 boulevard du Martinet
65000 TARBES
05 62 53 34 65
mds.lesbigerrions@ha-py.fr

Gaston Dreyt (MDS aggro Tarbaise)
Impasse de la Moisson
65000 TARBES
05 62 56 73 02
mds.gastondreyt@ha-py.fr

Saint-Exupéry (MDS aggro Tarbaise)
8 rue du Comminges
65000 TARBES
05 62 53 19 80
mds.saintexupery@ha-py.fr

Haut-Adour
13 rue Caubous
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 62 95 23 21
mds.hautadour@ha-py.fr

Coteaux Lannemezan-Neste Barousse

325 rue Thiers
65300 LANNEMEZAN
05 31 74 35 10
mds.clnb@ha-py.fr

Pays des Gaves

19 boulevard Roger Cazenave
65100 LOURDES
05 62 94 07 62
mds.paysdesgaves@ha-py.fr

Val d'Adour

445 avenue Jacques Fourcade
65500 VIC-EN-BIGORRE
05 62 96 74 23
mds.valdadour@ha-py.fr

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place Ferré
65000 TARBES
Le vendredi matin de 9h à 12h
05 62 56 51 38

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré 65000 TARBES
05 62 56 73 50
mdph65.fr

CONSULTATION DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

Vaccinations
Place Ferré à Tarbes
65000 TARBES
05 62 56 74 83

LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 le vendredi

Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly
65200 BAGNERES DE BIGORRE
05 62 95 62 00

Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac
65330 GALAN
05 62 49 15 05

Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun
65240 ARREAU
05 62 40 75 00

Pays des Gaves

Route de Sarsan
65107 LOURDES
Tel. 05 62 42 74 50

Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu
65700 MAUBOURGUET
05 62 31 77 75

TRANSPORTS

11 rue Gaston Manent, Tarbes,
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h
www.transports-maligne.fr

Transports scolaires Maligne scolaire

05 62 56 72 73
malignescolaire@ha-py.fr

Transports Maligne et Maligne à moi

(à la demande)
0 800 65 65 00

INFOROUTE

0825 825 065
inforoute.ha-py.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

5 rue des Ursulines
65000 TARBES
05 62 56 76 19
archives@ha-py.fr
<http://www.archivesenligne65.fr>

ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON
05 62 39 16 97
abbaye-escaladieu.com

ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN
05 62 96 65 67 / 05 62 96 54 51
rabastens-tourisme.com

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Boulevard Claude Debussy
65000 TARBES
05 62 56 75 65
hapybiblio.fr



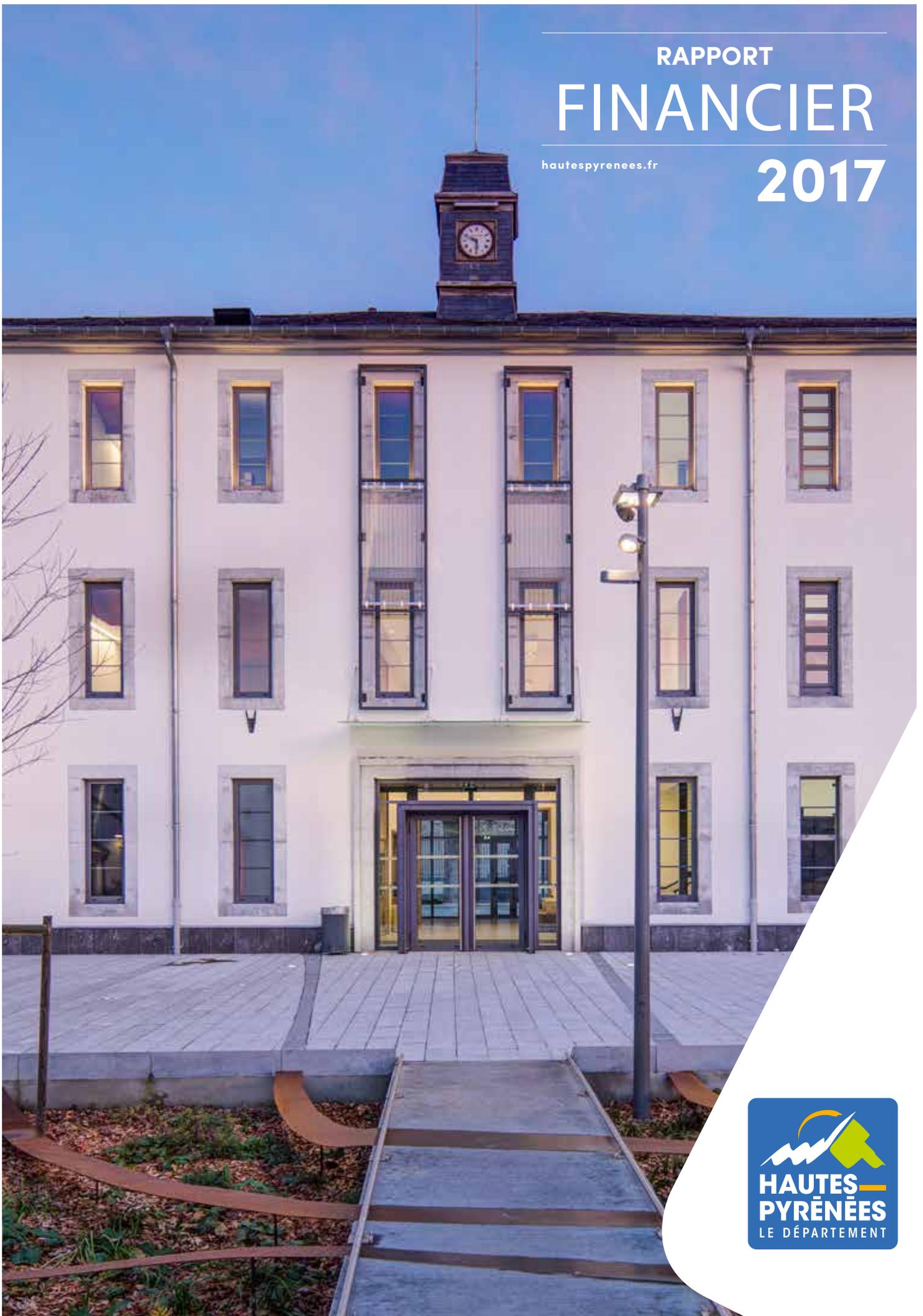
Département des Hautes-Pyrénées
6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9
Tél. 05 62 56 78 65

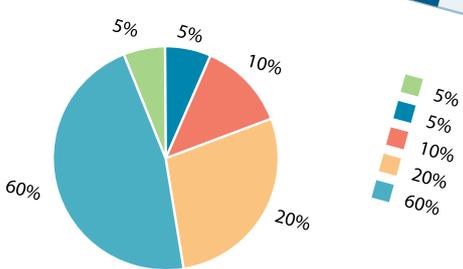
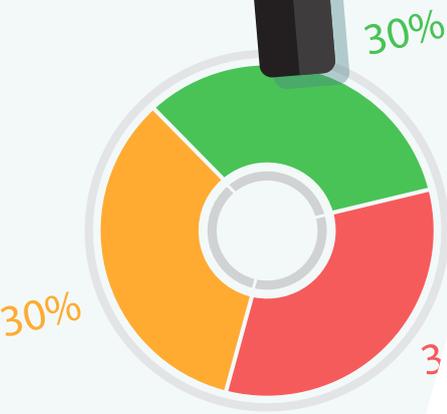
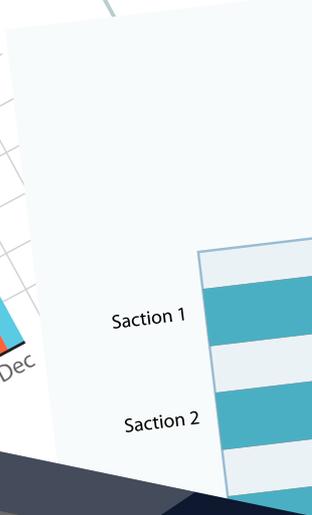
hautespyrenees.fr
facebook.com/departementhautespyrenees

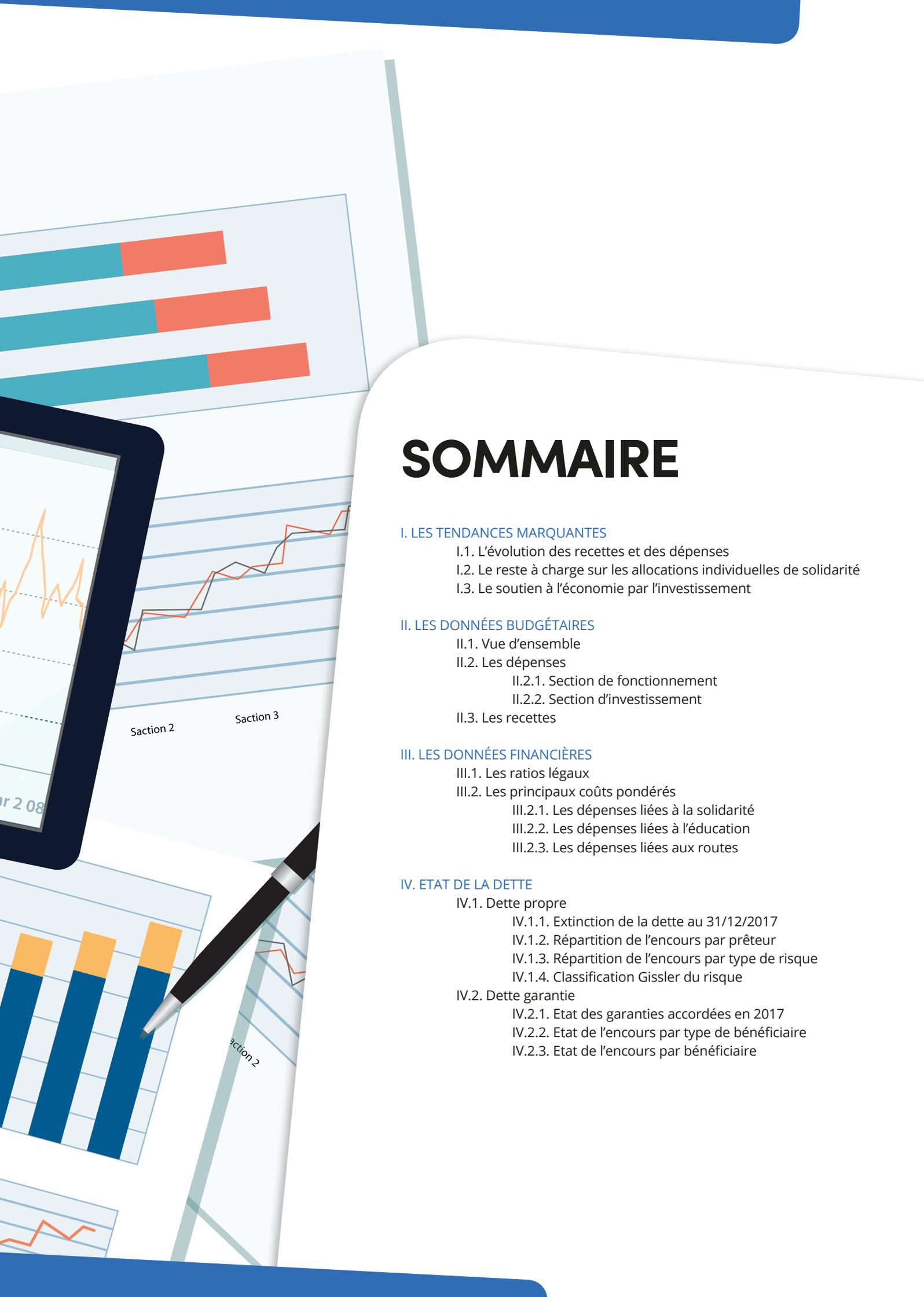
RAPPORT FINANCIER

hautespyrenees.fr

2017





The background features a collage of financial documents. On the left, a tablet displays a line graph with an orange line. Below it, a document shows a line graph with two lines, one red and one black, and labels for 'Saction 2' and 'Saction 3'. At the bottom left, there are stacked bar charts with blue and orange segments, and a pen is shown pointing at one of them. The overall theme is financial analysis and reporting.

SOMMAIRE

I. LES TENDANCES MARQUANTES

- I.1. L'évolution des recettes et des dépenses
- I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité
- I.3. Le soutien à l'économie par l'investissement

II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

- II.1. Vue d'ensemble
- II.2. Les dépenses
 - II.2.1. Section de fonctionnement
 - II.2.2. Section d'investissement
- II.3. Les recettes

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

- III.1. Les ratios légaux
- III.2. Les principaux coûts pondérés
 - III.2.1. Les dépenses liées à la solidarité
 - III.2.2. Les dépenses liées à l'éducation
 - III.2.3. Les dépenses liées aux routes

IV. ETAT DE LA DETTE

- IV.1. Dette propre
 - IV.1.1. Extinction de la dette au 31/12/2017
 - IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur
 - IV.1.3. Répartition de l'encours par type de risque
 - IV.1.4. Classification Gissler du risque
- IV.2. Dette garantie
 - IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2017
 - IV.2.2. Etat de l'encours par type de bénéficiaire
 - IV.2.3. Etat de l'encours par bénéficiaire

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

Le Département est confronté simultanément à une augmentation de dépenses sociales, et à une baisse significative des dotations de l'Etat. Les compétences départementales, fortement ancrées sur les politiques sociales, rendent les budgets sensibles à la précarisation et au vieillissement de la population, notamment les allocations individuelles de solidarité : allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation handicap, revenu de solidarité active ...

De plus, le nécessaire redressement des comptes publics a été poursuivi par l'Etat, nous obligeant à pallier les diminutions de dotations d'Etat, et à prioriser nos dépenses, tout en essayant de préserver le tissu économique du département.

Depuis six ans, le Département des Hautes-Pyrénées a mis en œuvre de nombreux chantiers pour préserver les équilibres budgétaires, notamment l'optimisation des effectifs et l'objectif de non augmentation des dépenses courantes (hors social).

I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

La vocation première du Département reste ancrée sur le social.

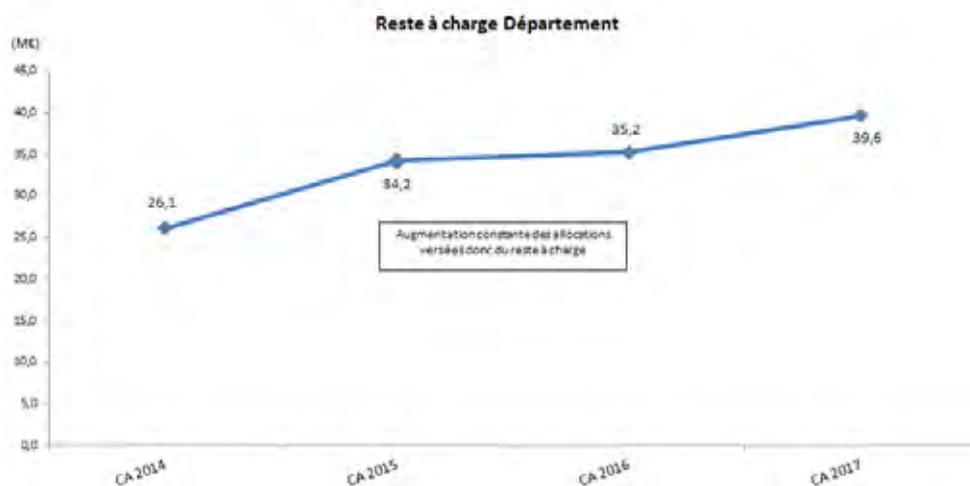
Le tableau ci-dessous retrace les dépenses et recettes afférentes aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), et fait apparaître le reste à charge (RAC) pour le Département, hors dépenses de personnel.

Dépenses Réelles APA, PCH, RSA	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
APA	40 363 122 €	41 467 765 €	43 244 410 €	47 711 247 €
PCH	7 111 341 €	7 199 256 €	7 641 467 €	8 229 872 €
RMI	102 667 €	0 €	0 €	0 €
RSA	27 283 546 €	29 285 083 €	30 401 743 €	30 944 988 €
Total des AIS	74 860 676 €	77 952 104 €	81 287 620 €	86 886 107 €

Compensations	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Comp. RMI-RSA TICPE	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €
Dotation CNSA (APA)	11 870 494 €	11 145 031 €	14 295 589 €	15 297 979 €
Dotation CNSA (PCH)	2 126 648 €	2 103 648 €	2 130 285 €	2 271 226 €
FMDI	1 245 776 €	1 331 394 €	1 363 577 €	1 368 378 €
Fonds AIS (DCP)	6 385 235 €	6 199 961 €	6 509 419 €	6 683 832 €
Péréquation supplémentaire AIS (Fonds de solidarité)	10 055 235 €	5 848 819 €	4 644 949 €	4 509 241 €
Total Compensations	48 810 416 €	43 755 881 €	46 070 847 €	47 257 684 €

Reste à charge Département	26 050 260 €	34 196 223 €	35 216 773 €	39 628 423 €
Taux de reste à charge	35%	44%	43%	46%

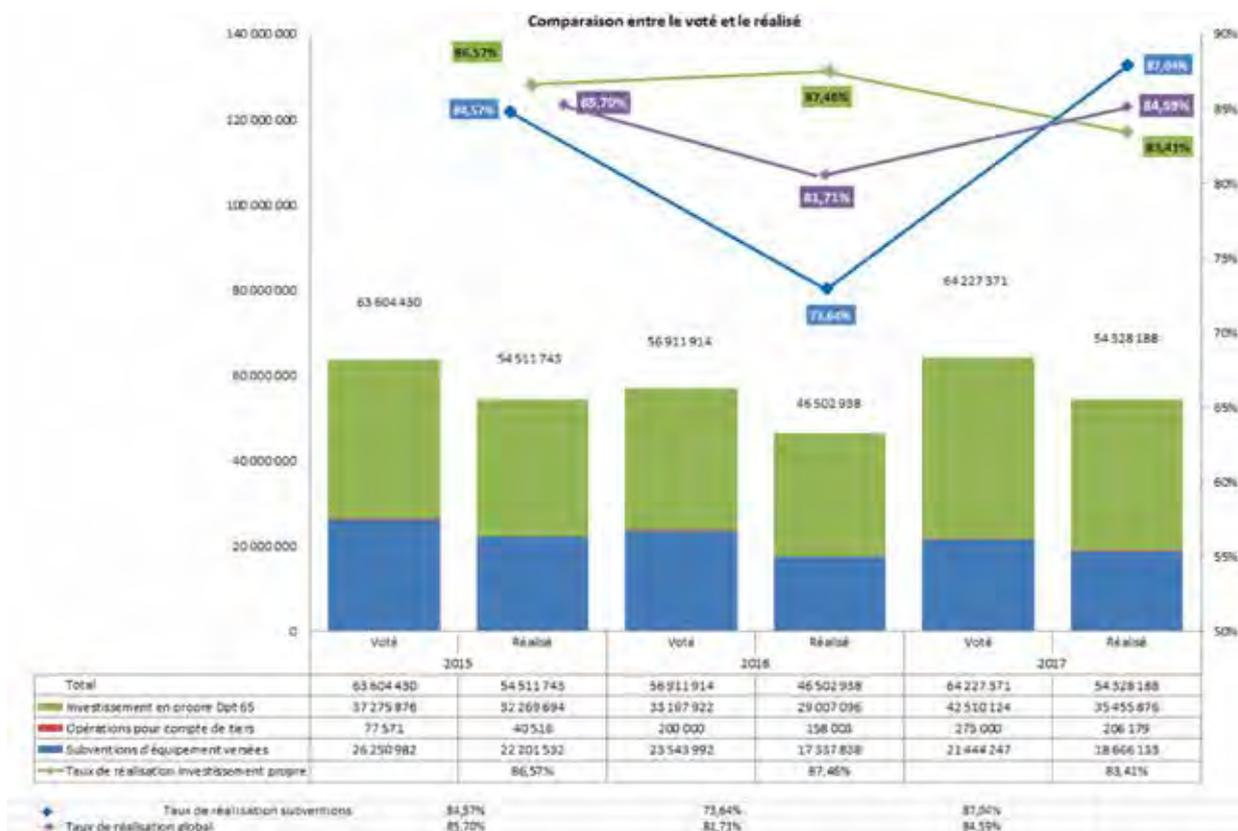
CA : Compte Administratif



Après une baisse significative du reste à charge en 2014, grâce à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs permettant de mieux compenser les charges liées aux AIS, le RAC n'a cessé de progresser de 2015 à 2017. En effet, les mesures instaurées en 2014 ont été maintenues, mais leur montant a baissé car le nombre de départements éligibles a augmenté.

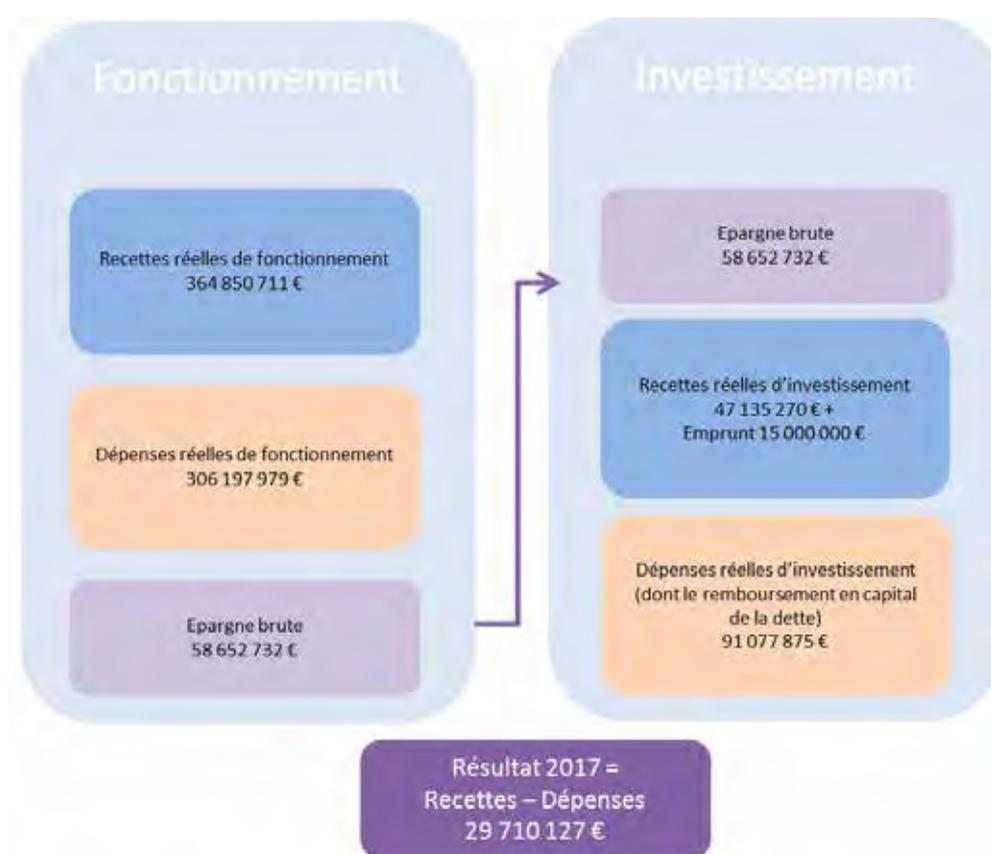
1.3. Le soutien à l'économie par l'investissement

A l'inverse de nombreux départements qui réduisent fortement leurs dépenses d'investissement, les Hautes-Pyrénées continuent depuis plusieurs exercices de soutenir l'activité par l'investissement, malgré une situation financière contrainte. Cet effort est essentiel pour le territoire. Après un infléchissement en 2016 en termes de réalisations (exécution parfois complexe des marchés de travaux et versement des subventions subordonné à l'avancement des opérations conduites par les bénéficiaires), les réalisations de 2017 ont progressé jusqu'au niveau habituel constaté.

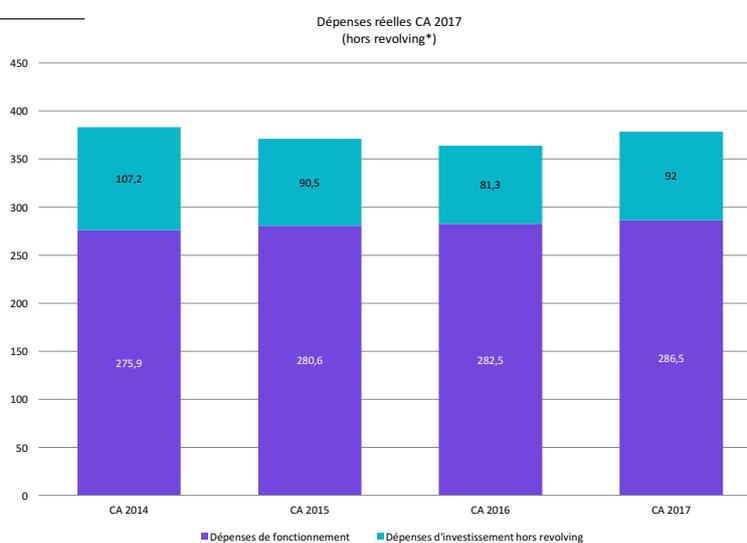


II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. Vue d'ensemble



II.2. Les dépenses



II.2.1 Section de fonctionnement

Taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement par année

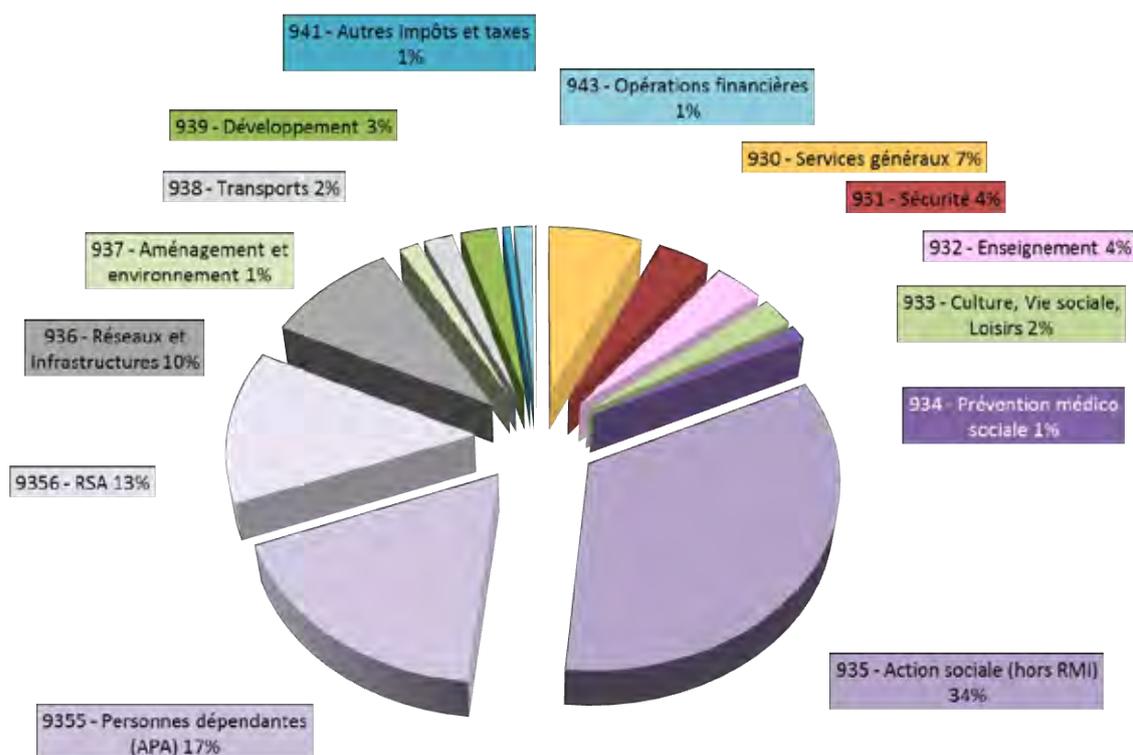
Années	Budget total (M€)	CA	
2012	270,0	261,7	97%
2013	276,5	267,4	97%
2014	287,0	275,9	96%
2015	289,3	280,6	97%
2016	296,0	283,0	96%
2017	298,0	286,5	96%

Le taux de réalisation global se maintient au même niveau que les années précédentes.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 286,5 M€, au CA 2017.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE FONCTIONNEL

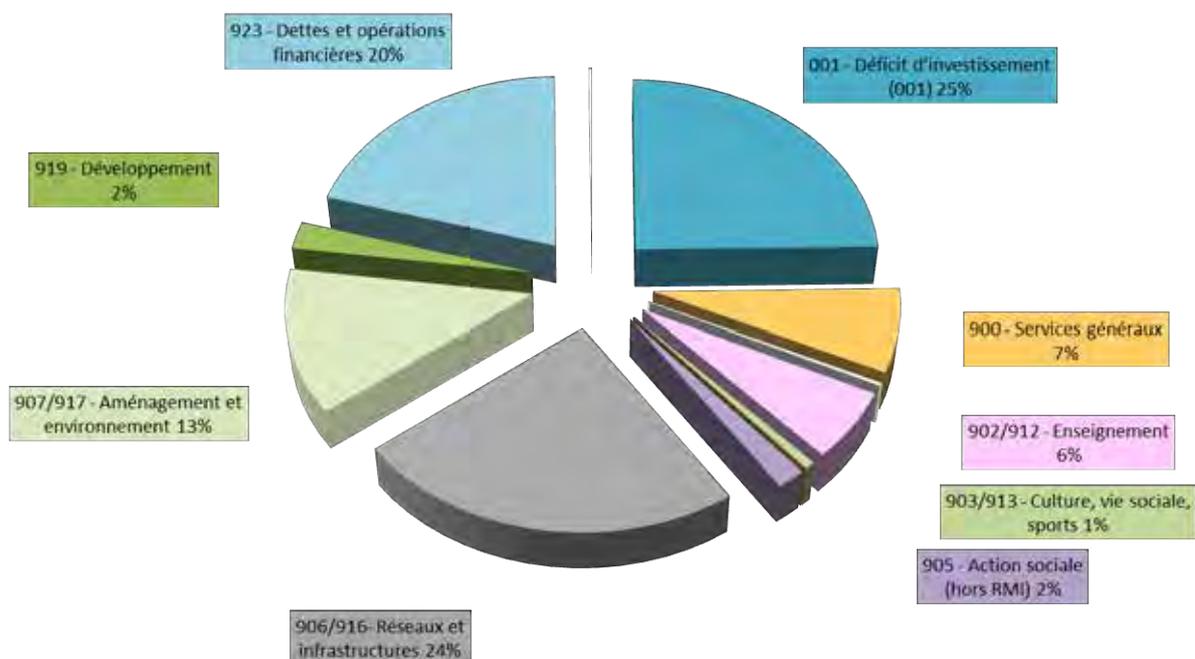
930 - Services généraux	19 228 497
931 - Sécurité	10 992 609
932 - Enseignement	10 294 236
933 - Culture, Vie sociale, Loisirs	6 913 128
934 - Prévention médico-sociale	3 819 469
935 - Action sociale (hors RMI)	96 633 874
9355 - Personnes dépendantes (APA)	50 108 896
9356 - RSA	37 965 067
936 - Réseaux et Infrastructures	27 281 667
937 - Aménagement et environnement	4 001 042
938 - Transports	6 040 607
939 - Développement	7 454 875
941 - Autres impôts et taxes	1 648 359
943 - Opérations financières	3 807 686
944 - Frais de fonctionnement groupes d'élus	276 541
Total	286 466 553



II.2.2 Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 92 M€, hors emprunts revolving, au CA 2017.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE FONCTIONNEL	
001 - Déficit d'investissement	22 757 107
900 - Services généraux	6 635 589
901 - Sécurité	169 993
902/912 - Enseignement	5 523 007
903/913 - Culture, vie sociale, sports, loisirs	588 395
914 - Prévention médico-sociale	30 501
905 - Action sociale (hors RMI)	1 632 319
906/916- Réseaux et infrastructures	22 090 408
907/917 - Aménagement et environnement	11 541 396
919 - Développement	2 141 240
923 - Dettes et opérations financières	18 681 021
924007/014 - Opération pour compte de tiers	206 179
Total	91 997 157

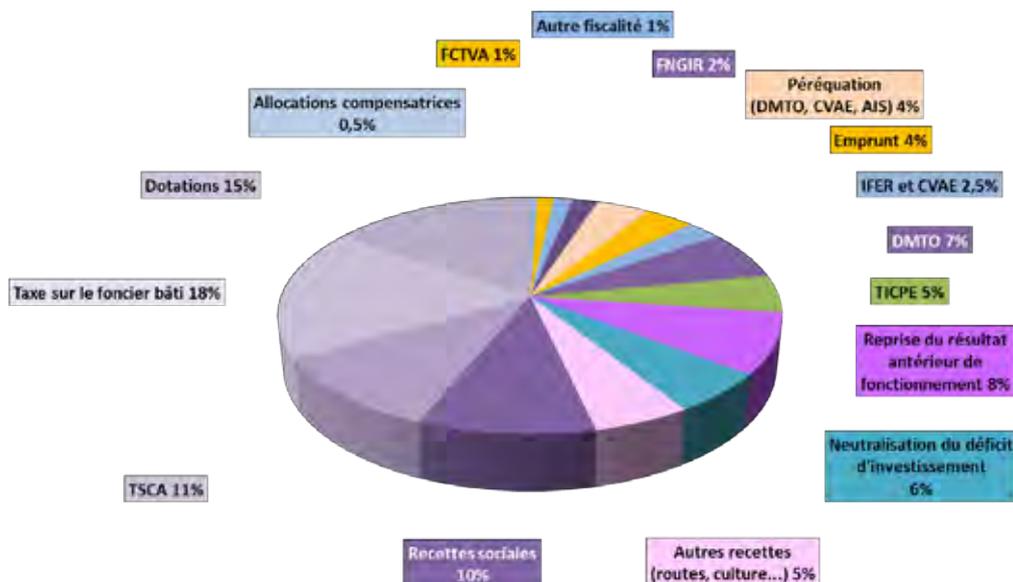


II.3. Les recettes

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus, hors emprunts revolving, se décomposent de la façon suivante :

FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée
 FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources
 DMTO : Droits de mutation à titre onéreux
 CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 AIS : Allocations individuelles de solidarité
 IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
 TDCFE : Taxe sur la consommation finale d'électricité
 TICPE (ancienne TIPP) : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
 TSCA : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT (HORS REVOLVING)		
Allocations compensatrices	2 186 115	0,5%
FCTVA	5 048 406	1%
Autre fiscalité	5 820 371	1%
FNGIR	7 683 763	2%
Péréquation (DMTO, CVAE, AIS)	16 188 558	4%
Emprunt	15 000 000	4%
IFER et CVAE	10 629 598	2,5%
DMTO	27 457 814	7%
TICPE	21 033 286	5%
Reprise du résultat antérieur de fonctionnement	33 657 359	8%
Neutralisation du déficit d'investissement	22 757 107	6%
Autres recettes (routes, culture...)	22 082 827	5%
Recettes sociales	39 856 149	10%
TSCA	43 093 827	11%
Taxe sur le foncier bâti	72 740 141	18%
Dotations	62 963 906	15%
Total	408 199 227	100%



A noter la très faible proportion de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui ne représente plus que 18% de nos recettes totales. Or, en matière de fiscalité directe locale, le Département ne peut déterminer le taux d'imposition que pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ainsi, les anciennes taxes perçues (foncier non bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle) ont été remplacées par un panier de nouvelles ressources sur lesquelles la collectivité n'a aucun pouvoir de décision.

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. Les ratios légaux

INFORMATIONS FINANCIÈRES		VALEURS 2016	VALEURS 2017
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 234 €/hab	1 251 €/hab
2	Produit des impositions directes / population	468 €/hab	431 €/hab
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 422 €/hab	1 415 €/hab
4	Dépenses d'équipement brut / population	117 €/hab	141 €/hab
5	Encours de la dette au 1er janvier / population	727 €/hab	724 €/hab
6	Dotation globale de fonctionnement / population	238 €/hab	220 €/hab
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	22,30 %	22,62%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,74	0,73
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91,25%	93%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,19%	9,96%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	51,11%	51,21%

III.2. Les principaux coûts pondérés

III.2.1. Les dépenses liées à la solidarité

Les allocations sociales représentent en moyenne pour l'année 2017 :

- Pour l'APA à domicile, en moyenne 5 545 € par bénéficiaire ;
- Pour les personnes âgées (hébergement, les aides ménagères et le portage de repas), 19 240 € par bénéficiaire ;
- Pour la politique en faveur des personnes handicapées, 18 015 € par bénéficiaire ;
- Pour le RSA, 5 777 € par bénéficiaire.

1 journée de dépenses sociales pour le budget du Département présente, hors masse salariale :

- Aide aux personnes âgées : 189 500 € (dont APA 130 715 €)
- Aide aux personnes handicapées : 88 970 €
- Aide sociale à l'enfance : 71 720 €

III.2.2. Les dépenses liées à l'éducation

Le budget moyen consacré par élève a été de 883 € en 2017

III.2.3. Les dépenses liées aux routes

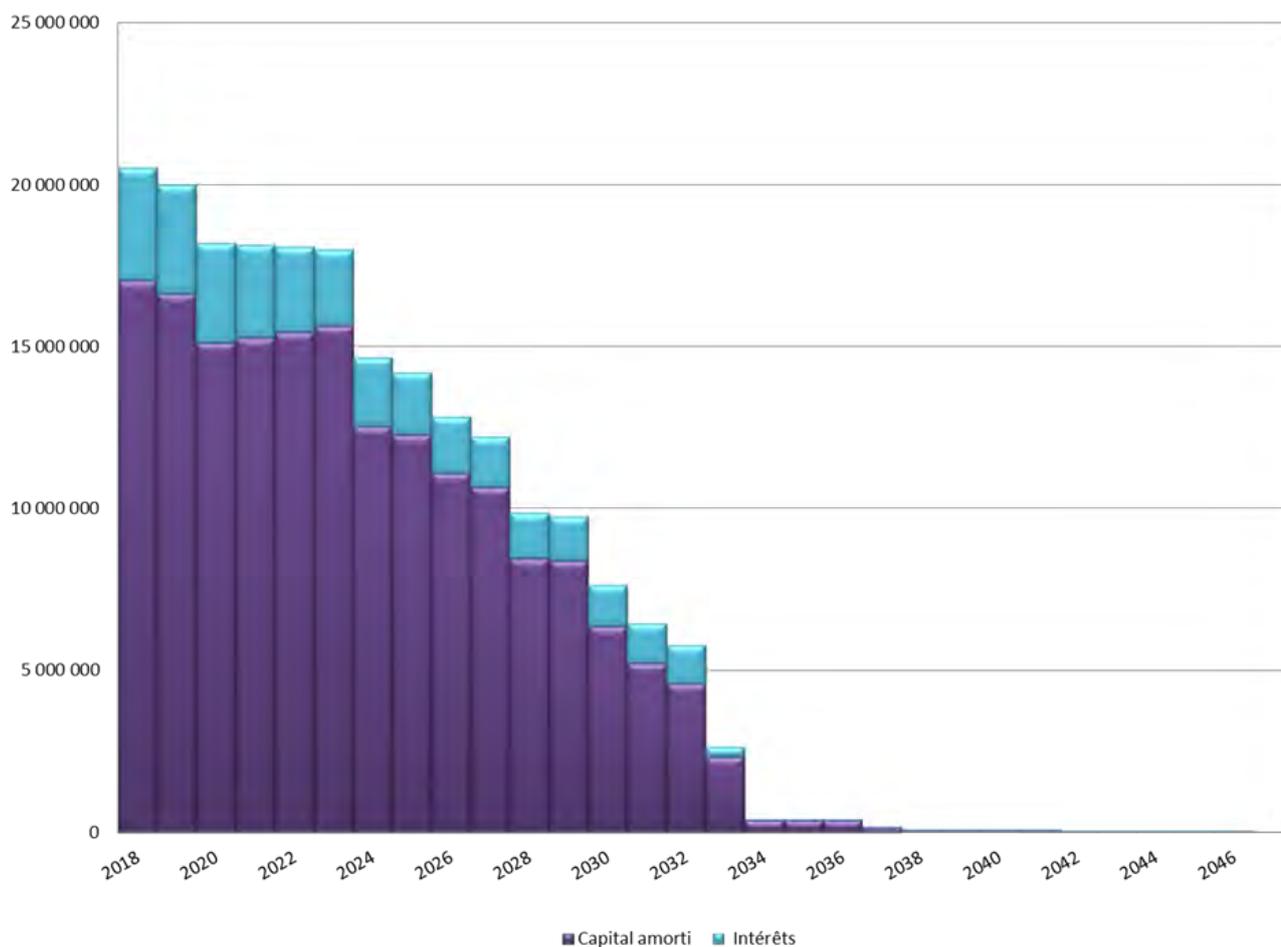
10 795 € par km de route

IV. ETAT DE LA DETTE

IV.1. Dette propre Le programme d'investissement mené en 2017 a été financé par un recours maîtrisé à l'emprunt (15 M€), équivalent au remboursement du capital de la dette (14,9 M€). La capacité de désendettement reste contenue à 4,3 années au 31 décembre 2017, pour un encours de dette de 163,6 M€. Pour rappel, le seuil d'alerte théorique se situe à 8 ans. La dette du Département présente un niveau de taux moyen relativement faible : 2,06 %.

IV.1.1. Extinction de la dette au 31 décembre 2017

Extinction des annuités de la dette au 01/01/2018 avec nouvel emprunt 2018 de 15 M€

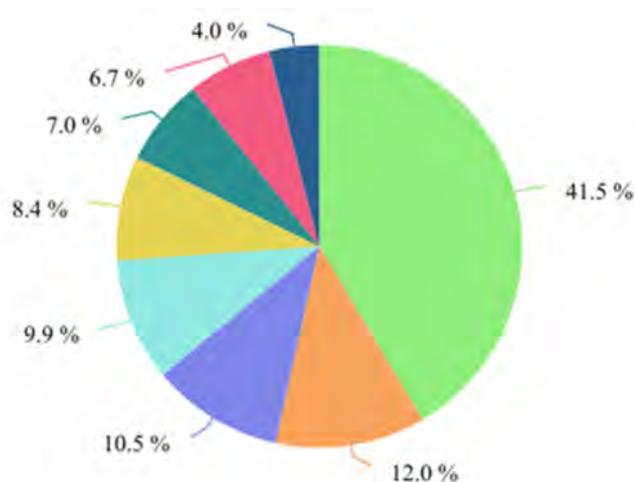


IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

L'emprunt 2017 de 15 M€ a été contracté auprès de plusieurs établissements bancaires :

- La CDC*, pour 2 M€, sur 20 ans, qui nous a fait bénéficier d'une de ses enveloppes croissance verte à taux 0% pour réaliser un ensemble de travaux sur des bâtiments de collèges ;
- Le Crédit Coopératif pour 4 M€ à taux fixe 1,05% sur 15 ans ;
- La Caisse d'Épargne pour 4,5 M€ à taux fixe 1,28% sur 15 ans ;
- Le Crédit Agricole pour 4,5 M€ à taux fixe 1,39% sur 15 ans.

La Société Générale conserve sa première place dans l'encours, comme l'an passé, en raison notamment de l'encours lié au PPP** routier.



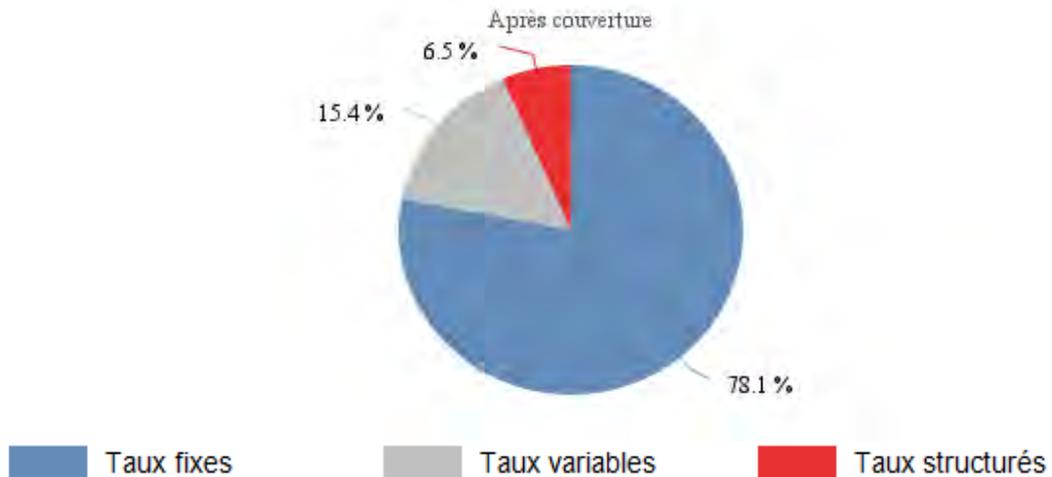
Prêteur	Montant
Société Générale	67 892 690,48
Crédit Foncier	19 600 000,12
Caisse Française de Financement Local	17 222 339,43
Crédit Agricole	16 160 857,79
Caisse d'Épargne	13 727 056,17
Crédit Coopératif	11 466 666,67
Caisse des Dépôts et Consignation	11 040 630,90
Banque populaire	6 499 999,93

*CDC : Caisse des Dépôts et Consignations

**PPP : Partenariat Public-Privé

IV.1.3. Répartition de l'encours en fonction du type de risque

L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixe (78,1%).

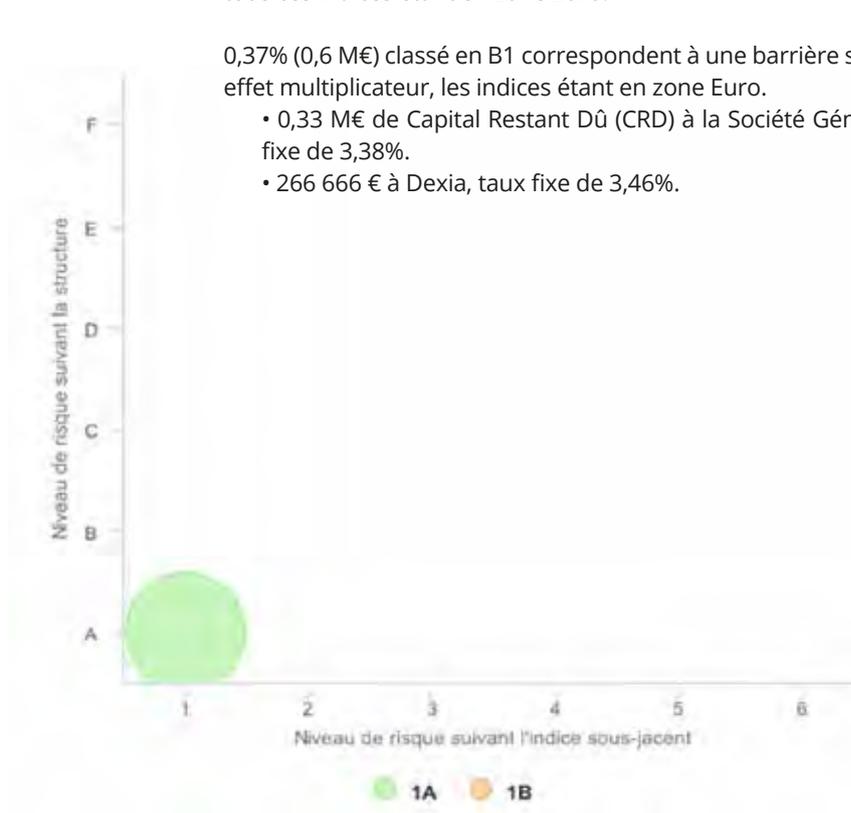


IV.1.4. Classification Gissler du risque

La dette du Département est très sûre. Elle est presque entièrement classée A1 (à 99,63%), c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.

0,37% (0,6 M€) classés en B1 correspondent à une barrière simple sans effet multiplicateur, les indices étant en zone Euro.

- 0,33 M€ de Capital Restant Dû (CRD) à la Société Générale, taux fixe de 3,38%.
- 266 666 € à Dexia, taux fixe de 3,46%.



IV.2. Dette garantie

A la fin de l'exercice 2017, l'encours de dette garantie est de 292 M€.

IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2017

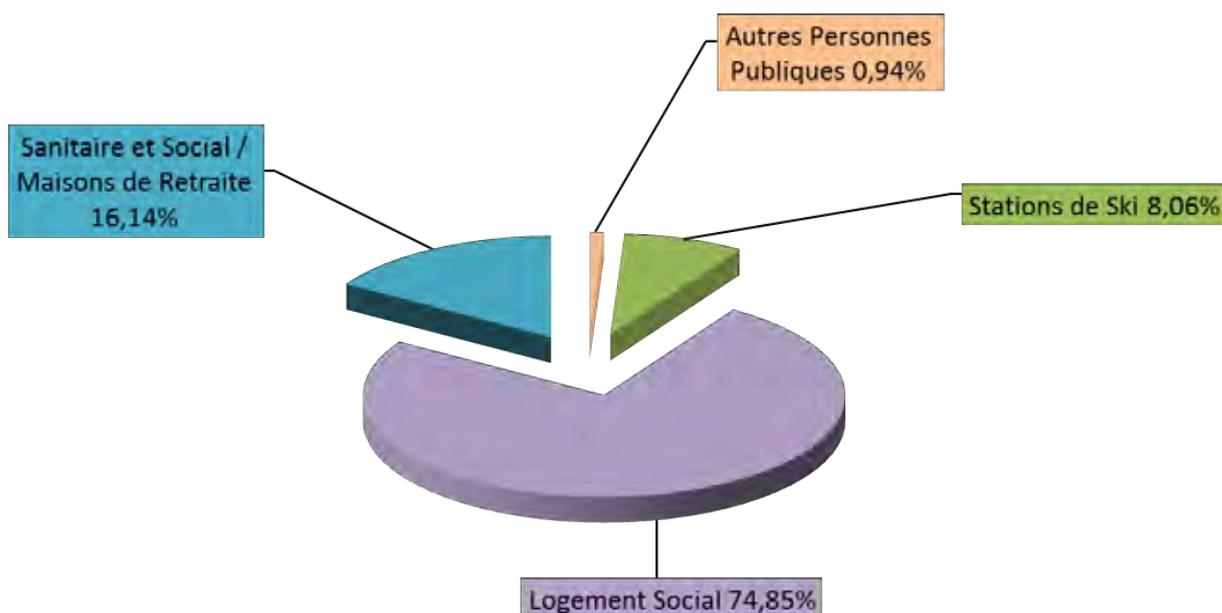
DOMAINE	NOMBRE D'EMPRUNTS	NOMBRE DE LIGNES	GARANTIE ACCORDÉE EN 2017
Logement social	19	34	5,1 M€
Totaux	19	34	5,1 M€

Cela représente 40% de l'activité enregistrée lors de l'exercice précédent. En 2016, le Département a accordé sa garantie pour 47 dossiers, correspondant à 87 lignes, pour une part d'encours garantie de 29,4 M€.

IV.2.2. Etat de l'encours garanti par type de bénéficiaire

Sans surprise, le logement social est de loin le principal secteur dans lequel le Département accorde des garanties d'emprunt. Il représente trois quarts de nos garanties (74,85%). Les trois autres principaux secteurs sont les stations de ski pour 8,06%, les maisons de retraite pour 9,55%, et le sanitaire et social pour 6,60%.

Répartition de l'encours de dette par type de bénéficiaire



IV.2.3. Etat de l'encours garanti par bénéficiaire

Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 3 M€) sont par ordre décroissant : l'OPH*, Promologis, la SEMI** de Tarbes, la station de ski du Tourmalet, l'EHPAD Curie Sombres (situé à Rabastens-de-Bigorre), la Maison de retraite de Maubourguet, l'association Notre Dame des Douleurs (située à Bagnères-de-Bigorre), le centre hospitalier de Lannemezan et la Maison de retraite de Vieuzac.

Etat de la dette garantie par bénéficiaire au 31/12/2017 (CA 2017)

BÉNÉFICIAIRE	ENCOURS AU 31/12/2017	ANNUITÉ	%
Communauté de Communes des Baronnies	113 039	19 552	
Commune de La Barthe de Neste	49 093	14 054	
Syndicat des Thermes de Barèges	971 991	62 901	
Commune de Trie-sur-Baïse	1 610 400	152 455	
Autres Personnes Publiques	2 744 522	248 962	0,94%
Commune de Gavarnie-Gèdre	108 030	5 558	
Commune d'Aragnouet	1 308 528	280 889	
Régie de Luz	1 440 918	245 643	
Régie des Sports de Cauterets	1 929 538	572 554	
Régie du Tourmalet	2 655 208	491 817	
SEMAP de Peyragudes	1 304 724	225 115	
SIVU Aure 2000	2 599 193	327 518	
SIVU Tourmalet	12 178 168	639 798	
Stations de Ski	23 524 306	2 788 890	8,06%
OPH 65	120 682 883	6 692 880	
Axentia	2 545 000	0	
Promologis	70 976 512	4 423 634	
Sté HLM ICF Atlantique	2 018 528	77 936	
Sté HLM Emmaüs	24 663	26 402	
SA HLM Eriolia	3 347 624	117 233	
SEMI Tarbes	18 956 509	1 169 389	
Logement Social	218 551 720	12 507 474	74,85%
ADAPEI	1 201 500	205 453	
ADMR	36 850	8 230	
ANRAS	552 503	67 653	
Association Don Bosco Albert Peyriguère	2 688	2 754	
Association Paralysés France	3 213 611	273 924	
Association de Réhabilitation Immobilière de Galan	0	507	
Association St Raphaël ESAVS de Madiran	1 958 333	153 380	
Centre de Réadaptation d'Astugue	411 365	82 347	
Centre Hospitalier de Bagnères	65 993	69 622	
Centre Hospitalier de Lannemezan	5 096 566	438 873	
Centre Hospitalier de Bigorre (Tarbes)	2 739 844	139 369	
Centre Départ.Travail Protégé Castelnaud Rivière Basse	129 167	21 013	
CILUMD	218 186	20 752	
ESAT du Plateau de Lannemezan - La Demi Lune	801 485	76 232	
IME Jean-Marie Larrieu	681 505	80 746	
Maison d'Enfants Diététique et Thermale (ancienne Soleil et Bigorre)	1 259 778	102 550	
Association Père le Bideau (Maison d'Enfants St Joseph)	890 014	48 602	
Sanitaire et Social	19 259 386	1 792 008	6,60%
Association Accueil du Frère Jean	1 567 254	111 616	
Association Notre Dame des Douleurs	5 341 121	461 550	
Groupe SCAPA (St Laurent de Neste, Las Arribas, Le Jonquère)	5 116 096	327 769	
Maison de Retraite Curie Sombres Rabastens	7 159 983	525 727	
MDR de Vieuzac Argelès - EHPAD CANARIE	3 055 392	374 818	
Maison de retraite de Maubourguet	5 638 030	345 327	
Maisons de Retraite	27 877 876	2 146 808	9,55%
Calendreta	13 665	5 383	
Autres Personnes Privées	13 665	5 383	0,00%
Total Général	291 971 476	19 489 526	100,00%

*OPH 65: Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées

**SEMI Tarbes: Société d'Economie Mixte Immobilière de Tarbes

Remerciements

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.

Crédits

Directrice de la publication : Chantal BAYET – **Directeur de la communication :** Yvon LE GALL - **Chef de projet :** Michel AUSINA – **Coordination éditoriale :** Michel AUSINA, Pascal LEMOINE - **Rédaction :** Michel AUSINA, Michel AUPY, Séverine BRISE - Services du Département - **Rapport Financier :** Anne-Laure TREUIL, Alexandre CASSAGNE, Jean MUR, Pascal SAUREL - **Relecture :** Michel AUPY, Séverine BRISE, Sylvie CHEMINADE - Noël PEREIRA - **Création graphique et mise en page :** Sandrine LUCAS - **Crédits Photos :** Laurent GAITS, Jean-Patrick LAPEYRADE groupe La Dépêche (P78), P.C.T (P19, 77), A.S.O BEARDY MCBEARD (P12), Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE(P11), ODS (P78,79), Julien COURDESSES (P59), Xavier DUMOULIN (P16, 40, 99), Shutterstock.com, et tous les services du Département - **Impression :** Techni Print Montauban.
Impression Septembre 2018.
Pages 7, 8 et 9 : informations actualisées en Juillet 2018





Département des Hautes-Pyrénées
6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9
Tél. 05 62 56 78 65

hautespyrenees.fr
facebook.com/departementhautespyrenees